

Vision Verte

Quel genre de Canada voulons-nous en 2020?

Une économie Verte • La Catastrophe Climatique

L'environnement • Les Gens

La Planète a besoin du Canada • Bon Gouvernement



PARTI
vert
DU CANADA

www.partivert.ca

VISION VERTE



le 15 octobre 2007
(Revisé le August 11th 2008)
Green Party of Canada / Parti Vert du Canada
CP 997, succursale B
Ottawa, ON K1P 5R1

Tél : 1.866.868.3447 ~ Téléc : 613.482.4632

www.partivert.ca

TABLE DES MATIÈRES

VISION VERTE

Au sujet du Parti Vert du Canada et de sa Vision verte	4
<u>VISION VERTE</u>	5
Éviter le « Retour à l'âge des ténèbres ».....	5
PREMIÈRE PARTIE : UNE ÉCONOMIE VERTE	7
A. Fondements du plan économique vert	8
1. Maximisation de l'efficacité	8
2. Redressement des prix	8
B. Application de ces principes au processus de prise de décision économique	9
1. Meilleure comptabilisation du bien-être de la nation.....	10
2. Impôts équitables – réformes fiscales.....	11
3. Équilibre du budget – Réduction de la dette.....	13
4. Éliminer les subventions aux sociétés : fausser le marché.....	13
5. Fiducies de revenu.....	14
6. Travail	15
7. Logiciels libres	17
8. Prêts aux petites entreprises et incitatifs à l'entreprise.....	18
9. Institutions financières	19
10. Lignes de chemin de fer – réhabiliter le rêve national	19
11. Transport urbain écologique	20
12. Infrastructure et collectivités.....	21
13. Agriculture et aliments.....	24
14. Organismes génétiquement modifiés.....	27
15. Les pêches.....	28
16. Vision verte des forêts.....	30
17. Développement de l'écotourisme.....	32
18. Mines	33
19. Industrie de l'énergie : dire non au nucléaire	34
DEUXIÈME PARTIE : PRÉVENIR LA CATASTROPHE CLIMATIQUE.....	36
1. Réduire véritablement les émissions de CO ₂	38
2. Adaptation au changement climatique.....	43
3. Remuer ciel et terre.....	44
a) Gouvernement	44
b) Bâtiments	44
c) Rendement énergétique	45
d) Énergies renouvelables.....	46
e) Transports	48
f) Véhicules.....	49
g) Collectivités.....	51
h) Industrie.....	51
i) Foresterie.....	52
j) Agriculture.....	52
k) Combustibles fossiles	53
l) Énergie nucléaire.....	53
m) Échelle mondiale	53

VISION VERTE

TROISIÈME PARTIE : PRÉSERVER ET RESTAURER L'ENVIRONNEMENT	55
1. La qualité de l'air.....	55
2. La protection et la conservation de l'eau.....	56
3. Les parcs nationaux.....	59
4. Les espèces menacées	61
5. Les substances toxiques.....	62
6. Soutien des sciences de l'environnement : renverser l'exode des cerveaux pour renforcer la capacité scientifique du gouvernement fédéral.....	65
7. Gaspillage zéro	66
8. La chasse au phoque commerciale	67
9. Le bien-être des animaux.....	67
10. Stratégie verte pour l'Arctique	68
11. Mesure et protection des comptes naturels du Canada.....	70
QUATRIÈME PARTIE : LES GENS	71
1. Programmes axés sur les familles	71
2. Répit pour la classe moyenne	72
3. Services de garde	74
4. Personnes âgées	74
5. Des personnes en meilleure santé – Un système de santé plus sain.....	76
7. Mettre fin à la lutte antidrogue	84
8. Droits, respect et dignité.....	84
a) Égalité de la femme	84
b) Personnes handicapées	86
c) Immigration et néo-Canadiennes et néo-Canadiens	87
d) Droits des gais, lesbiennes, bisexuels et transgenres (GLBT)	88
e) Politique autochtone	89
9. Protection de la recherche de l'excellence en éducation postsecondaire...	91
10. À la poursuite de la justice	93
a) Réforme de la Loi sur le divorce.....	93
b) Justice criminelle	94
c) Antiterrorisme et sécurité à la frontière	95
d) La lutte contre la criminalité en col blanc	96
e) La responsabilisation de l'entreprise	97
f) Contrôle et droit de posséder des armes à feu.....	98
11. Abolition de la pauvreté	99
12. Élimination de la pauvreté chez les enfants	101
13. Mettre fin à l'itinérance	102
14. Beauté et intégrité	103
CINQUIÈME PARTIE : LA PLANÈTE A BESOIN DU CANADA (ET VICE-VERSA)	108
1. Le rôle du Canada comme leader international en matière de rétablissement de la paix et d'atténuation de la pauvreté.....	108
2. Abolissons la pauvreté.....	110
3. La stabilisation des cours mondiaux : taxe Tobin.....	112
4. Élimination de toutes les armes nucléaires.....	113
5. Réforme des Nations Unies.....	114
6. Redéfinir le rôle du Canada en Afghanistan	115

VISION VERTE

7. Mettre fin au génocide au Darfour.....	118
8. Faire face à la crise de l'accroissement de la population mondiale.....	120
9. Conflit israélo-palestinien.....	122
10. Restauration de l'influence diplomatique historique du Canada.....	123
11. Maintien de relations saines avec notre voisin.....	123
12. Commerce et souveraineté.....	124
13. Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité.....	126
SIXIÈME PARTIE : BON GOUVERNEMENT.....	128
1. Renouveau démocratique et représentation proportionnelle.....	128
2. Améliorer la responsabilité et l'éthique gouvernementale.....	129
3. Faire du gouvernement un leader en approvisionnement éthique.....	130
4. Soutenir la libre circulation de l'information au Canada.....	131
5. La Gendarmerie royale du Canada (GRC).....	132
6. Statut particulier du Québec.....	133

Au sujet du Parti Vert du Canada et de sa Vision verte

Vision verte présente des théories d'avant-garde et des solutions rationnelles et réalistes pour tous les enjeux les plus pressants pour les Canadiennes et les Canadiens. Élaboré par les 31 membres du cabinet fantôme du Parti Vert et avec les conseils d'experts, de militants et de citoyennes et citoyens qui ont pris part à des ateliers sur la politique organisés dans l'ensemble du Canada, ce document présente des propositions fondées sur les politiques approuvées par les membres du Parti Vert.

Les solutions du Parti Vert sont rationnelles parce que le Parti Vert, contrairement aux autres partis, comprend les limites à la croissance fondées dans la science et établies par la capacité biotique de notre planète. Nous devons respecter ces limites. Autrement, nous épuiserons les ressources, dégraderons notre environnement et mettrons en péril notre économie, notre santé et l'avenir de nos enfants.

Nos solutions sont réalistes parce qu'elles respectent les « pratiques exemplaires » déjà en place dans certaines régions du Canada et à l'étranger. Ces pratiques sont rentables, éprouvées et produisent des résultats bons à la fois pour les gens, l'économie et l'environnement.

Les solutions terre à terre du Parti Vert fonctionneront pour le Canada parce qu'elles ont fonctionné à l'échelle internationale. Bon nombre de nos solutions ont été utilisées avec succès en Europe où des Verts se font élire à tous les ordres de gouvernement, notamment au sein de l'Union européenne et de parlements nationaux. Les pays où des Verts ont été élus sont des pays qui créent de nouveaux emplois payants tout en atteignant leurs objectifs de réduction des gaz à effet de serre. Ce sont des pays où l'écart entre les riches et les pauvres est faible et le niveau de vie élevé. Ces pays ne compromettent pas l'environnement au profit de l'économie. Leurs économies sont vigoureuses et leurs lois environnementales, rigoureuses.

De nombreuses personnes trouvent difficile de positionner le Parti Vert dans le spectre politique traditionnel. Nous croyons qu'une économie durable passe par la saine gestion financière et le renforcement de notre économie. Cela veut-il dire que nous soyons « de droite »? Nous croyons que le gouvernement doit fournir des services sociaux essentiels tout en protégeant notre environnement et les droits des femmes, des minorités et des personnes défavorisées. Cela fait-il de nous un parti « de gauche »? Pas du tout. Les gens perçoivent de plus en plus le Parti Vert simplement comme le parti de l'avenir.

Une autre différence importante sépare le Parti Vert des autres partis. Nous ne ferons jamais passer la quête du pouvoir avant les principes. Nous ne laisserons pas les politiques partisans entraver les bonnes idées et leur mise en œuvre. Nous sommes d'accords avec les gens qui disent que le moment est venu pour tous les partis politiques de cesser leurs querelles et leurs manœuvres et de lutter contre le changement climatique et d'œuvrer pour notre environnement, notre système de santé et notre économie.

Le Parti Vert, fondé en 1983, est aujourd'hui un géant sur la scène politique canadienne. Plus de 660 000 Canadiennes et Canadiens ont voté Vert à l'élection fédérale de 2006. Plus d'une personne sur dix se dit aujourd'hui prête à voter Vert.

Il y a un seul vrai Parti Vert. Nous ne sommes pas comme les partis de la vieille garde qui parlent

VISION VERTE

vert lorsqu'ils cherchent à gagner des votes et mettent de côté les mesures écologiques une fois élus. Vous pouvez nous faire confiance pour respecter nos promesses et défendre les enjeux qui vous tiennent à cœur. Si vous partagez notre vision et souscrivez aux solutions que nous proposons, VOTEZ VERT.

Changeons le climat du Parlement.

VISION VERTE

« Sans vision, les gens finissent par périr. »

Quel genre de Canada voulons-nous en 2020? (Et comment y parviendrons-nous?)

Le Parti Vert a une vision positive du Canada, aujourd'hui et pour l'avenir.

Nous visons à soutenir une société dans laquelle l'obligation de *gagner sa vie* ne l'emporte pas sur *vivre*; où *avoir plus* ne supplante pas *être plus*.

Dans la *Vision verte*, les Canadiennes et les Canadiens ont une meilleure qualité de vie où ils connaissent la santé et le bien-être, l'éducation et un travail significatif, la prospérité et la réussite économique, et ce, dans le respect de la santé écologique.

Dans notre vision du Canada, la capacité ou le handicap, le cadre économique, la race et la culture n'empêchent personne de contribuer à la prospérité du Canada ou d'en tirer parti.

Les collectivités canadiennes – urbaines et rurales – prospèrent dans la *Vision verte*, y compris les collectivités dépendantes des pêches, des forêts et de l'agriculture.

Le Canada joue un rôle positif dans le monde, collaborant avec les gouvernements, au Nord comme au Sud, pour assurer l'égalité, la sécurité mondiale et la paix.

« Nous entrons désormais dans l'ère des conséquences. »

Sir Winston Churchill

Éviter le « Retour à l'âge des ténèbres »

Dans son dernier livre, *Retour à l'âge des ténèbres*, l'urbaniste et auteure canadienne de renom Jane Jacobs écrit que cinq piliers de notre civilisation et de notre culture sont actuellement menacés. Elle écrit également que les politiques gouvernementales contribuent aux « signes inquiétants de déclin » par l'érosion constante de la famille, de la communauté et de l'éducation. Elle prévient que la famille, la communauté et l'enseignement supérieur, tout comme la rigueur de la science et la bonne fiscalité, sont « en voie de devenir inutiles » et ainsi dangereusement proches de la perte de mémoire et de la vacuité culturelle.

VISION VERTE

C'est ce que nous ressentons au plus profond de nous-mêmes. Toutefois, quel parti politique tient compte de cette menace?

Des politiques réalistes dans un monde réel peuvent nous orienter vers un avenir meilleur. À l'inverse, des politiques médiocres, mal conçues, reposant sur une vision bancal et mises en œuvre de façon imprécise risqueraient de laisser à nos enfants et à leurs enfants un monde invivable. Le Parti Vert croit que des améliorations peuvent être faites immédiatement tout en reconnaissant que la planification à long terme est indispensable pour donner la chance aux générations à venir d'en bénéficier.

Voici le plan du Parti Vert pour le Canada. Voici les mesures que nous prendrons lorsque nous formerons le gouvernement. Voici les politiques que nous présenterons d'ici là aux autres partis. Nous travaillerons en étroite collaboration avec la Chambre des communes pour modifier les priorités et promouvoir ces idées novatrices dont l'heure est venue.

« Il n'est rien au monde d'aussi puissant qu'une idée dont l'heure est venue. »
Victor Hugo

Nous commençons avec une vision de la société que nous voulons.

Toutes les politiques qui suivent portent sur les fondements de notre vision cohésive, cohérente et réalisable. Chaque politique a fait l'objet d'un examen rigoureux et répond dans l'affirmative aux questions suivantes :

- Cela sert-il l'intérêt commun?
- Cela améliore-t-il la sécurité mondiale sur les plans écologique et géopolitique?
- Cela répond-il aux besoins des enfants?
- Cela permet-il au Canada de préserver sa qualité de vie et sa santé économique?
- Cela protège-t-il les familles?
- Cela permet-il de protéger, d'améliorer et de restaurer les systèmes entretenant la vie de la planète?
- Cela favorise-t-il des systèmes – culturels, institutionnels, technologiques – qui sont résilients et capables de s'adapter aux traumatismes d'un monde moins prévisible?

Le gouvernement du Parti Vert abandonnera le bagage d'idées politiques actuelles qui sont plutôt stagnantes. Le Parti Vert laissera les partis de la vieille garde à leurs rivalités de clocher à la fine pointe du *statu quo*.

Nous avons une vision. Avec votre aide, nous pourrions la réaliser.

« Nous, la génération qui enjambra le siècle prochain, pouvons également ajouter une recommandation formelle – si nous ne faisons pas l'impossible, nous devons faire face à l'inconcevable. »
Petra Kelly, fondatrice du Parti Vert d'Allemagne

PREMIÈRE PARTIE : UNE ÉCONOMIE VERTE

Les Canadiennes et les Canadiens jouissent d'une qualité de vie parmi les plus élevées au monde, aujourd'hui et dans toute l'histoire de l'humanité.

Nous avons la chance d'avoir des ressources abondantes, une main d'œuvre qualifiée et instruite, et une culture organisationnelle fortement innovante. Néanmoins, nous ne réalisons pas notre plein potentiel. Le taux de chômage est toujours aussi inacceptable – pas partout, mais il est inquiétant de constater qu'une véritable stagnation économique frappe encore d'importantes régions.

Un nombre encore trop élevé de petites entreprises sont acculées à la faillite tandis que de grands secteurs industriels, comme l'industrie automobile et la foresterie, accusent des pertes d'emplois alors qu'ils luttent pour survivre. Les travailleuses et les travailleurs canadiens comptent parmi les plus surchargés de travail dans le monde industrialisé. Un rapport du Centre canadien de politiques alternatives affirme que seul les 10 pour cent des Canadiennes et des Canadiens les plus riches ne font pas d'heures supplémentaires. Le rapport conclut que, bien que plus instruite et travaillant plus fort que les autres, notre génération de familles canadiennes [*Traduction*] « ...*met les bouchées doubles simplement pour conserver son niveau de vie, tandis que la moitié inférieure perd du terrain.* » Cette situation est inacceptable.

Notre vision

L'approche du Parti Vert consiste à penser en termes holistiques. Comment pouvons-nous atteindre le meilleur résultat économique qui soit? Comment nos régimes fiscaux et réglementaires font-ils obstacle à la durabilité économique?

Avec les États-Unis pour partenaire commercial principal, comment pouvons-nous veiller à la santé de l'économie canadienne sans abandonner notre souveraineté et être subsumés dans l'orbite américaine, soit le scénario proposé par le soi-disant Partenariat pour la sécurité et la prospérité?

Nous visons à renforcer les économies locales en mettant l'accent sur les petites entreprises, le développement de l'autonomie nationale et régionale, la diversification économique, le développement du commerce « équitable », le développement de la fabrication et de la transformation à valeur ajoutée de nos ressources naturelles, le développement de la production à certification écologique et une transition rapide vers les sources d'énergie renouvelables afin d'offrir des possibilités de développement aux économies locales.

Cette génération pourrait tirer profit de la plus grande occasion d'affaires de tous les temps – la transition vers une économie faible en carbone. Qu'elle soit le résultat de la hausse des prix de l'énergie, de la diminution des réserves de pétrole, de menaces géopolitiques stratégiques au pétrole étranger, de la crise climatique ou d'une combinaison de tous ces facteurs, la nation qui saura mobiliser ses ressources en vue de développer et de commercialiser des technologies à faible utilisation de carbone (combustibles de rechange, sources d'énergie renouvelables, meilleur rendement énergétique, etc.) sera en mesure de composer avec les derniers soubresauts des prix des combustibles fossiles et d'émerger avec une économie dynamique et florissante. Le Canada se doit d'être ce pays.

A. Fondements du plan économique vert

1. Maximisation de l'efficacité

Le principe directeur de la politique économique verte est la maximisation de l'efficacité. La politique économique du Parti Vert vise à améliorer l'efficacité des ressources et l'utilisation de l'énergie d'un facteur de quatre.

Dans leur livre fondamental, *Facteur quatre*, Ernst von Weizsacker, Amory B. Lovins et L. Hunter Lovins concluent comme suit :

« La quantité de richesse extraite d'une unité de ressources naturelles peut quadrupler. En d'autres termes, nous avons les capacités de faire deux fois mieux avec deux fois moins. »

Les ouvrages dans ce domaine abondent et sont appuyés par d'innombrables faits. Les améliorations liées à la productivité du travail ont soutenu la période de croissance économique qui a suivi la deuxième guerre mondiale. Nous devons à présent répéter cet exercice afin d'améliorer la productivité des ressources et l'utilisation de l'énergie.

2. Redressement des prix

Pour y arriver, les distorsions de l'économie de marché créées à défaut de ne pas avoir su internaliser les effets externes doivent être éliminées. Autrement dit, nous devons redresser les prix. Le mécanisme d'intervention politique le plus important permettant de faire progresser ou de retarder la durabilité économique est le cadre financier.

L'engagement du Parti Vert envers l'écologisation de la fiscalité permettra de :

- **Réduire les impôts;**
- **Réduire les charges sociales;**
- **Instaurer une taxe sur les émissions carboniques pour transmettre des signaux économiques clairs et signaler qu'il y a un prix à payer pour le gaspillage d'énergie et de ressources.**

Selon un éditorial paru dans l'édition du 9 septembre 2006 de l'hebdomadaire *The Economist* :

[Traduction]

« Idéalement, les politiciens opteraient pour la taxe sur les émissions carboniques la plus efficace, ce qui supposerait un prix suffisamment stable que les producteurs pourraient incorporer à leurs plans d'investissement. »

En outre, le Parti Vert éliminera les grosses subventions versées aux sociétés et les programmes de subvention connexes. Il est absurde de verser des subventions aux sociétés les plus riches de la planète pour l'exploitation du produit le plus profitable au monde – un baril de pétrole. Ces

VISION VERTE

subventions doivent être éliminées. Il est logique de réduire les impôts sur les choses que nous voulons, comme le revenu et l'emploi, tout en augmentant les taxes sur les choses que nous ne voulons pas, soit les émissions de gaz à effet de serre et la pollution à l'origine du smog.

Les sociétés canadiennes veulent deux choses de leur gouvernement : des politiques prévisibles et des politiques cohérentes.

Le gouvernement du Parti Vert veillera à la clarté des règles, à l'égalité des chances et à la transparence du processus de prise de décision.

Notre plan financier est simple : utiliser le régime fiscal en vue d'atteindre les objectifs sociaux et écologiques. Redresser les prix. Laisser les sociétés libres de faire des affaires, tout en transmettant des signaux clairs sur les objectifs environnementaux et sociaux.

Principaux objectifs sociaux :

- Faire en sorte que les Canadiennes et les Canadiens puissent passer plus de temps avec leurs amis, leur famille et leur collectivité;
- Transmettre les bons signaux de prix à l'économie. L'ère de l'énergie bon marché et abondante est désormais révolue. Une taxe sur les émissions carboniques transmettra ce signal et permettra de générer les recettes nécessaires pour réduire les impôts, autoriser le partage du revenu et financer la mise en œuvre des politiques de lutte contre la pauvreté décrites un peu plus loin dans le présent document;
- Éliminer les subventions pernicieuses versées aux sociétés. À bas les sociétés parasites. Fini les « prêts » non remboursés aux organismes subventionnaires gouvernementaux.

B. Application de ces principes au processus de prise de décision économique

Plus l'enjeu est de taille, plus l'occasion est grande. Le Canada et la communauté internationale devront relever un défi énergétique-environnemental aux proportions historiques au cours des prochaines décennies. La hausse des prix des combustibles fossiles, l'augmentation des pertes liées aux conditions météorologiques exceptionnelles entraînées par l'exacerbation de la crise climatique, la hausse de la température du globe et l'augmentation des niveaux de pollution nous obligeront à mettre en œuvre des mesures d'atténuation et d'adaptation. Une stratégie de développement économique intelligente – et une occasion d'investissement attrayante – consiste à concentrer le développement et les investissements économiques communautaires dans les « technologies et services propres. »

La technologie verte est considérée l'affaire du siècle. Tous les ordres de gouvernement doivent favoriser cette approche économique verte par l'entremise de mesures fiscales et de politiques efficaces et d'une formation adéquate axée sur les compétences et dans les métiers aux niveaux secondaire et postsecondaire.

Dans le cadre de la contribution fédérale au développement de cette vision économique verte, le gouvernement du Parti Vert du Canada procédera au transfert progressif des taxes de consommation courantes aux produits et services qui nuisent aux personnes et à l'environnement, tout en réduisant

VISION VERTE

simultanément les impôts et les taxes sur les produits et les activités économiques inoffensives. Ce « virage fiscal vert » sera largement sans incidences sur les recettes du gouvernement, c'est-à-dire que certaines taxes augmenteront alors que d'autres seront réduites. Notamment, nous réduiront l'impôt des particuliers et les charges sociales. En fait, puisque le Parti Vert est déterminé à éliminer la pauvreté, il veillera à ce que ce virage fiscal n'alourdisse pas injustement le fardeau fiscal des membres les plus vulnérables de notre société.

Ainsi, la transition vers un modèle comptable qui tient compte des « vrais coûts » des activités économiques, soit la « méthode du coût complet », où le prix des produits et services tient compte des effets positifs ou négatifs de ces derniers pendant toute leur durée de vie, nous permettra, comme société, de faire des choix de consommation responsables afin d'orienter l'économie vers la durabilité écologique.

1. Meilleure comptabilisation du bien-être de la nation

Selon certains, l'économie canadienne se porte très bien. Cependant, la prospérité nationale va au-delà du simple échange de dollars. Le produit intérieur brut (PIB) – le résultat net national – est une mesure de l'argent qui change de mains, sans égard à la réduction des inégalités sociales, à l'avancement de la durabilité ou à la sauvegarde de notre capital naturel de ressources primaires telles que les populations de poissons sauvages, les forêts naturelles et les sols fertiles. La plupart des économistes conviennent que le PIB est une piètre mesure du bien-être économique ou de la qualité de vie, mais nos gouvernements continuent de l'utiliser comme fondement de leurs principales décisions fiscales et politiques.

Notre vision

L'indice de progrès réel (IPR) est une méthode comptable nouvelle et innovatrice qui définit le bien-être de façon plus systématique et plus complète. Le taux d'alphabétisation, la santé et la bonne forme physique, les travaux ménagers, le temps passé en famille, l'infrastructure publique, les institutions culturelles, le bénévolat communautaire, la qualité de l'eau et de l'air, les forêts, les terres agricoles, les marécages et l'emploi sont tous mesurés par l'IPR.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Proposeront des projets de loi pour instaurer un « indice canadien du bien-être » pour mieux informer le gouvernement afin qu'il puisse rendre le régime fiscal et le partage des recettes plus équitables entre les différents ordres de gouvernement.
- Modifieront le système de comptes nationaux pour mesurer l'appauvrissement et l'enrichissement des principales ressources biologiques du Canada comme partie intégrante de la valeur du Canada.

2. Impôts équitables – réformes fiscales

La plupart des Canadiennes et des Canadiens n'aiment pas payer des impôts, encore moins s'ils les jugent injustes ou n'ont pas l'impression d'en avoir pour leur argent. Les gens n'aiment pas les dépenses inutiles engagées par un gouvernement bureaucratisé à l'extrême. Très bien. Toutefois, environ la moitié des Canadiennes et des Canadiens se disent prêts à payer plus d'impôts pour avoir un environnement plus propre, de meilleurs soins de santé et une meilleure éducation et pour aider les gens dans le besoin.

Les politiques en matière de fiscalité et de dépenses publiques contribuent à façonner notre société en transmettant des signaux pour indiquer quels secteurs de la société importent le plus aux gouvernements. Au cours des cinq dernières années, les Conservateurs et les Libéraux ont utilisé le régime fiscal pour favoriser les grandes sociétés : l'impôt sur les sociétés a été réduit de près de 8 pour cent, et ce, au moment même où les sociétés enregistraient des profits records. Pendant ce temps, le coût de la vie augmente. Les gens économisent moins, sont de plus en plus endettés et travaillent de plus en plus d'heures sans gagner plus d'argent. La plupart des gens trouvent de plus en plus difficile de subvenir aux besoins de leur famille et de payer pour un logement décent.

Notre vision

Le Parti Vert vise à réformer notre régime fiscal pour le rendre plus équitable et plus près des vraies priorités des Canadiennes et des Canadiens, qui souhaitent un environnement sain, une économie durable et une société dynamique et bienveillante.

Il est absurde de verser des subventions aux sociétés les plus riches de la planète – les sociétés pétrolières. Nous devons supprimer ces subventions pernicieuses immédiatement plutôt que de poursuivre la « politique de droits acquis » du budget 2007 du gouvernement conservateur.

Le Parti Vert réduira les taxes sur les choses que nous voulons tous, comme les revenus et l'emploi, et augmentera les taxes sur les choses que nous ne voulons pas, soit les choses qui nuisent aux gens et à l'environnement.

Notre « virage fiscal vert » sera progressif et respectera des calendriers de mise en œuvre qui accordent du temps à l'industrie pour se préparer. En outre, il réduira au maximum les incidences sur les recettes du gouvernement, parce qu'un virage fiscal n'est pas une occasion de plus de prélever des impôts. Au contraire, nous réduirons l'impôt sur le revenu et les charges sociales, et veillerons à ce que nos politiques fiscales aident – plutôt que de nuire – aux membres les plus démunis de notre société.

Pour réaliser un virage fiscal efficace, nous devons embrasser le changement et adopter un modèle comptable qui tient compte des « vrais coûts », soit la « méthode du coût complet », où l'activité économique est comptabilisée de façon à ce que les comptes nationaux reflètent les avantages et les coûts économiques, sociaux et environnementaux. Cette méthode permettra de taxer les produits et les services – et en fin de compte d'établir les prix de ces produits et services – en fonction des répercussions positives et négatives d'un produit ou d'un service pendant toute sa durée de vie. Nous l'avons déjà fait pour les produits du tabac. Ce genre de taxes aide les consommateurs à faire des choix rationnels.

VISION VERTE

Il existe d'autres moyens pour faire en sorte que les taxes contribuent d'avantage à améliorer notre société. Notre régime fiscal doit être conçu pour réduire la pauvreté, favoriser les activités respectueuses de l'environnement et générer plus de richesse pour les 90 pour cent des Canadiennes et des Canadiens qui travaillent actuellement plus dur et plus longtemps sans pour autant améliorer leur sort.

Le plan financier du Parti Vert est simple : réduire la dette de façon progressive, transmettre des signaux fiscaux clairs qui permettent aux sociétés de faire des profits selon des règles du jeu harmonisées, et introduire des mesures fiscales pour faire en sorte que les sources de revenus et les dépenses publiques répondent aux objectifs sociaux, économiques et écologiques.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Institueront une gamme complète de taxes « pollueur-payeur », y compris une taxe sur les émissions carboniques, conçues pour réduire le recours aux combustibles fossiles en les rendant plus chers à produire et à brûler. Toutes ces taxes n'auront pratiquement aucune incidence sur les recettes. Les revenus générés seront compensés par des réductions dans d'autres secteurs, notamment des réductions au niveau de l'impôt sur le revenu des particuliers, des charges sociales et des produits et technologies écologiques. Ces nouvelles taxes seront non-régressives (p. ex., la taxe sur les émissions carboniques comprendra un programme de remise pour les Canadiennes et les Canadiens à faible revenu vivant en zone rurale).
- Élimineront l'impôt sur les revenus inférieurs au seuil de faible revenu (17 219 \$ pour une personne seule vivant en zone urbaine).
- Modifieront le régime d'impôt sur le revenu des particuliers afin que les riches assument leur juste part du fardeau fiscal, pour enfin pouvoir rétrécir l'écart sans cesse grandissant entre riches et pauvres, en instaurant une tranche d'imposition plus élevée pour les revenus annuels supérieurs à 150 000 \$. (Au Canada, le taux plafonne à 29 pour cent pour les revenus supérieurs à 121 000 \$. En revanche, le taux américain plafonne à 35 pour cent pour les revenus supérieurs à 336 000 \$US.)
- Collaboreront avec les provinces pour augmenter les taxes sur le tabac et l'alcool.
- Inciteront les gens à produire leur déclaration d'impôts par le biais d'IMPÔTNET, le système électronique de Revenu Canada (faisant ainsi économiser de l'argent au Ministère) en donnant aux utilisateurs un crédit d'impôt automatique de 10 \$.
- Élaboreront un calendrier de virage fiscal précis pour offrir des incitatifs fiscaux et des remises directes aux entreprises et aux particuliers qui investissent dans l'économie faible en carbone (p. ex., en installant des chauffe-eau solaires, en améliorant le rendement énergétique de leurs lieux de résidence ou d'affaires, etc.).
- Accéléreront l'allégement fiscal offert aux particuliers qui donnent à des organismes de charité.

(Voir **QUATRIÈME PARTIE : LES GENS** pour un aperçu plus approfondi des mesures fiscales qui tiennent compte des besoins des familles, y compris le partage du revenu.)

3. Équilibre du budget – Réduction de la dette

La dette du Canada s'élève actuellement à 481 milliards de dollars. Au cours de l'exercice financier de 2005-2006, les frais de service de la dette publique totalisaient 33,8 milliards de dollars. Notre gouvernement paie 93 millions de dollars en intérêt chaque jour. Le fardeau de cette dette prive d'argent de nombreux programmes gouvernementaux essentiels. Imaginons ce que nous pourrions faire avec 33,8 milliards de dollars pour soulager la pauvreté et offrir des logements et une éducation postsecondaire à prix abordable au Canada.

Avoir une dette envers des créanciers extérieurs rend nos décideurs politiques vulnérables aux pressions venant de l'extérieur du pays. Par exemple, le rapport de 1994 du Fonds monétaire international (FMI) recommandait au gouvernement du Canada de réduire le nombre de lits dans les hôpitaux, de convertir les bourses étudiantes en prêts étudiants portant intérêts, et d'éliminer le financement accordé à l'Office national du film, à la SRC et à VIA Rail. Le gouvernement du jour a donné suite à toutes les recommandations formulées en procédant à toutes ces coupures. L'année suivante, les Canadiennes et les Canadiens perdirent 10 pour cent de leurs lits d'hôpitaux à l'échelle du pays, et notre système de santé connaît aujourd'hui une crise liée aux temps d'attente. Si nous n'avions aucune dette, nous ne serions plus redevables au FMI ou aux agences internationales de notation.

Notre vision

Le Parti Vert est d'avis qu'il faut vivre selon ses moyens – sur les plans écologique et financier. Nous sommes déterminés à équilibrer le budget et à réduire la dette publique. Ce ne sera pas facile. Pour rembourser notre dette tout en finançant des programmes qui répondent aux besoins sociaux, économiques et environnementaux immédiats, nous devons maintenir le montant de l'imposition à des niveaux sains et justes. Nous devons également veiller à ce que les Canadiennes et les Canadiens en aient pour leur argent.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Établiront un calendrier régulier pour rembourser progressivement la dette tout en répondant aux besoins sociaux et environnementaux immédiats, accélérant le remboursement de la dette au fil du temps, mais en commençant par de modestes objectifs pour être en mesure d'investir dans des programmes essentiels tels que le *Plan climatique du Parti Vert : une nouvelle révolution énergétique pour prévenir une catastrophe planétaire*.

4. Éliminer les subventions aux sociétés : fausser le marché

« Les gouvernements ne sont pas bons pour choisir des gagnants,
mais les perdants sont bons pour choisir des gouvernements. »

Mark Milke, A Nation of Serfs

Le gouvernement fédéral a versé des subventions à l'industrie nucléaire à la hauteur de 17 milliards

VISION VERTE

de dollars au cours des quatre dernières décennies. Divers programmes de développement régional (Agence de promotion économique du Canada atlantique, ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest, Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec) ont canalisé des milliards de dollars à des entreprises qui ont par la suite déclaré faillite. Les subventions accordées par Industrie Canada depuis 1982 à certaines des plus grandes sociétés du pays ont coûté 5,8 milliards de dollars. Partenariat technologique Canada a englouti à lui seul 2 milliards de dollars, et les déductions pour amortissement accéléré accordées à l'industrie des sables bitumineux s'élèvent à 1,3 milliard de dollars par année.

Les subventions pernicieuses faussent le marché et envoient des signaux mitigés : réduction du carbone – augmentation de l'utilisation des combustibles fossiles; création d'emploi – réorganisation par le biais de mises à pied. Les subventions versées à l'industrie pétrolière et gazière de 1996 à 2002 ont atteint 8,3 milliards de dollars. Au cours de la même période, le gouvernement a affecté 3,7 milliards de dollars à l'atteinte de ses objectifs de réduction des gaz à effet de serre aux termes du Protocole de Kyoto.

Notre vision

Le Parti Vert veut mettre fin aux subventions versées aux sociétés et entreprendre l'écologisation de la fiscalité en vue de rendre le régime fiscal plus cohérent.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Élimineront la majorité des subventions aux entreprises et institueront de nouvelles taxes sur les activités des sociétés qui nuisent à l'environnement.
- Introduiront des projets de loi antitrust plus efficaces dans les secteurs concentrés de l'industrie.
- Exigeront des sociétés qu'elles fournissent des renseignements précis au sujet de leur dossier de conformité aux lois et aux politiques en matière de travail, d'environnement, de droits de la personne, de consommation, de santé et de sécurité, de criminalité, de concurrence et d'impôts et qu'elles protègent les personnes qui dénoncent les transgresseurs.
- Soutiendront des groupes de vigilance de citoyennes et de citoyens, démocratiquement structurés et largement représentatifs, pour surveiller les principaux secteurs de l'économie.

5. Fiducies de revenu

Se basant sur une promesse électorale faite par le Parti conservateur à l'élection 2006 selon laquelle il ne toucherait pas aux fiducies de revenu, qui pourraient conserver leur statut non fiscal, plus d'un million de Canadiennes et de Canadiens ont investi dans les fiducies de revenu. Les Conservateurs n'ont pas respecté leur promesse et ces investisseurs ont perdu plus de 30 milliards de dollars. De nombreuses personnes âgées ont vu leurs économies pour la retraite disparaître en l'espace de quelques heures.

Les motifs évoqués pour rompre cette promesse étaient que le gouvernement du Canada perdait des recettes fiscales parce que les fiducies ne payaient pas d'impôts. Finances Canada opérait comme si

VISION VERTE

les fiducies ne génèrent aucune recette fiscale, ce qui était manifestement une erreur – les fiducies versaient des fonds aux investisseurs, et des impôts étaient alors perçus sur ces fonds.

Il y a d'autres motifs politiques pour lesquels il faudrait restreindre ou décourager les fiducies. Si on pouvait démontrer que, au fil du temps, ce type d'arrangement incitait les investisseurs à ne pas réinvestir leurs profits dans la modernisation ou l'élargissement des opérations canadiennes, des mesures s'imposeraient. Jusqu'à ce jour, ce raisonnement est intuitif et non empirique. Ce qui ressort clairement de cet épisode est que le motif invoqué pour rompre cette promesse – les pertes fiscales – n'était pas justifié.

Notre vision

Le Parti Vert condamne le gouvernement Harper pour avoir rompu cette promesse électorale et fait une embardée aux particuliers et aux sociétés. La décision d'imposer les fiducies de revenu a laissé les sociétés canadiennes plus vulnérables aux prises de contrôle étrangères. Il faudra des années pour saisir toute la portée du préjudice causé au pays par la décision du gouvernement Harper.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Examineront et répareront l'énorme préjudice causé aux Canadiennes et aux Canadiens par la rupture de la promesse électorale du gouvernement conservateur et ajusteront les taux d'imposition pour tenir compte de cette erreur.
- Donneront des indications à Finances Canada pour effectuer un contrôle par échantillonnage de la comptabilisation du coût entier des fiducies de revenu, y compris les pertes fiscales issues des sociétés et des impôts sur le revenu des particuliers ayant investi dans les fiducies de revenu, pour établir un taux d'imposition juste à l'égard des revenus et des dividendes de fiducie.
- Inciteront le gouvernement à adopter des taux d'imposition justes qui en résultent. Veilleront à ce que les bénéficiaires étrangers de ces fiducies soient imposés selon un taux plus élevé, et les imposeront entre temps à un taux de 10 pour cent.
- Informeront les sociétés et les investisseurs du processus utilisé pour établir un taux d'imposition équitable sur les fiducies de revenu.

6. Travail

Les travailleuses et les travailleurs canadiens comptent parmi les plus surchargés de travail dans le monde industrialisé. Le Parti Vert souhaite aider les Canadiennes et les Canadiens à trouver un meilleur équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle en augmentant la quantité de congés annuels payés au niveau fédéral et en soutenant des politiques provinciales qui préconisent des semaines de travail écourtées.

Le Parti Vert portera à trois semaines au minimum le congé annuel payé. De nombreux pays où les normes minimales sont de quatre semaines ou plus de congé annuel payé ont une économie plus productive et plus concurrentielle à l'échelle internationale que celle du Canada.

VISION VERTE

Des pays comme le Danemark, l'Irlande et les Pays Bas jouissent de normes de travail bien supérieures à celles du Canada, alors que le taux de chômage dans ces pays est beaucoup plus bas que chez nous. Une telle stratégie permettrait de réduire les coûts sociaux pour l'ensemble du pays. Les pays scandinaves ont les normes de travail et sociales les plus élevées au monde, tout en comptant parmi les premiers pays au niveau de la compétitivité internationale.

De récentes études démontrent qu'un nombre croissant de Canadiennes et de Canadiens ne prennent pas la totalité de leurs vacances – ou n'en prennent pas du tout – tout en travaillant de plus en plus d'heures supplémentaires non rémunérées. Les maladies causées par le stress en milieu de travail ajoutent plus de 5 milliards de dollars par année au fardeau financier du système de santé selon le rapport intitulé *Enquête nationale sur le conflit entre le travail et la vie personnelle* produit pour Santé Canada.

Le régime de charges sociales actuellement en vigueur au Canada décourage les employeurs d'embaucher davantage de travailleurs, même lorsqu'une société ou une entreprise a besoin d'augmenter ses effectifs. Il décourage notamment les employeurs d'embaucher des employés à plein temps qui auraient droit aux avantages sociaux autres que leur salaire horaire ou mensuel. Il est plus rentable d'embaucher des travailleuses et des travailleurs temporaires et à court terme, ou de prolonger les heures de travail du personnel déjà en poste, y compris en ajoutant des heures supplémentaires rémunérées, que d'embaucher du personnel supplémentaire. Cette situation génère des pressions croissantes sur les travailleurs et leurs familles. Les recettes générées par la taxe sur les émissions carboniques permettront au gouvernement du Parti Vert de réduire les charges sociales, et donc de réduire cet incitatif pernicieux.

Dans une société progressive, les intérêts des travailleuses et des travailleurs et ceux des sociétés vont main dans la main. Comment le gouvernement conservateur peut-il justifier les compressions budgétaires réalisées à l'endroit du Centre syndical et patronal du Canada, la plus ancienne tribune d'affaires et de travail? Comment peut-il justifier les réductions touchant la Condition féminine et son refus d'édicter des lois sur l'équité salariale, malgré les recommandations dans ce sens issues d'un examen fédéral de deux ans sur l'équité salariale au Canada?

Notre vision

Le Parti Vert croit que les travailleuses et les travailleurs ont le droit d'organiser des négociations collectives et de participer au processus de la libre négociation collective. Les droits du travail sont des droits de la personne. Nous croyons en la parité salariale pour les femmes, à l'égalité de traitement pour les travailleuses et les travailleurs syndiqués et non syndiqués, et au droit de chaque travailleuse et de chaque travailleur à un juste salaire, à un milieu de travail sain et sécuritaire et à un horaire de travail compatible avec une bonne qualité de vie.

Notre stratégie d'emploi est directement liée au développement d'une économie verte. Des dizaines de milliers d'emplois de « cols verts » sont liés à des initiatives vertes, comme l'amélioration du rendement énergétique des bâtiments résidentiels et commerciaux du Canada.

Le Parti Vert veut que le Canada suive l'exemple des pays qui prennent soin de leurs travailleuses et de leurs travailleurs et qui jouissent ainsi de faibles taux de chômage, d'incidences réduites de maladies causées par le stress en milieu de travail et d'économies parmi les dynamiques au monde au

VISION VERTE

niveau de la productivité et de la compétitivité internationale

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Ramèneront le salaire minimum à 10 \$ de l'heure en vertu du *Code canadien du travail*.
- Lutteront pour la modification du *Code canadien du travail* afin d'instaurer un congé annuel payé de trois semaines au minimum et une réduction gérée de la semaine de travail normale à 35 heures par semaine.
- Appuieront des lois anti-briseur de grève fédérales.
- Appuieront la modification de la législation en matière de normes d'emploi pour offrir une protection égale aux contractuels et aux temporaires.
- Renforceront les protections et les droits des travailleuses et des travailleurs non syndiqués afin de réduire l'écart réel et croissant entre les lieux de travail syndiqués et les lieux de travail non syndiqués.
- Augmenteront le nombre d'inspections fédérales et établiront des moyens de dissuasion plus sévères afin d'éliminer le travail supplémentaire non rémunéré – qui est illégal – et de faire observer intégralement les normes du *Code canadien du travail*. Cela permettra d'économiser de l'argent en réduisant les coûts liés au stress et aux incidences sociales.
- Modifieront le droit du travail fédéral afin de rendre obligatoire la pose d'une affiche soulignant les droits des travailleuses et des travailleurs sur tous les lieux de travail réglementés par le gouvernement fédéral, comme c'est présentement le cas sous tous les régimes de droits du travail provinciaux.
- Octroieront des remises aux sociétés qui offrent des garderies sur les lieux de travail, des aliments sains, et des installations de conditionnement physique et pour faciliter les déplacements à bicyclette.

7. Logiciels libres

À mesure que les composantes informatiques deviennent plus performantes, il est important que les logiciels puissent être modifiés par les personnes qui les achètent et les utilisent. Les logiciels libres se développent en parallèle des logiciels privés. Règle générale, les logiciels libres sont offerts gratuitement ou pour un coût minime, ce qui les rend très populaires dans les pays en développement. Un logiciel libre peut être exécuté, étudié et adapté, redistribué et amélioré avec peu ou pas de restrictions. Les entreprises sont libres d'adapter le logiciel à leurs propres besoins.

En vertu du modèle de gestion du logiciel libre, les vendeurs peuvent exiger des droits pour la distribution et offrir un soutien technique et un service de personnalisation de logiciel payants. Les logiciels libres permettent aux utilisateurs de collaborer en vue d'améliorer et de rendre plus précis les programmes qu'ils utilisent. Le logiciel libre est un bien collectif plutôt qu'un bien privé.

Notre vision

Le Parti Vert soutient les objectifs et les idéaux liés aux logiciels libres et croit que la concurrence du Canada à l'échelle internationale dans le domaine de la technologie de l'information (TI) sera grandement améliorée par l'adoption de politiques efficaces en faveur des logiciels libres.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Feront en sorte que tous les nouveaux logiciels développés pour ou par le gouvernement respectent les normes ouvertes, et favoriseront et soutiendront une transition nationale vers les logiciels libres pour tous les principaux systèmes informatiques du gouvernement. Cela permettra de renforcer la sécurité et la solidité de l'infrastructure des TI du Canada, de réduire les frais d'administration et de réglementation, et de renforcer les compétences locales dans le domaine des TI.
- Soutiendront la transition vers les logiciels libres dans l'ensemble du système d'éducation.

8. Prêts aux petites entreprises et incitatifs à l'entreprise

Les grandes villes absorbent la majorité du capital-risque disponible. En fait, l'accès au capital-risque et les services connexes des grandes villes attirent souvent les entrepreneurs et les inventeurs loin des plus petites collectivités en faisant miroiter la promesse d'investissements de capitaux essentiels à la réalisation de leurs rêves et au développement de leurs entreprises. L'exode de cette classe créative sur le plan économique mine le présent et l'avenir de la croissance de l'emploi et la viabilité des petites collectivités.

Notre vision

La recherche et les connaissances sont mobiles. À tout moment, elles peuvent déménager à l'extérieur de la ville, voire à l'extérieur du Canada. Il faudrait mettre à la disposition des petites collectivités un système intégré et facile d'accès pour la création et le développement d'entreprises afin d'instaurer un climat d'affaires propice à l'investissement dans les entreprises locales. Ce modèle a été appliqué avec succès en Suède avec les Centres technologiques, ou les « Incubateurs pour le soutien mutuel et les services partagés. » La recherche appliquée et la commercialisation sont plus souvent l'apanage des petites et moyennes entreprises, et ces grappes commerciales permettent d'attirer de nouvelles entreprises qui cherchent à tirer profit des avantages directs et indirects offerts par les possibilités de réseautage et de collaboration.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Instaureront un « fonds de capital-risque écologique pour les petites collectivités » afin de soutenir le démarrage d'entreprises vertes, locales et viables.
- Établiront un « programme de capital-risque écologique » financé par le gouvernement fédéral qui contribuera un dollar pour chaque dollar de capital-risque réuni localement, jusqu'à une limite prédéterminée pour chaque collectivité.
- Simplifieront les formalités administratives en éliminant notamment le dépôt de duplicatas fiscaux. Les organismes gouvernementaux partageront les renseignements à partir d'une base de données commune.

9. Institutions financières

Les cinq principales banques du Canada enregistrent des profits record année après année. Beaucoup ont réduit les services à la clientèle alors qu'elles exigent des droits exorbitants, notamment pour les services bancaires automatisés. Certaines banques font campagne en faveur de la fusion estimant que de plus grandes organisations financières sont nécessaires pour mieux soutenir la concurrence sur le marché mondial. Cela aurait pour résultat d'exacerber la concentration de l'industrie bancaire et de réduire la concurrence.

Notre vision

Le Parti Vert veut un système de banques et de coopératives de crédit dynamique, qui exige des droits raisonnables, enregistre des profits raisonnables et fournit un excellent service aux particuliers et au monde des affaires. Nous soutenons notamment le système des coopératives de crédit dans lequel 4,9 millions de particuliers et d'entreprises du Canada sont les actionnaires locaux de services coopératifs financiers.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- S'opposeront vigoureusement aux fusions des grandes banques au Canada.

10. Lignes de chemin de fer – réhabiliter le rêve national

Les réseaux ferroviaires du Canada sont laissés à l'abandon. Nous sommes le seul pays membre de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sans stratégie nationale de transport. Tandis que les Européens ont développé des réseaux de transport universels hautement sophistiqués – avec des réseaux de train rapide voyageurs reliant les centres-villes aux aéroports, des pistes cyclables permettant aux gens de se déplacer à l'intérieur des villes de façon sécuritaire, efficace et non polluante, des tramways dans les centres urbains, et même un service d'autobus et de rail dans certaines régions rurales – les collectivités canadiennes sont de plus en plus isolées. Rien ne relie nos centres-villes aux aéroports hormis un réseau routier saturé. Même dans le corridor Windsor-Québec, le service ferroviaire passagers se fait de plus en plus rare et désuet. Dans la plus grande partie du Canada, des chemins de fer qui transportaient jadis des milliers de gens sont aujourd'hui abandonnés. Edmonton-Calgary, Saskatoon-Regina, Halifax-Sydney : ces itinéraires ont tous été éliminés, et ce, malgré leur rentabilité.

Notre vision

Sir John A. Macdonald avait compris que, pour être une nation, pour partager un sentiment d'identité et des aspirations communes, le Canada devait se doter de liens de communication, de livraison d'énergie et de transport est-ouest.

Pour « réhabiliter le rêve national », il faudrait aujourd'hui entreprendre la restructuration complète de notre réseau ferroviaire pour les passagers et la marchandise. Pour ce faire, il faudra retirer de la route les conteneurs transportés par camion pour les mettre sur des trains de marchandises,

VISION VERTE

favorisant ainsi le développement de nœuds de distribution de marchandise (pour transférer les conteneurs sur des camions locaux) le long de nouveaux « corridors verts. »

Les modifications apportées à notre réseau ferroviaire comprendront la construction d'un chemin de fer distinct pour les trains de voyageurs. Actuellement, le service de transport de marchandises est propriétaire du chemin de fer et contrôle la signalisation. Les passagers sont ainsi à la merci des marchandises. De nouvelles navettes ferroviaires à grande vitesse réduiront de près de moitié – à environ deux heures et demi – la durée des trajets Toronto-Ottawa et Toronto-Montréal. Avec un service de centre-ville à centre-ville, sans les délais attribuables aux mesures de sécurité des aéroports et à d'autres facteurs, il sera plus rapide et plus facile de prendre le train que de prendre l'avion. La réduction des voyages aériens réduira aussi les émissions de gaz à effet de serre et rendra inutile les projets d'élargissement des aéroports, comme celui qui menace inutilement l'aéroport de Pickering, près de Toronto. L'amélioration du service ferroviaire permettra de désengorger les routes entre les grandes villes, réduisant ainsi la pollution atmosphérique, l'engorgement du réseau routier et le nombre de victimes d'accidents de la route. L'amélioration du réseau ferroviaire permettra au Canada de mieux soutenir sa concurrence sur les marchés mondiaux et générera des milliers de nouveaux emplois.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert réhabiliteront le rêve national du Canada et :

- Réinvestiront dans nos réseaux ferroviaires nationaux, construiront davantage de tramways et construiront de nouveaux corridors d'infrastructure écologique pour le transport et l'énergie dans des régions clés.
- Amélioreront l'infrastructure ferroviaire et les connexions intermodales tout en augmentant la quantité d'investissements fédéraux-municipaux dans les projets de rail léger, en plus d'améliorer le service de VIA Rail dans l'ensemble du Canada.
- Collaboreront avec les sociétés ferroviaires afin d'améliorer l'infrastructure ferroviaire et de réhabiliter le service passagers VIA Rail entre toutes les grandes villes régionales.
- Réaliseront une initiative de transport ferroviaire encadrée par des mesures de réglementation et des incitatifs fiscaux pour améliorer l'efficacité et la sécurité du parc ferroviaire.
- Soutiendront l'industrie du transport routier en vue de réduire la pollution par l'ajout de génératrices supplémentaires éliminant ainsi la nécessité de faire tourner le moteur au ralenti, et amélioreront l'efficacité du transport routier au sein d'un réseau de transport universel axé sur le transport par rail.

11. Transport urbain écologique

Le mitage ralentit énormément la circulation des migrants. Au lieu de régler le problème, l'ajout de nouvelles routes l'exacerbe puisque les nouvelles routes sont presque immédiatement congestionnées par l'ajout de nouvelles voitures. La saturation du réseau routier entraîne l'augmentation de la pollution et des émissions de gaz à effet de serre. Nous devons trouver une solution durable pour sortir du cercle vicieux.

VISION VERTE

Notre vision

Nous réglerons le problème des routes congestionnées et des villes pleines de smog, pas en construisant de nouvelles routes et de nouveaux ponts qui éloignent les banlieues, mais avec des projets de « croissance intelligente » axés sur l'infrastructure. L'amélioration des transports en commun et du rendement énergétique des bâtiments dans des nœuds à haute densité, le long de corridors de transport existants, rendra nos villes habitables et conviviales. Le gouvernement fédéral doit ouvrir la voie en financement l'écologisation des villes canadiennes. (Pour un exposé détaillé, lire aussi la section sur le gouvernement : Relations fédérales-municipales).

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Augmenteront le budget fédéral destiné à l'infrastructure piétonnière, cycliste et de covoiturage dans les villes.
- Doubleront le budget actuel destiné aux transports en commun en vue de stimuler un réinvestissement massif dans l'infrastructure publique de transports dans toutes les villes canadiennes pour la rendre facile d'accès, sécuritaire, confortable et abordable.
- Offriront des crédits d'impôt pour laissez-passer de transports en commun afin d'inciter les employés et les sociétés à utiliser les transports en commun, et fourniront une aide financière aux provinces et aux territoires qui fournissent des laissez-passer gratuits aux personnes vivant sous le seuil de pauvreté.
- Annuleront les budgets prévus pour des projets d'élargissement d'autoroutes et de ponts comme le Gateway Program à Vancouver (Colombie-Britannique) qui favorisent le mitage et accroissent l'utilisation des véhicules particuliers, du transport de marchandises par camion et, par conséquent, augmentent les émissions de gaz à effet de serre.
- S'assureront que le financement fédéral destiné à l'infrastructure ne sert pas à l'élargissement du réseau routier.

12. Infrastructure et collectivités

À la Confédération, le Canada était un pays essentiellement rural, alors que moins de 10 pour cent des gens vivaient dans les villes. Notre Constitution établissait un régime fiscal qui favorisait largement les gouvernements fédéral et provinciaux. Aujourd'hui, 80 pour cent des Canadiennes et des Canadiens vivent concentrés dans les zones urbaines.

La population urbaine veut que ses ordures ménagères soient ramassées, profiter de transports en commun de qualité, voyager sur des routes sécuritaires et jouir d'un approvisionnement en eau sur lequel elle peut compter. Elle veut également de nouveaux investissements dans l'infrastructure écologique urbaine, notamment dans le recyclage, les transports en commun, l'amélioration du rendement énergétique des bâtiments, la conservation de l'eau et les installations collectives comme les parcs récréatifs, les parcs sportifs, les arts, la culture et les centres communautaires. En outre, il y a un besoin urgent de remplacer les réseaux d'assainissement, les chaussées et les conduites d'eau qui vieillissent.

Ces domaines sont tous du ressort des municipalités, mais les fonds des municipalités canadiennes

VISION VERTE

ne suffisent tout simplement pas pour tout faire. Selon la Fédération canadienne des municipalités, 50 pour cent des recettes fiscales fédérales sont affectées à des programmes fédéraux, 42 pour cent vont aux provinces et seules 8 pour cent sont allouées aux gouvernements municipaux. Le plus gros déséquilibre fiscal du Canada est le déséquilibre entre les gouvernements municipaux et tous les autres.

Comme l'a souligné Jane Jacobs dans *Retour à l'âge des ténèbres*, les taxes sont perçues de manière disproportionnée au mauvais ordre de gouvernement.

L'expérience qu'on la majorité des Canadiennes et des Canadiens de leur gouvernement est lorsqu'il ramasse leur recyclage, conduit leurs autobus et leur fournit de l'eau potable.

Le Parti Vert réparera le véritable déséquilibre fiscal qui accable l'ordre de gouvernement le moins apte à percevoir les sommes requises pour couvrir ses coûts.

Notre vision

Pour soutenir les collectivités, nous devons investir pour moderniser l'infrastructure essentielle au niveau des transports et de la distribution d'eau et ainsi réduire la demande d'énergie. Le gouvernement vert maintiendra le Fonds de la taxe sur l'essence, aux termes de l'engagement pris par le gouvernement précédent, afin d'assurer aux municipalités un financement permanent et prévisible. En outre, le gouvernement vert mobilisera des milliards de dollars chaque année grâce aux déductions au titre des régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) pour les obligations municipales.

Les municipalités ont besoin de financement permanent et prévisible qui leur permette d'investir dans les infrastructures essentielles telles que les transports en commun et les améliorations au niveau du rendement énergétique et du réseau de distribution d'eau, afin de réduire le gaspillage et faire face aux précipitations irrégulières d'un climat planétaire changeant, ainsi que dans les installations scolaires et communautaires comme les parcs sportifs, les arts et les occasions culturelles.

Le Parti Vert créera un nouveau bassin de financement de l'infrastructure municipale en apportant des changements aux règles fiscales afin de créer une nouvelle obligation REER municipale pouvant être détenue dans des comptes REER et REER autogérés. En février 2006 seulement, les Canadiennes et les Canadiens ont acheté pour 8 milliards de dollars de fonds communs de placement. Imaginons ce que nous pourrions réaliser si seulement la moitié de ces fonds étaient disponibles pour nos collectivités. Cela viendrait s'ajouter à l'affectation directe d'une portion supplémentaire de la taxe fédérale sur l'essence et le carburant aux provinces, qui la transféreraient aux municipalités.

Le Parti Vert appuie le Caucus des maires des grandes villes de la Fédération canadienne des municipalités qui réclame un cent de TPS comme mesure raisonnable de financement permanente. Cela sera rendu possible grâce aux recettes générées par la taxe sur les émissions carboniques. Les gouvernements municipaux devront participer à des ententes pour faire en sorte d'empêcher le mitage par l'entremise d'investissements massifs au niveau de l'infrastructure. La densification, des transports en commun rapides, sécuritaires et agréables, des pistes cyclables sécuritaires et des

VISION VERTE

investissements visant à conserver l'électricité et l'eau seront les projets préconisés pour le financement permanent fondé sur la TPS.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Changeront la politique fiscale pour créer un nouveau bassin de financement à long terme pour l'infrastructure municipale en permettant aux municipalités d'émettre de nouvelles obligations REER municipales (OREERM) qui pourront être détenues dans des comptes REER et REER autogérés.
- Affecteront un cent de TPS environ par habitant aux gouvernements municipaux pour les initiatives « Des villes vertes », tout en veillant (par le biais d'ententes contractuelles) à ce que le financement soit utilisé non pas de manière à favoriser le mitage, mais de manière à réduire le mitage et les émissions de gaz à effet de serre, conserver l'eau et l'électricité, accroître la densification, élargir les services de transports en commun afin de les rendre pratiques, sécuritaires et abordables, et construire des pistes cyclables et piétonnières. Ce financement pourrait être transféré par le biais des fonds spéciaux municipaux.
- Créeront six fonds spéciaux municipaux de 500 milliards de dollars par année chacun, soit 100 \$ par année pour chaque citoyenne et chaque citoyen en moyenne, auxquels les municipalités pourront faire des demandes de subventions afin de remplacer le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS), qui est moins spécifique. Les fonds proposés sont les suivants :
 - a) Le *Fonds de biorestauration des friches industrielles communautaires* (FBFIC), pour aider à nettoyer les sites contaminés par les substances toxiques et les friches industrielles;
 - b) Le *Fonds pour les installations de traitement des eaux et des déchets* (FITED), pour moderniser les installations de traitement des eaux, d'épuration des eaux-vannes et de recyclage afin de les rendre efficaces, sécuritaires et durables;
 - c) Le *Fonds pour les installations sportives, culturelles et récréatives* (FISCR), pour soutenir le développement d'installations récréatives et culturelles écologiques et remettre en état les installations existantes;
 - d) Le *Fonds pour la promotion des transports en commun* (FPTC), pour améliorer et élargir les réseaux de transports en commun et les liaisons intermodales dans les villes ainsi que les initiatives de copropriété automobile et de covoiturage;
 - e) Le *Fonds pour la promotion du cyclisme et de la marche* (FPCM), pour soutenir l'infrastructure cycliste et piétonnière et les initiatives de croissance intelligente qui transforment les zones urbaines et les villes en collectivités piétonnières reliées par les transports en commun afin de réduire la propriété et l'utilisation automobile;
 - f) Le *Fonds pour la promotion des choix de logement dans les collectivités* (FPCLC), pour soutenir un programme national de logement en vue de construire des coopératives d'habitation écoénergétiques et des unités de logement à prix abordable dans les collectivités qui connaissent des pénuries à l'égard de ces choix de logement.
- Augmenteront la portion de la taxe sur l'essence et le carburant transférée aux municipalités de 5 cents le litre pour financer les initiatives de transport durable précitées, comme les transports en commun, l'infrastructure cycliste et piétonnière et les routes rurales.
- Offriront des crédits d'impôt pour laissez-passer de transports en commun afin d'inciter les employés et les sociétés à utiliser les transports en commun, et imposeront le recours aux terrains de stationnements pour les employés.

13. Agriculture et aliments

Pendant des siècles, les exploitations agricoles familiales ont constitué les assises de notre société et de notre économie. Au cours des cinq dernières décennies, les politiques fédérales, les subventions et les nouvelles technologies ont transféré la production alimentaire des petites exploitations familiales écologiquement durables aux grandes firmes agroalimentaires. Ce virage a effectivement donné aux multinationales le contrôle de notre approvisionnement alimentaire. Entre temps, les exploitants agricoles doivent de plus en plus s'assurer de gagner des revenus d'appoint pour survivre.

Notre sécurité alimentaire est directement menacée par les firmes agroalimentaires lorsque les fermes industrielles entassent les poulets, les dindes, les vaches et les porcs dans des conditions horribles et de mauvaise hygiène. Ces pratiques créent les conditions idéales pour l'éclosion de menaces graves pour notre santé, des épinards toxiques à la maladie de la vache folle, en passant par la grippe aviaire. Les animaux sont souvent gorgés et injectés de produits chimiques et d'hormones, tandis que nos cultures sont aujourd'hui génétiquement modifiées et traitées aux pesticides.

Notre vision

La santé de la population canadienne aujourd'hui et demain repose sur la production d'aliments nutritifs durable sur le plan de l'environnement. Nous devons restructurer nos marchés agricoles afin d'assurer la subsistance de l'agriculture et de permettre aux exploitations familiales de recevoir leur juste part du dollar de consommation alimentaire. Nous développerons l'agriculture locale à petite échelle et soutiendrons une transition rapide vers l'agriculture biologique plutôt que de verser des subventions onéreuses aux industries des produits agrochimiques, de production alimentaire industrielle et de cultures génétiquement modifiées.

Les gens doivent pouvoir se procurer des aliments sains. Avec les inquiétudes croissantes à l'égard de l'instabilité économique et climatique, il est d'autant plus important d'assurer la fiabilité de l'approvisionnement alimentaire national. Les exploitations agricoles familiales de petite et moyenne envergure constituent le meilleur régime de production alimentaire – fiable, de bonne qualité et économique – aujourd'hui et pour les lendemains incertains. Le Parti Vert appuie les exploitations agricoles familiales parce qu'elles reconnaissent leur responsabilité en matière de gestion environnementale et produisent des aliments nutritifs de façon efficace. Les exploitations agricoles familiales sont les principales unités de production. Les politiques canadiennes en matière d'agriculture doivent être conçues pour que les exploitations familiales demeurent économiquement viables. Nous appuyons la participation active des exploitants agricoles du Canada aux marchés d'exportation lorsque cela ne compromet pas leur rôle principal – procurer des aliments sains aux marchés intérieurs et assurer le maintien du capital-ressource agricole du Canada. Nous soutenons la sensibilisation des consommatrices et des consommateurs canadiens afin qu'ils valorisent et préfèrent les produits locaux.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Assureront le développement et la mise en œuvre d'une Politique nationale en matière d'agriculture et d'alimentation en vue d'atteindre les objectifs suivants :
 - a) Instaurer un système qui assure l'autonomie alimentaire régionale dans l'ensemble du

VISION VERTE

- Canada au moment même où nous adoptons l'agriculture biologique comme principal modèle de production;
- b) Privilégier le commerce équitable au niveau des exportations et des importations agricoles;
 - c) Faire en sorte que les régimes nationaux de gestion de l'offre assurent la stabilité des marchés intérieurs et la viabilité du revenu agricole, autoriser la production non réglementée pour les petites exploitations et les exploitations familiales qui vendent à des marchés locaux, et soutenir la Commission canadienne du blé pour veiller au commerce équitable des grains canadiens de haute qualité;
 - d) Soutenir les économies locales en aidant les localités sans agriculture à grande échelle à développer des règlements en matière de salubrité des aliments spécifiques à ces localités qui respectent les normes nationales sans toutefois placer un fardeau financier exagéré sur les entreprises de transformation alimentaire et les exploitants locaux;
 - e) Divertir la recherche subventionnée par l'État actuellement consacrée à la biotechnologie et aux pratiques agricoles énergivores pour la rediriger vers la production alimentaire biologique;
 - f) Assurer la qualité et la salubrité des aliments en renforçant la surveillance des pesticides, des herbicides, des fongicides, des hormones de croissance, des antibiotiques non thérapeutiques et des insecticides dans la production, la transformation et le stockage des aliments en vue de réduire systématiquement les résidus décelables jusqu'à ce qu'ils atteignent des niveaux indécelables;
 - g) Incorporer le droit des travailleurs agricoles de gagner un salaire-subsistance et de jouir de conditions de travail sécuritaires;
 - h) Protéger et améliorer la qualité de nos cours d'eau, de nos lacs et de nos aquifères en imposant des pratiques agricoles qui évitent toute possibilité de contamination de l'eau par le lessivage des terres cultivées;
 - i) Favoriser et soutenir la consommation d'aliments locaux en incitant les chaînes d'épicerie à octroyer un volume de présentation adéquat pour les produits des exploitations et des entreprises de transformation locales;
 - j) Veiller à ce que les paiements de soutien agricole soient octroyés en fonction de l'exploitation (et non de la production) pour soutenir davantage d'exploitations et d'exploitants agricoles;
 - k) Inclure l'agriculture biologique et la culture extensive dans l'information éducationnelle offerte aux exploitants et populariser les pratiques de culture extensive afin d'améliorer la rentabilité et la stabilité des exploitations;
 - l) Établir des programmes de dîners scolaires subventionnés par le gouvernement, mais dirigés par les collectivités, dans l'ensemble du Canada pour veiller à ce que nos enfants aient accès chaque jour à des aliments sains de leur localité et puissent se familiariser avec la production d'aliments durable et apprendre à manger sainement;
 - m) Appuyer le « défi de 200 kilomètres » (qui consiste à manger des aliments cultivés dans un rayon de 200 kilomètres de chez soi) par le biais du développement des marchés de producteurs et d'activités de tourisme culinaire;
 - n) Minimiser les effets du changement climatique en favorisant les pratiques agricoles qui augmentent la séquestration de carbone et diminuent les besoins en eau grâce à des incitatifs financiers liés à l'échange intérieur de droits d'émission de carbone;
 - o) Fournir une aide de transition aux exploitants qui se convertissent à l'agriculture biologique certifiée;

VISION VERTE

- p) Améliorer et renforcer les Normes canadiennes de certification en agriculture biologique;
- q) Préciser que les recherches aboutissant au développement de nouvelles variétés de cultivars et de races animales demeurent dans le domaine public;
- r) Augmenter les subventions de l'État pour la recherche sur les collections de semences, les reproducteurs, les races animales et les pratiques d'agriculture biologique, et établir de nouvelles politiques pour la recherche privée pour faire en sorte qu'elle soit dans l'intérêt supérieur des exploitations familiales et des consommateurs;
- s) Promouvoir les banques de semences patrimoniales et les programmes d'échanges de semences;
- t) Fixer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour toutes les composantes de notre régime agroalimentaire et collaborer avec l'industrie afin d'élaborer des plans pour atteindre ces objectifs.
- Protégeront les ressources agricoles du Canada par le biais des mesures suivantes :
 - a) Mettre en place des programmes à frais partagés pour aider les exploitants à protéger les aires d'habitat faunique et les terres marginales, protéger la qualité de nos cours d'eau, lacs et aquifères, et protéger et améliorer la qualité de nos sols;
 - b) Établir un « Programme de mise en œuvre du plan de ferme environnemental » pour fournir de nouvelles sources de financement pour la mise en œuvre au niveau de la ferme;
 - c) Renforceront les programmes canadiens de protection des végétaux et d'hygiène vétérinaire avec des mesures visant à assurer l'intégrité des produits alimentaires de la ferme;
 - d) Renforcer le rôle de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP) et élargir la portée de son mandat à l'ensemble du Canada, par exemple, pour freiner l'érosion des sols.
- Aideront les exploitants agricoles du Canada à s'adapter aux répercussions inévitables du changement climatique par le biais des mesures suivantes :
 - a) Améliorer les techniques de prévision, développer la technologie appropriée et anticiper les défis émergents;
 - b) Restructurer les programmes canadiens de gestion des risques opérationnels pour aider les exploitants à faire face aux dangers climatiques, notamment dans les zones couvertes par l'aide aux sinistrés et l'assurance-production.
- Feront la promotion des toits verts, de la culture d'espaces verts à des fins agricoles, de la production alimentaire dans les villes et banlieues et des jardins communautaires;
- Réformeront la réglementation de l'agriculture pour remettre en question la concentration industrielle, éliminer les subventions et le dumping internationaux, et continuer à autoriser les exploitants à récupérer leurs semences;
- Collaboreront avec les provinces pour s'assurer que la totalité des déchets d'élevage sont recyclés de manière sécuritaire et qu'aucun sous-produit animal n'entre dans la composition des aliments pour animaux;
- Légiféreront pour prévenir le brevetage de formes de vie et faire en sorte que les sociétés qui développent des cultures génétiquement modifiées soient responsables des dommages pouvant être causés par ces cultures.

14. Organismes génétiquement modifiés

Les organismes génétiquement modifiés (OGM) peuvent constituer une menace assez grave pour la santé humaine et la santé des écosystèmes naturels. Bon nombre de Canadiennes et de Canadiens souhaitent que le Canada suive l'exemple de l'Union européenne et interdise les cultures d'OGM au Canada. Au minimum, les produits contenant des OGM doivent être étiquetés, donnant ainsi le droit aux gens de savoir ce qu'ils consomment – et de dire non aux aliments génétiquement modifiés.

Bien que les sondages d'opinion révèlent que huit Canadiennes et Canadiens sur dix veulent voir l'étiquetage obligatoire de tous les aliments ou ingrédients alimentaires issus du génie génétique, le gouvernement fédéral n'a pris aucune mesure dans ce sens. En 2004, le Conseil canadien des normes adoptait une « Norme relative à l'étiquetage volontaire », mais cette pratique est loin d'être répandue.

Le gouvernement fédéral devrait surveiller de plus près et exercer un meilleur contrôle des OGM. En fait, Agriculture Canada fait la promotion de la technologie de génie génétique, établissant des partenariats avec des sociétés de biotechnologie et s'associant à des recherches initiées par l'industrie de la biotechnologie. Le secteur agricole a déjà connu les répercussions néfastes des cultures génétiquement modifiées. Le canola résistant aux herbicides (Round-up Ready) s'est échappé et est devenu une mauvaise herbe nuisible.

Notre vision

Le Parti Vert croit que les OGM et les technologies « terminator » comportent des risques pour la santé et l'environnement. Tous les produits qui contiennent des OGM ou produits avec des OGM doivent être étiquetés. Il incombe aux producteurs d'OGM et à ceux qui les défendent de prouver leur innocuité. Aucun OGM ne devrait être utilisé dans l'environnement jusqu'à ce qu'il soit établi qu'il ne constitue aucun risque raisonnable pour la santé humaine et animale ou pour l'environnement.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Interdiront la semence et la promotion de nouvelles cultures génétiquement modifiées et toutes les expériences connexes. Cela comprend également l'interdiction de réaliser des recherches sur les OGM (à l'exception de la sélection traditionnelle des semences et de la greffe) au ministère fédéral de l'Agriculture et l'interdiction pour les sociétés telles que Monsanto de faire breveter des produits génétiquement modifiés développés lors de recherches réalisées conjointement avec Agriculture Canada.
- Mettront en œuvre le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, un protocole faisant partie de la Convention des Nations Unies sur la biodiversité biologique, signée et ratifiée par le Canada en 1992 et entrée en vigueur en 2003. Le Protocole de Cartagena exige que l'adoption de nouveaux produits soit subordonnée au principe de précaution, qui crée un équilibre entre les avantages économiques de l'innovation et la santé publique et l'intégrité écologique.
- Rendent obligatoire l'étiquetage de tous les aliments ou ingrédients alimentaires issus du génie génétique.

VISION VERTE

- Soutiendront la création de zones locales, provinciales et territoriales libres d'OGM où ces compétences auront déclaré que les plantes et les animaux issus du génie génétique ne font pas partie du paysage agricole.
- Interdiront l'expérimentation en plein champ et l'utilisation commerciale, la vente et l'importation de technologies « terminator », ou les technologies restreignant l'utilisation génétique.
- Maintiendront l'interdiction sur les blés génétiquement modifiés (BGM).
- Décréteront un moratoire sur l'expérimentation en plein champ d'arbres génétiquement modifiés au Canada pendant qu'un comité d'experts de la Société royale du Canada examine les risques.

15. Les pêches

La plus grande tragédie environnementale et économique du Canada a été l'effondrement de nos ressources halieutiques sauvages. Nous pensions que la mer nous donnerait une quantité illimitée de poissons jusqu'à la fin des temps. Ce mythe a mené directement à l'effondrement, dans les années 1990, de l'industrie de la pêche dans la région de l'Atlantique après des décennies de pêche excessive à longueur d'année par des flottes canadiennes et étrangères de grands chalutiers. Ce désastre écologique, le fruit d'une mauvaise gestion de la part du gouvernement fédéral, a entraîné la perte de 30 000 emplois. Au cours de la même période (de 1990 à 2002), les pêcheries de saumon de la Colombie-Britannique ont connu une baisse de 66 pour cent (de 96 000 à 33 000 tonnes), soit de 263,4 à 51,6 millions de dollars en prises.

Au cours des dernières décennies, l'industrie de la pêche a installé des engins de pêche lourds et puissants sur des navires équipés de technologies de pointe en matière de navigation et de détection du poisson. Cela a provoqué l'épuisement catastrophique des stocks de morue, d'églefin, de thon rouge et d'autres espèces, entraînant l'effondrement des économies locales et la perte d'une biodiversité importante d'un océan à l'autre. Pour sauver nos stocks de poissons gravement appauvris, il faut changer de stratégie : soit on abandonne les technologies de pointe en matière de détection du poisson, soit on élimine la majorité des permis de pêche.

Pour aggraver une situation qui est déjà mauvaise, les pêches sont affublées d'autres problèmes très graves, outre la surpêche – la destruction de l'habitat et nos connaissances scientifiques très limitées sur la situation des ressources marines et le rôle joué par les chaînes alimentaires océaniques. Les politiques fédérales autorisent la surpêche d'espèces essentielles aux chaînes alimentaires telles que le hareng du Pacifique, le poisson démersal et le capelan de l'Atlantique. Les lois en vigueur ne permettent pas de protéger adéquatement l'habitat marin d'une panoplie de forces destructrices, notamment le chalutage par le fond, la bioaccumulation de produits chimiques toxiques déversés dans la mer, et les déversements attribuables aux activités d'exploration gazière et pétrolière. Les prochaines années verront apparaître de nouvelles menaces pour les pêches liées aux changements océaniques attribuables aux changements climatiques. Nous devons prendre les bonnes décisions dès aujourd'hui pour protéger les ressources halieutiques de demain.

VISION VERTE

Notre vision

Les capacités de récolte de nos flottes de pêche outrepassent de beaucoup les capacités actuelles de réglementation et de gestion des pêches, et les capacités de récupération de nos populations de poissons. Néanmoins, nous croyons que le Canada peut rétablir ses populations de poissons et protéger les pêcheurs du Canada et leurs familles en appliquant des règlements sévères pour régir le genre d'équipement permis, les pratiques de pêche et les limites de capture.

Tous les éléments indiquent qu'il faut interdire le chalutage par le fond. Cependant, la seule instance où le gouvernement conservateur actuel ne s'aligne pas sur les positions du président américain George Bush est lorsqu'il refuse de soutenir le mouvement international pour interdire le chalutage par le fond. Parce le poisson traverse les frontières internationales, nous devons diriger l'effort international pour interdire les pratiques de pêche en haute mer nuisibles dans le cadre d'un nouvel engagement pour la gestion des pêches. Pour ce faire, il faudra réformer les priorités du gouvernement fédéral sur les plans administratif et à l'égard de la recherche.

Pour protéger le précieux habitat du poisson, nous devons aussi placer des moratoires permanents, prescrits par la loi, sur l'exploration et l'exploitation pétrolières et gazières dans les zones écosensibles, dont la côte ouest de la Colombie-Britannique et le golfe du Saint-Laurent. Les pêcheurs doivent pouvoir jouer un rôle plus important dans la gestion des pêches par le biais de dispositions de cogestion, des éléments clé de la Loi sur les océans. Nous condamnons l'approche actuelle qui favorise les piscicultures et présume que l'aquaculture peut compenser le déclin des stocks naturels.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Signeront et ratifieront le traité international visant à interdire le chalutage par le fond.
- Renforceront la *Loi sur les pêches* actuelle pour :
 - a) exiger l'évaluation des menaces pour les stocks de poissons et intégrer des dispositions pour protéger les stocks de poissons et le milieu marin;
 - b) rendre obligatoire la protection de l'habitat et des stocks essentiels;
 - c) exiger que la gestion et la conservation des pêches sauvages aient priorité sur l'aquaculture en cas de conflit;
 - d) augmenter les pénalités pour les infractions à la *Loi*;
 - e) accroître la participation du public dans le processus décisionnel, conformément aux principes de la *Loi sur les océans*, en vue notamment d'impliquer de façon positive les localités côtières dans la gestion des pêches locales.
- Restructureront Pêches et des Océans Canada et légiféreront pour protéger les habitats contre la pêche excessive et la pollution.
- Accorderont du financement en priorité aux projets d'envergure réduite pour le rétablissement et l'amélioration des stocks de poissons sauvages, notamment avec les peuples autochtones et les communautés de pêche traditionnelles qui utilisent des technologies traditionnelles.
- Rendre obligatoire l'utilisation de technologies permettant des récoltes durables comme les filières, les trappes à morue ou qui utilisent des engins de pêche mobiles considérablement modifiés et suivre les résultats afin d'assurer la récupération des stocks et le retour de la

VISION VERTE

- biodiversité.
- Remplaceront les pratiques de gestion interventionnistes par la pêche en estuaire.
- Interdire le chalutage par le fond dans les eaux canadiennes.
- Évalueront et appuieront le développement de divers engins de pêche qui, tout en étant rentables, minimisent les captures accessoires et les incidences sur l'habitat.
- Soutiendront le développement de pratiques de récolte des ressources halieutiques plus durables, y compris la transformation à valeur ajoutée et le développement de produits biochimiques et pharmaceutiques sans dangers pour l'environnement.
- Soutiendront les activités de recherche et de développement ayant trait à l'écotourisme maritime comme usage non comptable de la biodiversité marine.
- Fourniront du financement pour soutenir la recherche écologique afin de découvrir les facteurs qui ont permis aux écosystèmes marins de si bien fonctionner par le passé en vue de restaurer les écosystèmes endommagés.
- Établiront un comité indépendant de révision formé d'experts en écologie marine, en biologie des organismes marin et en économie des ressources pour examiner les causes du déclin vertigineux des ressources halieutiques du Canada (en tenant compte du point de vue des pêcheurs, des collectivités de pêcheurs et des Autochtones et des Premières nations) et formuler des recommandations à l'égard des politiques et des programmes en vue de restaurer les pêches hauturières et côtières.
- Abrogeront la *Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers* et la *Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada-Terre-Neuve* et équilibreront les accords régionaux pour accorder aux pêches une plus grande protection contre l'exploration et l'exploitation pétrolière.
- Interdiront de façon permanente l'exploration et l'exploitation pétrolières et gazières dans les zones écosensibles, dont la côte ouest de la Colombie-Britannique et le golfe du Saint-Laurent.
- Favoriseront la participation accrue des pêcheurs et des peuples autochtones dans la gestion des pêches par le biais de dispositions de cogestion prévues aux termes de la *Loi sur les océans*.
- Collaboreront avec les gouvernements des provinces pour éliminer les pratiques d'aquaculture qui causent des dommages à l'environnement marin et nuisent à la santé humaine, et chercheront à :
 - a) instaurer un moratoire sur l'établissement de nouvelles entreprises d'élevage du saumon en enclos et fermer progressivement tous les élevages existants d'ici dix ans;
 - b) entre temps, mettre en jachère les enclos marins pendant les périodes de retour du saumon.

16. Vision verte des forêts

L'incroyable patrimoine forestier du Canada – 300 millions d'hectares ou dix pour cent de toutes les forêts du monde – est une source d'immense fierté nationale et de grande valeur économique. Trente pour cent des forêts boréales de la planète sont au Canada, et cet immense écosystème des forêts septentrionales, couvrant la moitié du pays, sert d'énorme réservoir de carbone.

Il est difficile d'évaluer la valeur de ces forêts, mais elle peut s'exprimer de diverses manières : les industries du bois et du papier emploient directement plus de 350 000 personnes et génèrent chaque année plus de 58 milliards de dollars en ventes – plus de la moitié de notre excédent commercial.

VISION VERTE

Des économistes estiment la valeur des forêts boréales canadiennes à 3,7 billions de dollars, mais elle est très certainement inestimable.

Notre vision

Le Parti Vert comprend que les forêts sont les fondements d'écosystèmes complexes qui rendent de grands services qui purifient notre atmosphère et notre eau, empêchent les inondations et l'érosion, et aident à stabiliser notre climat. Les deux tiers des espèces de plantes et d'animaux du Canada vivent dans nos forêts. De larges zones forestières, notamment les forêts anciennes, doivent demeurer intactes afin de préserver les habitats naturels et la biodiversité. Nos forêts accueillent les chasseurs de subsistance et ceux et celles qui souhaitent pratiquer des loisirs et se régénérer au contact de la nature sauvage.

Le Canada coupe environ un million d'hectares de forêts par année. Nous devons améliorer nos méthodes d'exploitation forestière et nous imposer comme chef de file mondial en matière de gestion durable de cette ressource aux possibilités de renouvellement infinies. Nous devons extraire une plus grande valeur économique de chaque arbre coupé et prendre des mesures immédiates pour éliminer peu à peu les exportations de bois brut.

Nous pouvons tirer de nos forêts de meilleurs avantages économiques, environnementaux et sociaux.

Un gouvernement du Parti Vert, en partenariat avec les gouvernements des provinces et des territoires de compétence principale, exigera que toutes les forêts du Canada soient gérées de façon durable et certifiées par le Forest Stewardship Council dans le cadre de l'Accord canadien sur les forêts.

Un cas de réussite peu connu au Canada est le fait que le secteur des produits forestiers a atteint son objectif de Kyoto. En fait, il a atteint son objectif sept fois plutôt qu'une. Le gouvernement du Parti Vert appuiera sa demande de crédit. Entre temps, toutes les sociétés forestières devront payer une taxe sur les émissions carboniques correspondant à la perte nette de stockage de carbone sur leurs terres; à l'inverse, elles profiteront d'un dégrèvement fiscal pour réduction des émissions carboniques, correspondant au gain net de puits de carbone. Ces déterminations seront effectuées à l'issue d'une vérification quinquennale indépendante.

Nous travaillerons dans le cadre de travail global, des Premières nations et de conservation pour également faire en sorte qu'au moins la moitié des forêts boréales du Canada soient protégées, tout en préservant l'intégrité écologique de toutes les forêts boréales canadiennes. Sa valeur comme réservoir de carbone dépassera largement les gains économiques pouvant être réalisés à court terme.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Renégocieront les accords commerciaux pour que le Canada ait le pouvoir de favoriser la fabrication canadienne de produits à valeur ajoutée en freinant les exportations de bois brut avec une importante « taxe sur l'exportation de grumes entières. »
- Veilleront, dans le cadre de l'Accord canadien sur les forêts et en partenariat avec les gouvernements des provinces et des territoires de compétence principale, à ce que toutes les

VISION VERTE

forêts économiques soient gérées de façon écologique et certifiées par le Forest Stewardship Council (FSC).

- Élaboreront, en collaboration avec les provinces et les territoires, les Premières nations et l'industrie forestière, des incitatifs qui favorisent la coupe de jardinage par pied d'arbre et des rotations plus longues qui conservent les écosystèmes forestiers.
- Réaliseront l'objectif de la Convention pour la conservation de la forêt boréale (2003), qui consiste à protéger au moins la moitié des forêts boréales canadiennes à l'intérieur d'un large réseau d'aires protégées interconnectées et à instituer des pratiques de pointe en matière de gestion et d'intendance axées sur les écosystèmes dans les écopaysages restants.
- Augmenteront les subventions accordées à la recherche destinée à découvrir la meilleure façon de couper le bois attaqué par le dendroctone du pin ponderosa, tout en laissant intactes les essences d'arbres non touchées, et à atténuer, à court et à long terme, les répercussions économiques de cette épidémie.
- Développeront un « indice de santé réelle des forêts » pour évaluer l'état des forêts à intervalles de dix ans et mesurer les changements au niveau de toutes les valeurs forestières, y compris celles qui atténuent de façon directe ou indirecte le changement climatique.
- Favoriseront l'utilisation des déchets de bois issus du chanvre et de la cellulose agricole pour fabriquer les fibres de papier et ainsi réduire le stress sur les forêts sur pied.
- Favoriseront l'utilisation des déchets de bois pour remplacer les aliments comme le maïs pour produire des biocombustibles.
- Accorderont à toutes les entreprises certifiées FSC un dégrèvement fiscal complet pendant cinq ans suivant l'obtention de la certification.

17. Développement de l'écotourisme

Le secteur touristique du Canada est unique en son genre puisqu'il apporte une contribution importante au bien-être culturel et économique de toutes les régions. Il va au-delà de la simple création d'emplois et des rentrées sur les opérations de change. Il permet aux Canadiennes et aux Canadiens d'explorer notre pays et contribue à créer des liens entre les régions. Avec des recettes d'environ 61 milliards de dollars en 2005, le tourisme correspond à environ deux pour cent du PIB. C'est presque autant que les industries forestière et agricole confondues. Au sein du gouvernement fédéral, le ministère de l'Industrie est le principal responsable de la politique en matière de tourisme. La stratégie intitulée *Bâtir une stratégie nationale en matière de tourisme : Cadre pour une collaboration fédérale-provinciale-territoriale* présente six priorités clés pour une action et une collaboration immédiates.

Notre vision

Le Parti Vert croit que nous devons favoriser une industrie de tourisme vert, à faible émissions carboniques, destinée à être commercialisée de façon responsable à l'échelle internationale. Nous croyons qu'il faut offrir des expériences touristiques exceptionnelles en nous dotant du plus magnifique réseau de parcs nationaux, des meilleurs musées et événements culturels et du service le plus hospitalier qui soit. Pour ce faire, le gouvernement canadien doit jouer un plus grand rôle dans la coordination et l'orientation des efforts à l'échelle du pays.

Solutions vertes

VISION VERTE

Les députés du Parti Vert :

- Créeront un ministère fédéral du Tourisme pour coordonner tous les aspects du tourisme. Ce ministère concentrera ses efforts pour aider le secteur du tourisme international qui connaît actuellement la croissance la plus rapide – l'écotourisme – à se développer et, par le biais de programmes spéciaux, favoriseront la participation accrue des Autochtones canadiens. Il jouera également un rôle important pour s'assurer que nos frontières sont ouvertes et les mesures de sécurité raisonnables, et pas inutilement excessives.
- Renverseront la décision du gouvernement conservateur d'éliminer la remise de TPS pour les visiteurs étrangers.
- Développeront un secteur de tourisme à faible émissions carboniques fondé sur le tourisme par rail intermodal et sur le cyclotourisme.

18. Mines

Tandis que le contrôle de nos ressources naturelles relève de la compétence des provinces, les conséquences de l'exploitation minière empiètent souvent sur la compétence fédérale, notamment en ce qui a trait aux pêches. Cette industrie énergivore émet aussi près de deux fois plus de gaz à effet de serre que tous les vols intérieurs au Canada.

Notre vision

Le Parti Vert croit que le triple résultat net – une analyse qui marie les coûts et les avantages sociaux, environnementaux et économiques – doit être établi *avant* d'approuver un projet minier. Nous ne devrions pas extraire des produits miniers au Canada, comme l'amiante et l'uranium, qui sont extrêmement toxiques pour notre environnement et pour la santé humaine. Le Parti Vert exigera que les plans de restauration des mines, dont des plans détaillés pour gérer l'eau d'exhaure acide, soient en place avant le début de la phase d'extraction minière. Le Parti Vert offrira également des avantages fiscaux pour récompenser le recyclage complet des métaux, puisque le recyclage est de loin la méthode la plus efficace de produire des métaux comparativement à l'extraction de métaux de première fusion.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Réclameront des mesures gouvernementales pour rendre obligatoire la bonne gestion du cycle de vie complet des produits issus des métaux pour faire en sorte qu'une fois extraits, ils demeurent en service économique pour plusieurs générations.
- S'opposeront fermement à l'octroi de permis pour de nouvelles mines d'uranium et communiqueront aux détenteurs de permis leur intention d'éliminer progressivement cette industrie du Canada, y compris toutes les exportations connexes.
- Interdiront l'exportation de matière nucléaire fissile.
- Élaboreront des plans pour mettre fin rapidement à l'extraction d'amiante au Canada et aideront le gouvernement du Québec et l'industrie à éliminer progressivement l'industrie de l'amiant blanc, offrant une aide de transition aux collectivités, aux familles et aux travailleuses et aux travailleurs affectés. (L'amiant blanc est un cancérigène connu n'ayant

VISION VERTE

aucun seuil sécuritaire pour éviter la maladie. L'Union européenne a interdit l'importation de ce minéral. À l'heure actuelle, le Canada exporte 220 000 tonnes d'amiante blanc, la majorité vers les pays en développement qui n'ont pas les ressources nécessaires en place pour l'utiliser de façon sécuritaire.)

- Renverseront la position du Canada en vue d'appuyer le règlement de consentement préalable en connaissance de cause, applicable à l'amiante en vertu de la Convention de Rotterdam.
- Mettront tout en œuvre pour mettre fin aux subventions versées au secteur minier afin de veiller à la comptabilité du coût complet.
- Collaboreront avec les provinces, les territoires et l'industrie pour faire en sorte que toutes les opérations minières ont une assurance-responsabilité environnementale et un plan de financement anticipé pour la restauration des mines lors de leur fermeture.
- Mettront en place une « loi sur la responsabilité sociale d'entreprise » pour réglementer l'industrie minière, exigeant l'observation des meilleures pratiques environnementales, et pour faire en sorte que les eaux ne soient pas contaminées au cours des opérations minières et après la fermeture de la mine.

19. Industrie de l'énergie : dire non au nucléaire

L'énergie nucléaire peut-elle satisfaire nos besoins en énergie et résoudre la crise climatique?

Pas lorsque nous tenons compte des coûts, de la pollution et de la menace à la sécurité mondiale liée à l'énergie nucléaire. Nos choix doivent être rationnels sur le plan économique. Les meilleurs choix énergétiques pour lutter contre la crise climatique doivent être ceux qui offrent la meilleure réduction des gaz à effet de serre pour chaque dollar investi. En fonction de ce critère, l'énergie nucléaire figure parmi les pires solutions. Les réacteurs coûtent des milliards de dollars, prennent plus d'une décennie à construire, leur fonctionnement est incertain après environ une douzaine d'années en opération, et produisent seulement un type d'énergie : de l'électricité. Même si l'industrie était « propre et verte », comme le disent haut et fort les adeptes du nucléaire, elle échoue sur le plan économique. Pourtant, elle n'est ni propre, ni verte.

Chaque gigawatt d'énergie nucléaire requiert 170 tonnes d'uranium. Lorsque l'uranium est traité pour être transformé en grappes de combustibles pour les réacteurs, 250 000 tonnes de carbone sont émises pour chaque 1000 mégawatts produits. L'énergie nucléaire produit des quantités énormes de gaz à effet de serre.

De récentes études nous préviennent également que lorsque les gisements d'uranium à haute teneur seront épuisés, les émissions de carbone augmenteront en flèche puisque l'uranium à faible teneur devra être raffiné. En outre, les émissions radioactives qui s'échappent des installations actuelles en Ontario ont une demi-vie de plus de 5000 ans. Le combustible épuisé contient plus de 200 éléments cancérigènes. Le plutonium, par exemple, a une demi-vie de 24 400 ans alors que d'autres substances nocives persistent pendant des millions d'années dans notre environnement, sans traitement sécuritaire connu.

L'énergie nucléaire est inévitablement liée à la prolifération des armes nucléaires. L'Inde a développé sa première bombe nucléaire grâce au combustible épuisé d'un réacteur CANDU. Aussi, les déchets

VISION VERTE

d'uranium appauvri sont couramment utilisés pour enduire les balles ou les missiles dans les guerres « conventionnelles », laissant derrière elles des traces de contamination radioactive qui représentent une menace persistante pour l'environnement et pour la santé des civils une fois la guerre terminée.

Notre vision

Le modèle énergétique le moins coûteux pour le Canada consiste à investir dans des mesures d'amélioration de la production énergétique, comme l'efficacité énergétique et la conservation de l'énergie. Si la technologie existante était entièrement opérationnelle, le Canada pourrait facilement réduire sa demande en énergie de moitié. Le Parti Vert préconise une énergie propre et verte à 100 pour cent.

Les ressources éolienne et marémotrice du Canada comptent parmi les meilleures au monde. Pourtant, on y a à peine touché. Le Parti Vert a dit « non » à l'énergie nucléaire dans son ensemble. Elle n'est ni sécuritaire, ni propre, ni économique. Les politiques fédérales en matière de changement climatique doivent favoriser les mesures les plus efficaces, les plus efficaces et les plus respectueuses de l'environnement pour freiner l'émission de gaz à effet de serre.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Collaboreront avec les provinces en vue d'éliminer progressivement l'énergie nucléaire, de contrer l'accumulation de déchets nucléaires et d'instituer un moratoire général sur les activités d'extraction et de raffinage de l'uranium.
- Réclameront du gouvernement fédéral qu'il cesse de subventionner toutes les étapes de l'industrie nucléaire ainsi qu'Énergie atomique du Canada limitée (EACL), et cesse la promotion des réacteurs CANDU. Les polices d'assurance fédérales ne couvriront plus les risques d'accident nucléaire.
- Exigeront que les opérations de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) et de l'EACL soient transparentes et indépendantes du gouvernement, et exigeront la divulgation des procès-verbaux de toutes les réunions avec l'EACL.
- Chercheront à faire amender la *Loi sur la responsabilité nucléaire*, augmenteront la couverture maximale de 75 millions de dollars à 13 milliards de dollars (la somme pour laquelle sont assurés les réacteurs américains). La législation fédérale ne limitera plus la responsabilité de l'industrie nucléaire à une minuscule portion des coûts éventuels d'un accident nucléaire.

DEUXIÈME PARTIE : PRÉVENIR LA CATASTROPHE CLIMATIQUE

En 1988, le Canada était en avance sur son temps lorsqu'il a organisé la toute première conférence scientifique mondiale sur le changement climatique, « Our Changing Atmosphere: Implications for Global Security » (Changement climatique et sécurité). Elle s'est déroulée à Toronto la dernière semaine de juin 1988, pendant une vague de chaleur.

La déclaration commune des scientifiques réunis à Toronto était : « **L'humanité mène une expérience inopinée, incontrôlée, et aux conséquences planétaires, dont les retombées ne seraient surpassées que par une guerre nucléaire totale.** »

Cette même année, les Nations Unies ont créé le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et mis en place une procédure de revue par les pairs, la plus étendue au monde. Plus de 2000 scientifiques nommés par leurs gouvernements respectifs se réunissent à intervalles réguliers pour publier un document de synthèse et des « résumés à l'intention des décideurs. » En 1990, tous les pays du monde, sous l'égide de l'ONU, ont entrepris de négocier un traité pour faire face à la menace.

En 1992, lors du Sommet de la Terre à Rio, qui a réuni un nombre sans précédent de chefs d'état et de gouvernements, le premier traité ayant force de loi sur le changement climatique a été signé. La Convention-cadre sur les changements climatiques était entérinée par la quasi-totalité des pays du monde.

Pendant ce temps, les émissions de gaz à effet de serre atteignaient des niveaux inégalés. En 1996, les émissions mondiales ont dépassé la barre des 6 milliards de tonnes de carbone produites par la combustion de combustibles fossiles. Ces chiffres ne sont pas surprenants en soi, mais ils sont alarmants lorsqu'ils sont replacés en contexte. Les niveaux d'émission de 1996 correspondaient à quatre fois les niveaux de 1958 ou 1959.

En 1997, les signataires de la Convention-cadre se sont réunis à nouveau, cette fois à Kyoto (Japon), afin de définir des objectifs et des calendriers ayant force de loi pour les réductions des émissions de gaz à effet de serre. Le Canada s'est engagé à réduire ses émissions de 6 % en dessous des niveaux de 1990 d'ici 2008-2012. De toute évidence, les objectifs de Kyoto n'étaient qu'une première étape peu ambitieuse. Si les réductions de Kyoto étaient obtenues dans tous les pays, y compris aux États-Unis, elles ne permettraient pas à elles seules de prévenir une multiplication par deux des concentrations de carbone atmosphérique. Au mieux, Kyoto retarderait son apparition de dix ans.

Nous avons déjà altéré la composition chimique de l'atmosphère, de façon irréversible. Aujourd'hui, la teneur de carbone dans l'atmosphère est de plus de 30 % supérieure aux concentrations mesurées au cours des 650 000 dernières années (mesurées directement dans les bulles d'air du cœur des glaces de l'Antarctique), et depuis plus de vingt millions d'années (mesures indirectes). Nous sommes en train de modifier des zones immenses de la planète, et en profondeur.

La banquise de l'Arctique disparaît. Les ours polaires sont en danger car sans glace, ils ne peuvent pas chasser. Mais ce n'est pas tout... À mesure que la surface de glace diminue, le réchauffement s'intensifie. Les rayons du soleil se réfléchissent sur la glace (effet albédo). Les eaux sombres de l'océan absorbent l'énergie solaire, ce qui réchauffe la glace davantage.

VISION VERTE

Le pergélisol fond, de la Sibérie à la vallée du Mackenzie. À mesure qu'il fond, des villages entiers sont obligés d'émigrer, et les caribous s'embourbent.

Les glaciers se retirent de plus en plus, dans les Alpes, dans les Rocheuses, dans le Yukon, dans les Andes.

L'intensité des ouragans augmente. Certains experts n'en sont pas encore convaincus, mais un nombre grandissant de chercheurs du MIT et de Princeton obtiennent des résultats qui prouvent que l'énergie concentrée dans les ouragans a augmenté de 50 à 80 % entre 1950 et 2003. Les eaux océaniques plus chaudes donnent des ouragans plus violents. En automne 2003, l'ouragan Juan a été le premier ouragan tropical à frapper la Nouvelle-Écosse de plein fouet. En temps normal, des eaux océaniques plus froides au sud de notre pays auraient affaibli Juan et l'auraient transformé en tempête tropicale; cependant, cette année-là, il s'est abattu sur la Nouvelle-Écosse avec toute la force d'un ouragan tropical.

De plus en plus, les scientifiques s'accordent à dire que le changement climatique ressemble plus à un interrupteur qu'à un cadran. Les « perturbations non linéaires » décrites dans la littérature se traduisent dans la réalité par des « chocs violents » ou des catastrophes climatiques soudaines et dévastatrices.

Un grand nombre de scientifiques ont déterminé que le risque d'« événements représentant un point de basculement » (la disparition du Gulf Stream, l'effondrement de la plate-forme de glace occidentale de l'Antarctique ou de la nappe glaciaire du Groenland) augmente si la température moyenne de la Terre augmente de 2° C par rapport à la température moyenne relevée avant la révolution industrielle. Selon eux, ce phénomène pourrait se produire si les concentrations de CO₂ dans l'atmosphère atteignaient 400 à 450 ppm. Nous sommes actuellement à 384 ppm, alors que la concentration était de 275 ppm au début du 19^{ème} siècle, et la concentration augmente au rythme de 3 ppm par an.

Nos réactions au changement climatique sont limitées, voire nulles. Même ceux qui soutiennent publiquement une action en ce sens ont peur de demander les objectifs dont nous avons réellement besoin.

Les émissions du Canada atteignent près de 800 mégatonnes (MT) par an. En 1990, elles atteignaient 608 MT. L'objectif de Kyoto, soit 6 % en dessous des niveaux de 1990, est de 571 MT. Pour éviter le « point de basculement » décrit ci-dessus, des réductions des émissions de gaz à effet de serre s'imposent, de 30 % en dessous des niveaux de 1990 d'ici 2020, et de 80 % d'ici 2040.

Émissions d'équivalent CO₂ au Canada en 2004 (en millions de tonnes [MT])

http://www.ec.gc.ca/pdb/ghg/inventory_report/2004_report/ts_2_f.cfm

1.	Électricité et chauffage	130
2.	Transport – voitures et camions légers	93
3.	Transport – autres véhicules	89
4.	Industrie des combustibles fossiles	79

VISION VERTE

5.	Émissions fugitives gaz et pétrole	66
6.	Agriculture	57
7.	Usines	51
8.	Bâtiments résidentiels	43
9.	Bâtiments commerciaux et gouvernementaux	38
10.	Procédés industriels CO ₂	39
11.	Procédés industriels N ₂ O	4
12.	Procédés industriels halocarbures	11
13.	Décharges	29
14.	Mines	15
15.	Aviation domestique	8
16.	Construction	1
	Total	758

(758 MT d'équivalent CO₂ = 593 MT d'équivalent CO₂ + 110 MT de méthane + 44 MT de N₂O + 11 MT d'halocarbures)

Les sables bitumineux (cases 4 et 5) émettent actuellement 28 MT par an. Ces chiffres illustrent la tâche qui nous attend si nous décidons de réduire nos émissions à 80 % par rapport aux niveaux de 1990, soit 121 MT.

« Nous mettons en péril la survie de la race humaine. »

Rajendra Pachauri, Président du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)

<http://www.ipcc.ch>

1. Réduire véritablement les émissions de CO₂

Le changement climatique est la première préoccupation des Canadiennes et des Canadiens, et c'est la menace la plus grave à peser sur la planète. Ce problème ne concerne pas seulement l'environnement; il a des dimensions économiques, sociales et sécuritaires à l'échelle mondiale. Selon l'Organisation mondiale de la Santé, 150 000 personnes meurent chaque année de causes liées au changement climatique. Le Canada en a déjà subi les retombées dans de nombreuses villes d'un océan à l'autre, avec des inondations, des tempêtes de feu, des sécheresses, des pénuries d'eau, etc. Des ouragans ont dévasté des parcs magnifiques en Nouvelle-Écosse et en Colombie-Britannique; des vents et des blizzards catastrophiques ont coupé les routes et interrompu l'alimentation électrique; des essaims d'insectes ont détruit des millions d'hectares de forêts.

Dans son rapport au chancelier de l'échiquier britannique, Sir Nicholas Stern, ancien économiste principal de la Banque mondiale, prévenait les gouvernements que, à défaut de réagir, le changement climatique pourrait avoir des répercussions sur l'économie mondiale à hauteur de 7 billions de dollars et causer des pénuries d'eau pour 1 personne sur 6 dans le monde entier, l'extinction de 40 % des espèces animales et végétales, et un flux de 200 millions de réfugiés environnementaux.

Sir Nicholas Stern considère que des actions entreprises dès maintenant coûteraient seulement 1 à

VISION VERTE

3 % du PIB annuel. Pour le Canada, avec un PIB de 1,37 billion de dollars pour 2006, cela représenterait 13 milliards de dollars environ, soit le montant de l'excédent budgétaire de l'année passée.

En outre, une action sur le changement climatique peut être positive pour notre économie. Les pays qui optimisent leur efficacité énergétique et réduisent leurs besoins en combustibles fossiles par l'introduction de sources d'énergie renouvelables seront moins touchés en cas de rationnement futur. Le Canada, qui est riche en sources d'énergie renouvelables, devrait donc être à l'avant-garde (et non pas à la traîne) du futur énergétique en vert.

Notre vision

L'action prioritaire du Parti Vert, pour obtenir des réductions substantielles des émissions de gaz à effet de serre au Canada, est un virage fiscal vert. Nous diminuerons l'impôt sur le revenu et les charges sociales par un virage vers des taxes sur la pollution. Une taxe sur les émissions carboniques serait la pierre angulaire du rééquilibrage fiscal; cependant, un gouvernement vert ne limitera pas son action à un virage fiscal. Nous supprimerons les subventions des compagnies pétrolières, imposerons des plafonds aux extractions de charbon, de gaz et de pétrole, et offrirons à la place des incitatifs fiscaux attrayants et soutiendrons les mesures d'économie d'énergie et le développement des énergies renouvelables. Des règlements et des programmes bénéficiant aux consommateurs seront également nécessaires pour aiguiller la société canadienne vers un futur à faibles émissions carboniques. Les grandes industries polluantes, quant à elles, ont tout à gagner d'un système de plafond des émissions et de droits d'émission négociables (PEDEN) qui chiffre le coût de la pollution et permette le fonctionnement d'une bourse des émissions carboniques. Nous introduirons des lois qui favorisent le développement de véhicules à plus faible consommation de carburant, une meilleure productivité énergétique des gros appareils électroménagers et, avec la collaboration des provinces, nous améliorerons l'efficacité énergétique des bâtiments résidentiels et commerciaux.

Solutions vertes

D'année en année, l'inaction des gouvernements entraîne *l'augmentation* des émissions de gaz à effet de serre, rendant de plus en plus difficile l'atteinte de nos objectifs de Kyoto. Même avec les crédits internationaux, il pourrait déjà être trop tard pour les atteindre. De toute évidence, il est désormais impossible de les atteindre par le biais de mesures strictement nationales. Pourtant, nous devons nous y mettre dès aujourd'hui.

Un effort de bonne foi visant à parvenir le plus près possible de nos engagements internationaux, et notre volonté à poursuivre cet effort dans un cadre de plafonds absolus et d'amendes pour les transgresseurs, est essentiel si nous voulons participer pleinement à la prochaine étape de l'effort international (après 2012). L'engagement du Parti Vert par rapport aux objectifs de Kyoto n'est pas annulé, même s'il est désormais impossible de respecter intégralement les obligations internationales du Canada. Il est fondé sur le respect de nos engagements internationaux et sur l'accumulation de preuves scientifiques démontrant que des réductions bien supérieures seront requises sous peu. Nous devons nous y mettre...

Les députés du Parti Vert :

- Réaffirmeront les engagements du Canada envers les objectifs de Kyoto et d'autres cibles à

VISION VERTE

moyen et long terme :

- 6 % de moins qu'en 1990 d'ici 2012 = 570 MT = 29 % de moins que les 800 MT de CO_{2e} actuelles;
- 30 % de moins qu'en 1990 d'ici 2020 = 425 MT = 47 % de moins que les 800 MT de CO_{2e} actuelles;
- 50 % de moins qu'en 1990 d'ici 2030 = 304 MT = 62 % de moins que les 800 MT de CO_{2e} actuelles;
- 80 % de moins qu'en 1990 d'ici 2040 = 121 MT = 85 % de moins que les 800 MT de CO_{2e} actuelles;
- Cibles intermédiaires à 5 ans.
- Créeront des taxes sur les émissions carboniques, avec imposition immédiate d'une taxe de 50 \$/tonne d'équivalent CO₂ (CO_{2e}), suivie d'une mesure de son impact puis, si c'est nécessaire pour atteindre les réductions cibles, d'une augmentation de la taxe, jusqu'à 100 \$/tonne de CO_{2e} (le coût chiffré du changement climatique selon Stern) d'ici 2020. Étant donné qu'un litre d'essence produit 2,34 kg de CO₂, une taxe de 50 \$/tonne augmenterait le prix à la pompe de 12 cents par litre; une taxe de 100 \$/tonne l'augmenterait de 24 cents. Les recettes des taxes sur les émissions carboniques permettront de diminuer d'autres impôts et taxes de façon à compenser tout effet négatif sur les contribuables à revenus faibles ou moyens.
- Créeront un système de plafond des émissions et de droits d'émission négociables (PEDEN), et une bourse des émissions carboniques. Mise en place d'un PEDEN du CO_{2e} pour les grands émetteurs finaux assorti d'un prix du marché pour les émissions carboniques, dès que possible. La vente aux enchères et le négoce des permis d'émission de CO_{2e} seraient supervisés par une entité non gouvernementale. La Bourse de Montréal s'est déjà proposée à cet effet.

Les grands émetteurs finaux produisent environ la moitié des émissions totales du Canada. Ce sont des compagnies minières, des usines, des compagnies pétrolières ou gazières, et des centrales thermiques.¹ Actuellement, elles émettent 400 MT environ. Sur la base des chiffres actuels, nous proposons les plafonds suivants :

2012 : réduction de 115 MT (29 % en dessous des niveaux actuels)

2020 : réduction de 186 MT (47 % en dessous des niveaux actuels)

2030 : réduction de 250 MT (62 % en dessous des niveaux actuels)

2040 : réduction de 340 MT (85 % en dessous des niveaux actuels)

- Soutiendront la création de normes internationales de vérification et de certification des crédits d'émission de carbone. Instauration d'une banque canadienne des émissions carboniques et d'une structure fédérale d'encadrement des banques d'émission de carbone locales et provinciales afin de promouvoir la vente des compensations carbone au niveau local.

¹ « Les GEF sont définis comme des secteurs qui ont des niveaux d'émissions annuelles moyennes de 8 kt ou plus d'équivalent en dioxyde de carbone (éq CO₂) par établissement et des émissions annuelles moyennes de 20 kg ou plus d'éq CO₂ par tranche de 1 000 \$ de production brute. Ces secteurs sont d'importants contributeurs à nos émissions de GES — juste un peu moins de 50 p. 100 du total des émissions de GES du Canada. Parmi les GEF du Canada figurent des entreprises des secteurs minier et manufacturier, du secteur pétrolier et gazier et de la production thermique d'électricité. »
(Environnement Canada <http://canadagazette.gc.ca/partI/2005/20050903/html/regle4-f.html>)

VISION VERTE

- Négocieront un élargissement et un plus grand dynamisme des actions de Kyoto au-delà de 2012 afin (a) d'atteindre ces objectifs de réduction, (b) de les étendre à l'aviation et aux transports maritimes internationaux, et (c) d'y adjoindre des engagements d'accélération du développement de l'énergie solaire, des véhicules électriques et d'autres technologies à faibles émissions carboniques (voir « Échelle mondiale » ci-après).
- Mettront en œuvre les principales composantes suivantes :
 - a) Lancement d'un plan pour le Siècle vert du Canada, avec l'engagement de faire du Canada l'un des pays à la plus grande efficacité énergétique et à la meilleure utilisation d'énergies renouvelables du monde. Divers mécanismes verts existent à cet effet, dont des mesures législatives et réglementaires rigoureuses : calendriers non négociables, crédits d'impôts, subventions directes, dégrèvements fiscaux, ainsi que pénalités fiscales et amendes pour les contrevenants;
 - b) Réaffirmation de l'engagement du Canada à parvenir le plus près possible des objectifs de Kyoto, et au-delà de 2012 : une réduction de 30 % par rapport aux niveaux de 1990 d'ici 2020, et 80 % de moins d'ici 2050;
 - c) Création d'une taxe sur les émissions carboniques, de marchés d'émissions de carbone et de mécanismes de plafonds et d'échange de crédits;
 - d) Application de « clauses conditionnelles sur les émissions de carbone » à tous les financements fédéraux accordés aux provinces, villes et institutions, qui devront prouver qu'elles ont obtenu des réductions des émissions de carbone pour bénéficier de tout financement;
 - e) Modernisation obligatoire de tous les bâtiments fédéraux pour en améliorer le rendement énergétique d'ici 2015, à l'aide d'une large gamme d'outils verts. Accélération des modernisations de bâtiments résidentiels et commerciaux pour une meilleure efficacité énergétique par l'octroi de prêts fédéraux renouvelables. Financement d'améliorations énergétiques des musées, universités, écoles et hôpitaux;
 - f) Imposition du principe de l'énergie zéro (autosuffisance énergétique) à tous les nouveaux bâtiments à partir de 2025, à l'aide de divers mécanismes verts.
 - g) Instauration d'un programme national de modernisation des habitations à loyer modéré d'ici 2025, à l'instar de l'Allemagne;
 - h) Obligation d'installation de chauffe-eau solaires et de précâblage pour les modules solaires photovoltaïque (PV) dans les codes du bâtiment; obligation d'installation des modules solaires PV dès que les prix baissent à 2 \$ le watt;
 - i) Conformité de tous les appareils électroménagers aux normes Energy Star® d'ici 2015. Les appareils électroménagers et les ampoules non conformes seront retirés du commerce, certains dès 2010;
 - j) Développement de sources d'énergie renouvelables avec les objectifs de productions suivants d'ici 2040 : 50 GW pour l'énergie éolienne, 25 GW pour l'énergie solaire PV, 12 GW pour l'énergie marémotrice, et 25 GW pour l'énergie géothermique. Introduction d'une série de politiques, dont les clauses conditionnelles sur les émissions de carbone prévoyant l'adoption à l'échelle provinciale de tarifs d'énergie renouvelable anticipée (soit une loi sur les conditions d'achat de l'électricité). Les énergies thermique, pétrolière, gazière et atomique seront supprimées progressivement;
 - k) Soutien important accordé aux déplacements à pied, à vélo, par transports en commun, en autobus ou en train, et au télétravail et vidéoconférences;
 - l) Baisse obligatoire de 85 % des émissions véhiculaires d'ici 2040, à l'aide d'une série de

VISION VERTE

- mécanismes;
- m) Imposition d'une taxe sur le méthane à toutes les décharges, basée sur les niveaux d'émissions, avec capture obligatoire du méthane à partir de 2015.
 - n) Limitation des programmes d'aide fédérale aux sinistrés aux provinces et villes ayant adopté les clauses conditionnelles sur les émissions de carbone (à l'instar des compagnies d'assurance qui refusent de couvrir les bâtiments non conformes aux normes de sécurité-incendie);
 - o) Imposition d'un système de plafond des émissions et de droits d'émission négociables, avec plafond non négociable, aux grands émetteurs finaux, avec une taxe de 50 \$ par tonne de carbone, qui pourra être augmentée à 100 \$ la tonne au besoin;
 - p) Adoption du système allemand de recyclage obligatoire et d'une « conception recyclage. »
 - q) Élimination des halocarburés (CFC, HFC, PFC, SF6) d'ici 2015. Octroi de financements pour le développement de solutions de rechange;
 - r) Imposition d'une taxe sur les émissions carboniques basée sur les niveaux des sources d'émission de carbone à toutes les entreprises de foresterie. Les entreprises certifiées par le Forest Stewardship Council (FSC) bénéficieront d'avantages fiscaux pendant cinq ans. Mise en place d'un plan pour une transition vers une certification FSC de toutes les entreprises de foresterie;
 - s) Subventions aux agriculteurs qui séquestrent le carbone dans la terre, à l'intérieur du marché national des émissions de carbone. Mise en place d'un plan pour une transition vers une agriculture 100 % biologique.
 - t) Suppression immédiate des subventions au charbon, au pétrole, au gaz et au méthane produit par les couches de houille;
 - u) Capture et séquestration obligatoire des émissions de CO₂ par les compagnies de forage de gaz et pétrole, à des niveaux croissants. Capture et séquestration obligatoire de la totalité des émissions de CO₂ par les nouvelles usines alimentées au charbon.
 - v) Suppression de tous les soutiens et garanties financières du gouvernement aux nouvelles centrales nucléaires;
- Soutiendront le rôle des crédits internationaux d'émissions de carbone. Tout écart par rapport à nos objectifs de première phase de Kyoto sera compensé, dans la mesure du possible, par des permis d'émission obtenus auprès de la mise en œuvre conjointe (MOC) et du mécanisme de développement propre (MDP). Ces deux mécanismes dits « de flexibilité » de Kyoto présentent l'avantage d'aider d'autres pays, notamment les pays du Sud, à réorienter leurs économies et leurs énergies vers un futur à faibles émissions carboniques. Les crédits d'émission permettent d'obtenir des réductions rentables des émissions de carbone, et préparent ces pays à prendre des engagements lors de futurs programmes de réductions de Kyoto. Les permis d'émission du MDP comportent aussi une petite majoration destinée à alimenter le Fonds d'adaptation prévu pour les pays du Sud.

Le problème a des dimensions planétaires; dans la lutte contre la menace de changements climatiques, les réductions des émissions de carbone des pays en développement sont tout aussi précieuses que celles qui interviennent au Canada. Le coût par tonne est souvent moindre dans les pays du Sud. En fait, une réduction d'une tonne des émissions de carbone protège les Canadiennes et les Canadiens des dangers du changement climatique, qu'elle intervienne en Inde, en Chine, en Malaisie ou au Canada. Pour l'atmosphère, le lieu de réduction des émissions de carbone importe

peu; seule importe sa réalisation.

2. Adaptation au changement climatique

L'un des engagements ayant force de loi des pays signataires de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (UNFCCC) de 1992 consistait à concevoir des stratégies d'adaptation pour faire face aux dérèglements climatiques qui sont désormais inévitables. Le Canada a ignoré cet engagement, purement et simplement, encore plus que son obligation de réduction des émissions. Plusieurs secteurs requièrent une intervention urgente, dont l'agriculture, la foresterie, la pêche et le tourisme. La protection des zones et populations vulnérables doit également être entreprise. L'absence d'action gouvernementale pour la réduction des retombées du changement climatique a déjà coûté plusieurs milliards de dollars à l'économie canadienne.

Notre vision

Le Parti Vert considère que le gouvernement fédéral doit prendre l'initiative de développer une stratégie d'adaptation, en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et les municipalités, afin d'atténuer et de réduire les répercussions des changements climatiques. Même avec d'importantes réductions des émissions de GES à l'échelle mondiale et leur impact stabilisateur sur le climat, cela prendra des dizaines, voire des centaines d'années, avant de contrer le changement climatique.

Nous devons améliorer les infrastructures municipales, et plus particulièrement le traitement des eaux, pour les préparer à un régime hydrologique irrégulier. Nous assistons déjà à une augmentation de la fréquence des précipitations diluviennes, et les systèmes actuels permettent aux eaux d'égout brutes de s'écouler sans traitement dans ces conditions. Nous devons interdire la construction dans les zones très vulnérables (terrains inondables, régions côtières de basse altitude, pergélisols, et tous les lieux proches de forêts à risque d'incendie élevé). Nous devons amplifier les mesures de lutte contre les inondations, comme la construction de levées de terre dans les terrains rendus inondables par le changement climatique.

Les crises communautaires les plus urgentes se produisent dans l'Arctique canadien, où les peuples du Nord pourraient perdre leur culture de chasseurs et être déplacés si les pergélisols fondaient, et dans l'Intérieur de la Colombie-Britannique où une catastrophe économique menace les communautés dépendantes de la forêt, car une prolifération de dendroctones du pin pondérosa, causée par le dérèglement climatique, menace de détruire 80 % des forêts de cette vaste région.

Nous devons absolument agir pour réduire les émissions, et nous devons nous préparer à notre « nouvelle situation normale » dans un climat dérégulé. Ces objectifs ne sont pas contradictoires comme le pensent certains. Tous deux sont nécessaires, et tous deux doivent être atteints au plus vite.

Solutions vertes

VISION VERTE

Les députés du Parti Vert :

- **Constitueront des groupes de travail** composés de toutes les parties prenantes, de représentants de tous les ordres du gouvernement et d'experts scientifiques, qui seront chargés de préparer des stratégies d'adaptation régionales au changement climatique pendant les deux prochaines années. Les premiers groupes de travail seront mis sur pied dans les zones les plus vulnérables aux changements et dérèglements climatiques : l'Arctique canadien, les régions côtières, les Prairies, et l'Intérieur de la Colombie-Britannique.
- **Créeront un Fonds d'adaptation au changement climatique** destiné à assister les zones dévastées par des catastrophes « naturelles » liées au réchauffement planétaire.
- **Augmenteront le soutien financier** aux stratégies d'adaptation des pays du Sud.

3. Remuer ciel et terre

En plus d'une taxe sur les combustibles fossiles, de plafonds, du négoce et de l'achat de crédits internationaux d'équivalents de dioxyde de carbone (CO₂e) vérifiés, un gouvernement du Parti Vert remuerait ciel et terre pour établir des programmes dans tous les secteurs de l'économie afin d'accélérer notre réduction d'émissions de carbone, y compris les programmes suivants :

a) Gouvernement

Opérations gouvernementales. Le gouvernement fédéral doit appliquer les mêmes objectifs de réduction des GES à l'ensemble de ses opérations. Tous les nouveaux bâtiments appartenant au gouvernement fédéral doivent répondre aux exigences du niveau « Or » du LEED, et les bâtiments loués doivent répondre aux exigences du niveau « Argent » du LEED.

Clauses conditionnelles sur les émissions de carbone. Un gouvernement du Parti Vert négociera avec les provinces et d'autres intervenants, de manière à ce que toute entreprise, organisation non gouvernementale, institution, ville, province ou territoire qui reçoit du financement fédéral doive mettre en œuvre des modèles et des politiques visant à réduire ses émissions, conformément aux objectifs de réduction du Canada. Après 2010, 25 % de tout le financement sera assujéti à des conditions d'octroi relatives aux émissions de carbone. En 2015, ce type de financement atteindra 50 %; en 2020, 75 %; et en 2025, 100 %. Ces clauses conditionnelles sur les émissions de carbone devront constituer un sous-ensemble de clauses conditionnelles de durabilité plus larges pour tenir compte d'autres changements nécessaires sur la voie de la durabilité à long terme.

b) Bâtiments

Les bâtiments sont responsables de près de 33 % des GES du Canada, attribuables essentiellement au chauffage et à l'énergie. La majorité des immobilisations existantes seront encore debout en 2040, année pour laquelle nous visons une réduction globale des émissions de carbone du Canada de l'ordre de 85 %. Il est donc extrêmement important de moderniser les bâtiments dès aujourd'hui.

Un gouvernement du Parti Vert se fixera comme objectif de moderniser tous les bâtiments du Canada pour leur conférer un niveau élevé de rendement énergétique d'ici 2025, et exigera des promoteurs de nouveaux projets immobiliers que les bâtiments soient écoénergétiques à

VISION VERTE

consommation zéro après 2025. Les politiques et les outils suivants permettront d'atteindre cet objectif :

- des crédits d'impôt remboursables pour tous les coûts d'amélioration du rendement énergétique fondés sur la cote énergétique ÉnerGuide avant et après les modifications, ou sur des tests de chaleur infrarouge, pour les bâtiments résidentiels, commerciaux, industriels et institutionnels;
- des hypothèques vertes déductibles du revenu imposable pour les coûts d'amélioration du rendement énergétique du propriétaire;
- un programme national pour améliorer le rendement énergétique des bâtiments du secteur public tels que les universités, écoles, musées et hôpitaux;
- une déduction pour amortissement accéléré de 100 % accordée à toutes les entreprises afin de couvrir leurs coûts d'amélioration du rendement énergétique;
- des prêts fédéraux renouvelables pour les améliorations de rendement énergétique résidentielles ou commerciales.

En collaboration avec les provinces, un gouvernement du Parti Vert coordonnera un effort national pour réviser les codes du bâtiment afin d'inclure, entre autres mesures de conservation et de rendement énergétique, les mesures suivantes :

- l'obligation d'installer des chauffe-eau solaires et d'effectuer le précâblage pour des modules solaires photovoltaïques (PV) sur tous les nouveaux bâtiments et chaque fois qu'une maison sera vendue; l'obligation d'installer des modules solaires PV de 2 kW sur toutes les toitures deux ans après que le prix de l'énergie solaire soit tombé à 2 \$ le watt;
- D'ici 2010, tous les bâtiments devront avoir obtenu une cote de haut rendement énergétique avant d'être vendus ou loués.

Le financement d'un programme à l'échelle nationale pour améliorer graduellement le rendement énergétique de toutes les habitations à loyer modéré, d'une année sur l'autre, jusqu'à l'an 2025, à l'instar de l'Allemagne.

L'octroi de subventions pour couvrir 50 % du coût des toitures ou des murs thermiques solaires, y compris les chauffe-eau solaires, à l'instar de la Suède; des prêts hypothécaires verts seront accordés pour le reste des coûts.

Des évaluations du rendement énergétique seront réalisées gratuitement pour les grandes entreprises industrielles.

Les crédits d'impôt remboursables pour l'achat de maisons R-2000 et d'autres maisons à très haut rendement énergétique, d'après ÉnerGuide ou les tests à infrarouge, atteindront 50 000 \$.

Des crédits de TPS seront octroyés pour tous les matériaux utilisés dans les bâtiments certifiés LEED « Or » ou « Argent. »

c) Rendement énergétique

Tous les appareils électroménagers vendus au Canada devront respecter la norme Energy Star® d'ici 2015. Les appareils ne portant pas la mention Energy Star® seront éliminés du marché. Les ampoules à incandescence, les réfrigérateurs énergivores et d'autres appareils hautement énergivores seront

retirés du marché dès 2010.

Le rendement industriel des grands émetteurs finaux (GEF) – stimulé grâce à des plafonds et aux échanges – sera soutenu par le biais d’hypothèques vertes industrielles fondées sur l’utilisation annuelle d’énergie par unité de production.

d) Énergies renouvelables

La production d’énergie est responsable de 17 % des émissions du Canada. En 2000, la capacité de production énergétique du Canada était de 113 GW et se détaillait comme suit : hydroélectricité, 67 GW; charbon, 18 GW; huile, 7,5 GW; gaz naturel, 5,5 GW; énergie nucléaire, 13 GW; énergie renouvelable, 1 GW. En 2007, la capacité de production d’énergie atteint 118 GW.

Si les programmes d’amélioration du rendement énergétique parvenaient à gagner en popularité, l’énergie requise pourrait diminuer de 25 %, soit de 188 GW à 90 GW, d’ici 2040. En tenant compte de l’accroissement de la population, la capacité de production requise serait de 100 GW d’ici 2040.

Si nous partons du principe que les véhicules électriques et des véhicules électriques hybrides sont rechargeables, le Canada devra accroître sa capacité énergétique, ce qui pourrait se faire en passant en mode de chargement et de production nocturne d’énergie.

Si nous partons du principe que la production énergétique des grandes centrales hydroélectriques se maintient (67 GW), nous devons remplacer toute la capacité de production énergétique issue du charbon, du mazout, du gaz naturel et du nucléaire (120 moins 67 GW = 53 GW ou, pour arrondir, 60 GW) par des sources d’énergies renouvelables. Voilà donc l’objectif de production énergétique issue de sources d’énergie renouvelables d’ici 2040. La réalisation de cet objectif peut être fondée sur l’énergie éolienne (25 GW), l’énergie solaire (20 GW), l’énergie marémotrice ou des vagues (10 GW) et d’autres ressources renouvelables (5 GW).

Collaborer avec les provinces pour éliminer progressivement toute la production d’énergie issue du charbon, du gaz et du nucléaire, créant ainsi un écart de production de 90 GW d’équivalent de puissance garantie à combler. Puisque l’énergie éolienne produit de l’énergie 30 % du temps, l’énergie solaire 20 % du temps, et d’autres ressources renouvelables de 30 à 50 % du temps, la capacité de production prévue des ressources renouvelables doit être plus importante que la capacité de puissance garantie.

Tous les combustibles à base de carbone seront assujettis à des augmentations de taxes. Aucune demande d’autorisation de production énergétique à base de mazout, de gaz ou de charbon ne sera approuvée par le gouvernement fédéral, advenant qu’une approbation fédérale est requise, à moins d’être accompagnée de mesures de capture et de stockage souterrain du carbone à long terme, sécuritaires et sécurisées à 100 % (ce qui n’a pas encore été démontré technologiquement).

Collaborer avec l’industrie éolienne du Canada pour atteindre l’objectif de l’ACÉEÉ (Association canadienne de l’énergie éolienne) qui consiste à produire (10 GW) d’énergie éolienne d’ici 2015. Ajoutons à cela d’autres objectifs, soit la production de 20 GW d’ici 2025, de 35 GW d’ici 2030 et de 40 GW d’ici 2040. Cela équivaut à 17 GW de puissance garantie.

VISION VERTE

Conserver la subvention actuelle de 1 cent/kWh accordée au secteur de l'énergie éolienne. Accroître ce soutien à 2 cents/kWh pour toute province qui adopterait des tarifs d'énergie renouvelable anticipée (ART) (soit une loi sur les conditions d'achat de l'électricité ou un contrat d'offre standard), à l'instar de l'Europe, avec des prix qui offrent un retour d'investissement suffisant pour attirer les investisseurs, une facturation nette, des forfaits pondérés heures de pointe et des plans pour le prolongement des réseaux de sources d'énergie renouvelables. (Nous appelons cela « ART+. »)

Offrir un soutien pour contribuer à la création de coopératives d'énergie locales dans les provinces qui adhèrent à ART+.

Offrir un financement important pour la R&D relative aux technologies d'énergie marine dans les provinces qui adhèrent à ART+.

Offrir un financement important pour la R&D relative aux technologies de stockage d'électricité dans les provinces qui adhèrent à ART+.

Offrir un soutien pour le prolongement des réseaux de sources d'énergie renouvelables afin d'amener l'énergie éolienne et marine des endroits isolés (p. ex., dans les Prairies, au Québec, à Terre-Neuve, au Labrador, en Nouvelle-Écosse) vers les provinces qui adhèrent à ART+.

Collaborer avec l'industrie solaire en vue de fixer un objectif pour le Canada qui consiste à installer pour 25 GW de modules solaires PV d'ici 2040. [33 millions de personnes = 10 millions de résidences. Chaque résidence ayant un module de 2 kW = 20 GW; 50 % des résidences sont équipées d'un module de 2 kW = 10 GW + autres bâtiments 15 GW = 25 GW.] Objectifs intérimaires fixés : 1 million de résidences équipées de modules solaires PV d'ici 2020; 3 millions d'ici 2030; 5 millions d'ici 2040. Il s'agit d'un équivalent de puissance garantie de 5 GW.

Collaborer avec le secteur des ressources renouvelables pour produire 1 GW d'énergie marine d'ici 2040 (potentiel de 40 GW) et pour fixer des objectifs précis relativement à la production de biomasse et d'énergie microhydraulique.

Collaborer avec les secteurs de l'énergie géothermique et du mazout (pour leur expérience en matière de forage) dans le cadre d'un programme de R&D bien financé pour développer des systèmes géothermiques améliorés (SGA), qui pourraient forer jusqu'à une profondeur de 10 km pour extraire jusqu'à 25 GW d'électricité d'ici 2040. En janvier 2007, une étude approfondie réalisée par le MIT (*The Future of Geothermal Energy*) signalait que les réservoirs de SGA récupérables américains contenaient 2000 fois plus d'énergie primaire que les États-Unis utilisent annuellement, et que des améliorations technologiques pourraient décupler ce potentiel. L'énergie extraite aurait un coût énergétique de 6 à 9 cents/kWh.

D'ici 2040, si ces politiques s'avèrent efficaces, le portrait énergétique du Canada pourrait ressembler à ce qui suit :

Hydraulique.....	68 GW de puissance garantie
Vent.....	50 GW (=17 GW d'équivalent de puissance garantie)

VISION VERTE

Soleil.....	25 GW (= 5 GW d'équivalent de puissance garantie)
Océan.....	12 GW (= 4 GW d'équivalent de puissance garantie)
Biomasse, biogaz et microhydraulique...	3 GW (= 1 GW d'équivalent de puissance garantie)
Géothermie.....	25 GW de puissance garantie
TOTAL :.....	120 GW d'équivalent de puissance garantie

e) Transports

Le transport est responsable de 25 % des émissions canadiennes. En ce qui a trait aux technologies véhiculaires, l'hydrogène ne parviendra pas à remplacer l'essence à court terme, et le biodiésel produit à partir de maïs ou de grain continue de poser un défi inacceptable aux exploitants agricoles, en plus de produire des gains énergétiques nets douteux. L'éthanol cellulosique offre de réelles possibilités comme combustible de remplacement dans le cadre d'une transition vers un bond technologique. Au cours de la dernière année, un consensus émerge voulant que les véhicules électriques soient la voie de l'avenir, notamment les véhicules électriques hybrides rechargeables, qui peuvent être électriques à 100 % pour tous les déplacements sur de courtes distances, mais qui ont néanmoins la capacité de recevoir du carburant (du biodiésel) pour de plus longues distances. Ils sont également extrêmement moins chers que les véhicules standards, coûtant en moyenne 10 \$ par mois pour un véhicule électrique compact léger, pour une distance d'environ 15 000 km par année.

Conditionnalité aux émissions de carbone. Un gouvernement du Parti Vert adoptera des clauses conditionnelles sur les émissions de carbone fondées sur le transport qui auront une incidence sur tous les fonds ou prêts fédéraux.

Marche et cyclisme. Toutes les bicyclettes, tout l'équipement de cyclisme, les supports à bicyclettes et douches seront déductibles d'impôt et exempts de TPS. Tous les employés fédéraux recevront une allocation de vélo équivalente à l'allocation de voiture.

Un gouvernement du Parti Vert investira à part égale avec les provinces et les territoires pour accroître la marche et le cyclisme, avec une contribution minimale 25 % du coût total, jusqu'à 50 % lorsque les provinces et les municipalités octroient des allocations de vélo à leurs employés et équipent tous les édifices gouvernementaux d'installations pour cyclistes, lorsqu'elles sont en mesure de démontrer leurs progrès quant à l'accroissement du kilométrage de pistes et de voies cyclables, et lorsqu'elles élaborent des politiques ayant pour but d'inciter la croissance intelligente et d'empêcher le mitage.

Transports en commun et train léger sur rail. Un gouvernement du Parti Vert investira dans le système de transports en commun à part égale avec les provinces, avec une contribution minimale de 25 % du coût total, jusqu'à un maximum de 75 %, lorsque les municipalités ont établi des politiques pour favoriser la croissance intelligente et prévenir le mitage, et lorsque les commissions de transport instaurent des programmes efficaces conçus pour accroître le nombre d'utilisateurs, comme les programmes de laissez-passer pour les collégiens, les quartiers résidentiels et les entreprises, et l'obligation de desservir les nouveaux développements, ainsi que l'obligation pour tous les promoteurs immobiliers de fournir un laissez-passer pour une période de 3 ans à chaque nouveau résident (à l'instar de la ville de Boulder, au Colorado).

Autocars long courrier. Un gouvernement du Parti Vert libéralisera les licences pour les services

VISION VERTE

d'autocars long courrier afin de favoriser la concurrence et l'augmentation du nombre d'usagers, tout en maintenant des normes de sécurité rigoureuses. Il éliminera la taxe sur les carburants (mais pas la taxe sur les émissions carboniques) pour les entreprises qui signent un accord conditionnel aux émissions de carbone visant à améliorer leur parc d'autocars pour utiliser des technologies à rendement élevé et former leurs conducteurs sur la conduite écoénergétique. Il fournira des subventions fédérales pour les améliorations aux gares routières en respectant des normes qui sauront les rendre attrayantes pour tout le monde.

Trains. Un gouvernement du Parti Vert investira de nouveau dans notre infrastructure ferroviaire nationale et les correspondances intermodales, augmentera les investissements conjoints fédéraux-municipaux dans le réseau de train léger sur rail, et améliorera le service de VIA Rail pour l'ensemble du Canada. Il rétablira le service de VIA Rail pour toutes les grandes villes et créera une initiative sur le transport ferroviaire de marchandises propre qui repose à la fois sur des mesures réglementaires et des stimulants financiers pour améliorer le rendement et la sécurité du parc ferroviaire.

Télétravail. Un gouvernement du Parti Vert accordera une allocation de non déplacement en voiture à tous les employés fédéraux qui travailleront à partir de la maison, donnera un crédit d'impôt pour le coût de mise en place d'un bureau à domicile, et introduira un système de paiement forfaitaire pour le stationnement (une somme d'argent accordée aux employés qui n'utilisent pas un espace de stationnement du gouvernement) pour favoriser l'utilisation réduite des voitures et des espaces de stationnement.

f) Véhicules

Collaborer avec l'industrie automobile, les provinces et d'autres partenaires afin d'élaborer une stratégie véhiculaire durable visant à réduire les émissions de 85 % en dessous des niveaux actuels d'ici 2040.

Adopter les normes californiennes qui visent une réduction de 30 % des émissions de CO₂ pour les véhicules neufs vendus au Canada d'ici 2015, une réduction de 50 % d'ici 2020 et une réduction de 90 % d'ici 2025. Cela entraînera la fabrication de véhicules zéro émissions, ainsi que la création de normes de rendement énergétique conformes à celles de certains États américains pour l'année modèle 2011.

Accélérer l'arrivée sur le marché de véhicules électriques hybrides rechargeables ou de véhicules électriques en signant l'accord d'achat anticipé de Plug-In Partners, en prenant l'engagement d'acheter un grand nombre de véhicules électriques hybrides rechargeables au fur et à mesure qu'ils sont disponibles (en créant un regroupement d'acheteurs fédéral). Les clauses conditionnelles sur les émissions de carbone comprendront l'obligation d'acheter les véhicules électriques hybrides rechargeables dès qu'ils sont disponibles.

Collaborer avec tous les gouvernements et toutes les entreprises du Canada pour former un regroupement d'acheteurs de véhicules verts et pour adhérer au regroupement Plug-In Partners.

Des remises d'échelle jusqu'à 5000 \$ pour l'achat de véhicules écoénergétiques, et des redevances sur les véhicules énergivores.

VISION VERTE

Même avec les véhicules électriques et les véhicules électriques hybrides rechargeables, nous aurons toujours besoin de carburant liquide, bien qu'il nous en faudra possiblement 80 % moins qu'aujourd'hui. Un gouvernement du Parti Vert investira continuellement dans la R&D pour développer l'éthanol cellulosique à partir des déchets agricoles et forestiers, plutôt que de l'éthanol produit à partir de cultures dédiées exclusivement à cette fin. Il implantera des normes exigeant 10 % d'éthanol et 10 % de biodiésel d'ici 2010 (à l'instar des Libéraux), avec une augmentation progressive jusqu'à 100 % d'éthanol cellulosique et de biodiésel d'ici 2040, éliminant ainsi l'utilisation du pétrole comme carburant.

Étiquette obligatoire mentionnant le rendement énergétique du véhicule, selon le système européen.

Taxes réduites pour les véhicules de fonction plus écoénergétiques au lieu d'avantages fiscaux généraux.

Tous les véhicules fédéraux deviendront extrêmement efficaces du point de vue énergétique, étant graduellement remplacés par des véhicules électriques ou des véhicules électriques hybrides rechargeables.

Des stimulants pour les fabricants canadiens de véhicules à très haut rendement énergétique, comme les véhicules électriques et les véhicules électriques hybrides rechargeables.

Une nouvelle autorité pour établir un fonds de transition équitable pour le secteur automobile, financé par une redevance supplémentaire (surtaxe) sur toutes les ventes de véhicules énergivores au Canada.

Camions. Un gouvernement du Parti Vert collaborera avec l'industrie du transport routier et d'autres partenaires pour élaborer une stratégie de camionnage durable, entraînant une réduction de 85 % des émissions globales d'ici 2040.

Toutes les entreprises de camionnage, de taxi et d'autres conducteurs de véhicules commerciaux seront tenus de facturer une surcharge de carburant prédéterminée, rajustée sur une base ponctuelle, pour tenir compte du prix du pétrole (y compris les taxes sur les émissions carboniques et autres charges). Cela éliminera la concurrence sauvage, toujours défavorable aux petites entreprises.

Les entreprises de camionnage recevront des déductions pour amortissement accéléré et d'autres incitatifs pour l'achat de camions hybrides.

Tous les camions vendus au Canada donneront droit à des remises d'échelle pour l'achat de véhicules écoénergétiques, ou entraîneront des surtaxes pour l'achat de véhicules énergivores.

Aviation. Un gouvernement du Parti Vert collaborera avec l'industrie aéronautique afin d'élaborer une stratégie de durabilité, entraînant une réduction de 85 % des émissions globales d'ici 2040.

Tout le carburant aviation sera assujéti aux taxes régulières sur les carburants ainsi qu'à une taxe sur les émissions carboniques. La taxe sur les émissions carboniques sera évaluée pour l'équivalent CO₂ de l'incidence de l'aviation. Les vols long-courrier à haute altitude et les vols de nuit devront payer une taxe sur les émissions carboniques jusqu'au double du taux régulier à titre de compensation pour les incidences des émissions d'oxyde nitreux (qui se convertit en ozone troposphérique, un gaz à

VISION VERTE

effet de serre) sur le climat et pour la couverture nuageuse en haute altitude (qui emprisonne la chaleur).

Les installations de vidéoconférence pour les réunions et les conférences seront exemptes de TPS et seront admissibles à une déduction pour amortissement accéléré. Les réunions du gouvernement fédéral qui auraient entraîné des déplacements en avion seront réduites de l'ordre de 50 % d'ici 2010, et de 80 % d'ici 2015. Les députés de circonscriptions rurales seront invités à rencontrer leurs électeurs par le biais de liaisons télévisuelles.

Le gouvernement collaborera avec les entreprises pour sécuriser les installations de vidéoconférence dans chaque collectivité ayant plus de 100 résidents d'ici 2015.

g) Collectivités

Les gaz d'enfouissement sont responsables de 4 % des émissions du Canada. Toutes les décharges seront assujetties à une taxe sur le méthane en fonction de leurs émissions. Après 2012, la taxe augmentera de 50 % par année, et après 2015, aucune décharge n'aura le droit d'opérer sans s'être dotée de moyens pour capturer le méthane.

Tout le soutien fédéral destiné aux municipalités sera assujéti à des clauses conditionnelles sur les émissions carboniques. Tout le financement fédéral actuel qui favorise le mitage et l'utilisation accrue des voitures sera éliminé. Le Fonds d'infrastructure verte, la taxe sur les carburants et d'autres mesures de financement actuelles seront maintenus.

Un soutien sera apporté aux associations et organisations sans but lucratif locales afin de favoriser les programmes de réduction du carbone. Ce soutien favorisera également la tenue de concours de rue, de collectivités et d'entreprises.

Une aide fédérale aux sinistrés sera offerte aux collectivités pour leur permettre de faire face aux incidences des changements climatiques (inondations, tempêtes, catastrophes), assujéti aux clauses conditionnelles sur les émissions de carbone. Les provinces et les collectivités qui ne respectent pas ces clauses ne seront pas admissibles à l'aide fédérale aux sinistrés. Cette clause est similaire au refus d'une compagnie d'assurances d'assurer contre le feu un bâtiment qui ne satisfait pas aux exigences du code de sécurité-incendie.

h) Industrie

L'industrie (les grands émetteurs finaux) sont responsables de 50 % des émissions du Canada. Les grands émetteurs finaux seront assujettis à la taxe sur les émissions carboniques ainsi qu'aux politiques sur les plafonds et les échanges décrites plus haut.

Tous les bâtiments industriels seront admissibles à des incitatifs pour améliorer leur rendement énergétique, comme décrit plus haut.

L'utilisation des hydrocarbure halogénés produisant des gaz à effet de serre – comme les CFC, les hydrocarbures fluorés, les PFC et l'hexafluorure de soufre – seront graduellement éliminés entre 2012 et 2015. Une aide fédérale sera offerte pour la R&D afin de développer des produits de

VISION VERTE

rechange non toxiques et respectueux du climat.

Un groupe de travail sur l'oxyde de diazote sera formé pour recommander des moyens de réduction des émissions de N₂O du Canada de l'ordre de 85 % d'ici 2025.

Toutes les subventions et tous les prêts accordés à l'industrie par le gouvernement fédéral seront assujettis à des clauses conditionnelles sur les émissions de carbone élaborées en vue d'orienter toute l'industrie et la fabrication vers une production à 100 % durable (l'approche de l'interface cohérente).

Les hypermarchés ou grandes surface de vente au détail, qui dépendent de clients qui s'y rendent en voiture, seront invités à instaurer des frais de stationnement, en plus de faciliter l'accès par le biais de transports en commun et d'offrir la livraison des marchandises à domicile grâce à des clauses conditionnelles sur les émissions de carbone signées conjointement avec les municipalités qui cherchent à obtenir des fonds fédéraux.

Des lois seront adoptées pour exiger que tous les produits manufacturés, y compris les véhicules, soient conçus pour être facilement démontés, réutilisés ou recyclés, et qu'ils contiennent 90 % de matières recyclées d'ici 2025 (à l'instar de l'Allemagne).

Des lois seront adoptées pour exiger que tous les points de vente d'appareils électroménagers et d'équipement acceptent de recevoir, aux fins de réparation ou de recyclage, les produits endommagés et en fin de cycle de vie utile qu'ils ont vendus. L'industrie recevra un soutien pour la mise en place d'un système de dépôt national et de systèmes de recyclage et de gestion par des tiers pour les aider à s'acquitter de cette obligation (à l'instar de la loi sur le recyclage de l'Allemagne).

i) Foresterie

Si les émissions de gaz à effet de serre du Canada issues de sources forestières (73 MT) faisaient partie de l'inventaire total, elles représenteraient 9 % des émissions globales du Canada.

Toutes les entreprises de foresterie qui déclareront une diminution nette du stockage de carbone devront payer une taxe sur les émissions carboniques, et celles qui déclareront une augmentation nette des puits de carbone pourront bénéficier d'une remise. Les évaluations seront réalisées sur une base quinquennale.

Toutes les entreprises de foresterie qui gèrent des terres certifiées par le Forest Stewardship Council (FSC) pourront bénéficier d'un dégrèvement fiscal pendant cinq ans lors de la certification de leurs terres.

j) Agriculture

L'agriculture (55 MT) est responsable de 7 % des émissions du Canada. Au total, 43 % proviennent des troupeaux laitiers et bovins qui émettent du méthane; 40 % sont dues à de mauvais procédés de fertilisation des sols émetteurs de N₂O; 15 % sont attribuables à la mauvaise utilisation du fumier des animaux d'élevage ou des troupeaux. Étant donné les multiples avantages des méthodes d'exploitation agricole biologiques, un gouvernement du Parti Vert collaborera avec les exploitants

VISION VERTE

d'entreprises agricoles non biologiques qui souhaitent passer à l'agriculture biologique. Il favorisera la production locale d'aliments afin de réduire les émissions produites par le transport.

L'agriculture urbaine sera favorisée afin d'offrir davantage de produits locaux, ainsi que les toitures vertes qui réduisent la demande d'air climatisé et l'eau de ruissellement lors de pluies torrentielles.

k) Combustibles fossiles

L'industrie des combustibles fossiles (146 MT) est responsable de 20 % des émissions du Canada. Toutes les subventions et autres formes de soutien accordées aux industries canadiennes du pétrole, du charbon, du gaz et du méthane produit par les couches de houille seront éliminées.

Diverses taxes sur les émissions de carbone seront appliquées à toutes les émissions de CO₂, de méthane, de N₂O, fugitives et autres émissions de GES.

Tous les membres de l'industrie des combustibles fossiles devront participer au système d'échanges et de plafonds imposé aux grands émetteurs finaux (GEF), tel que mentionné plus haut.

Les entreprises d'exploitation pétrolière et gazière auront l'obligation de capturer et de séquestrer un volume croissant d'émissions de CO₂, au-delà du volume utilisé pour la récupération du pétrole : 10 % en 2012, 25 % en 2020, 50 % en 2023, et 85 % en 2040. La récupération assistée du pétrole par le biais du stockage de CO₂ n'est pas entrevue comme une solution, puisque le stockage du CO₂ à ces fins entraîne une production accrue de pétrole et de gaz.

Lorsque des permis fédéraux seront requis pour l'ouverture de nouvelles centrales alimentées au charbon, le gouvernement du Parti Vert n'approuvera pas ces permis. La majorité des nouvelles installations de transport d'électricité échapperont à la compétence du gouvernement fédéral. Lorsque des accords de financement fédéraux-provinciaux auront été négociés, la fermeture des centrales alimentées au charbon et l'engagement à ne pas construire de nouvelles centrales seront des conditions d'obtention du financement. Les centrales au charbon existantes devront capturer et stocker 25 % de leurs émissions d'ici 2015, 50 % d'ici 2025 et 85 % d'ici 2040. Tout le charbon vendu sera assujéti d'une taxe sur les émissions carboniques.

Un financement fédéral sera offert pour la R&D sur le carbone propre concentrée sur la pleine capture et le stockage des émissions de CO₂, et une réduction de 99,99 % du mercure, des particules et des émissions de dioxyde de soufre.

Une taxe sur les émissions carboniques sera imposée sur toutes les exportations de charbon, de pétrole et de gaz du Canada, sauf aux pays qui imposent leur propre taxe sur les émissions carboniques.

l) Énergie nucléaire

Toutes les subventions et le soutien accordés à l'industrie nucléaire seront éliminés. Les assurances fédérales ne couvriront plus les risques d'accidents nucléaires.

m) Échelle mondiale

VISION VERTE

Avec un gouvernement du Parti Vert au pouvoir, le Canada collaborera avec d'autres nations en vue de développer un nouveau traité de Kyoto (Kyoto 2) avec les objectifs élaborés à la partie 1 du présent document.

Le Canada collaborera avec d'autres nations pour incorporer une série de clauses de mise en œuvre de solutions aux termes de Kyoto 2, conçues pour accélérer la mise en œuvre de technologies de réduction des émissions de carbone grâce à l'utilisation des engagements à l'égard des émissions de carbone des pays membres pour l'achat ou la demande accrue de modules solaires photovoltaïques, de chauffe-eau solaires, de véhicules électriques, de véhicules électriques hybrides rechargeables, de capture et de stockage de carbone, d'ampoules et d'appareils électroménagers écoénergétiques et d'autres technologies.

Le Canada appuiera l'élargissement de Kyoto afin de couvrir l'aviation et la marine marchande internationales.

Le Canada appuiera le développement des mécanismes de développement propre de Kyoto centrés sur les émissions vérifiables de gaz à effet de serre dans les pays en développement.

Le Canada œuvrera en vue d'inclure la Chine, l'Inde, les États-Unis et toutes les autres nations au sein de Kyoto 2.

TROISIÈME PARTIE : PRÉSERVER ET RESTAURER L'ENVIRONNEMENT

Notre environnement est la source de notre richesse et de notre santé. Les forêts, les eaux, la terre et les ressources énergétiques du Canada alimentent notre économie. Mais si nous traitons notre environnement comme une entreprise en liquidation, nos ressources naturelles comme notre économie en pâtiront. L'absence de réglementation, de surveillance et d'action à l'échelle fédérale ont fait du Canada l'un des pays du monde les plus destructeurs de l'environnement. Nous sommes au rang des pires pays de la planète pour le gaspillage de nos ressources naturelles. Notre terre, notre air et nos eaux servent de décharges de produits toxiques. Cette absence de protection de notre environnement pourrait bien léguer à nos enfants un environnement dégradé et malade. Comment pouvons-nous être aussi inconscients?

Notre vision

Le Parti Vert a présenté son plan pour un avenir durable basé sur la responsabilité fiscale, la santé écologique et la justice sociale.

Notre parti est le seul qui ait adopté une approche en trois volets (économique, écologique et sociale) pour chaque politique; notre position sur les questions environnementales de base est donc très claire.

Il est urgent que le gouvernement canadien définisse des cibles concrètes avec des objectifs mesurables, et mette en place les ressources requises pour atteindre ces objectifs. L'histoire récente nous a appris que les actions purement volontaires ne servent à rien. L'histoire récente a également prouvé que les politiques doivent être appliquées de façon cohérente. Par exemple, il n'est pas possible de réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en continuant à accorder des subventions colossales au développement de la production de pétrole qui émet le plus grand volume de carbone – l'extraction de pétrole brut des sables bitumineux de l'Athabasca.

Nous devons absolument nous ôter de la tête l'idée que la prospérité économique dépend de la croissance physique, et tirer parti de la stabilité de notre économie (une économie stable, par opposition à une économie en plein boum). Une croissance exponentielle soutenue n'est pas en phase avec la réalité de notre planète finie.

1. La qualité de l'air

Le Canada connaît actuellement une épidémie de maladies respiratoires, aggravée par la médiocre qualité de l'air. Les jours d'alerte à la pollution, les services d'urgence sont débordés. L'asthme est la première cause d'absentéisme scolaire, et la troisième cause de perte d'heures de travail. Trois millions de Canadiennes et de Canadiens, soit 8,4 pour cent de la population de notre pays, et un enfant sur huit souffrent d'asthme, et leurs nombres augmentent sans cesse.

Et pourtant, les réglementations canadiennes sur la qualité de l'air demeurent à la traîne des autres pays. Le Canada autorise des concentrations de 115 parties par million (ppm) de dioxyde de soufre, tandis que l'Union Européenne les limite à 48 ppm, l'Australie à 80 ppm.

La qualité de l'air est étroitement liée au changement climatique. La formule est la suivante :

VISION VERTE

pollution + chaleur = smog. Si nous ne nous occupons pas de la crise climatique, directement et rapidement, nous connaîtrons des vagues de chaleur avec des températures de plus en plus extrêmes pendant l'été. Et un plus grand nombre de jours avec des températures supérieures à 30 °C donnera un plus grand nombre de jours de smog pour les Canadiennes et les Canadiens.

Notre vision

Le Parti Vert sait qu'une réglementation s'impose pour réduire les concentrations de précurseurs du smog (particules, dioxyde de soufre et oxyde d'azote) ainsi que la contamination neurotoxique grave de l'air par le mercure. Cette réglementation peut être formulée dès à présent dans le cadre de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (LCPE). Les réglementations visant à réduire les concentrations de ces contaminants doivent être accompagnées de réductions de la combustion des combustibles fossiles qui émettent des particules et des gaz à effet de serre. Les mesures qui seront prises pour atteindre les objectifs de Kyoto en réduisant notre dépendance aux combustibles fossiles auront des bénéfices considérables, car elles préviendront les effets délétères d'un réchauffement croissant et de ces contaminants.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Renforceront la LCPE par des règlements puissants et ciblés afin de réduire les concentrations de particules, de dioxyde de soufre, d'oxyde d'azote, de mercure et d'autres contaminants en suspension dans l'air.
- Traiteront la chaleur génératrice de smog et la pollution par des solutions exposées dans les grandes lignes dans les sections de ce document relatives au changement climatique et à Kyoto.

2. La protection et la conservation de l'eau

L'eau douce est la source vive de la vie sur la Terre. La protection et la conservation de l'eau douce sont des enjeux politiques majeurs du 21^e siècle. Vu de l'espace, le Canada est l'une des régions du monde les plus riches en eau. Au sol, la situation est bien différente. Notre consommation d'eau est concentrée dans une zone géographique précise. Soixante pour cent de nos cours d'eau coulent au nord de notre pays, alors que plus de 90 pour cent de la population est concentrée le long de la frontière sud. Malheureusement, les Canadiennes et les Canadiens sont parmi les plus grands gaspilleurs d'eau au monde, avec un gaspillage par personne supérieur à ceux de tous les autres pays du monde, à l'exception des États-Unis. L'Europe a réduit considérablement sa consommation d'eau, mais les Canadiennes et les Canadiens continuent à puiser énormément dans nos infrastructures d'eau et à épuiser nos précieuses ressources d'eau douce.

En tant que gardiens de neuf pour cent des ressources d'eau renouvelables de la planète, nous avons l'obligation morale de les préserver pour notre génération et pour les générations futures. Si la majorité de nos concitoyens a accès à de l'eau potable, Santé Canada rapporte que 85 collectivités des Premières nations (sous la seule autorité du gouvernement fédéral) ont reçu la recommandation de faire bouillir l'eau avant de l'utiliser. À mesure que notre population, nos activités économiques et nos collectivités croissent, les problèmes liés à l'eau vont se multiplier. Dans certains cas, comme à Walkerton ou à Kashechewan, le problème tient à la qualité de l'eau; ailleurs, comme dans les

VISION VERTE

Prairies qui ont connu des sécheresses récemment, c'est la quantité d'eau qui est insuffisante. Certains problèmes touchent toute une province; d'autres, tout le pays. Tous demandent que le gouvernement fédéral accorde une attention particulière à la politique de l'eau.

Notre vision

Les collectivités durables et les modes de vie durables ont besoin de réserves d'eau saine. Le Parti Vert s'est engagé à gérer l'eau de manière responsable. La gestion responsable comporte la responsabilité de restaurer les réserves d'eau et de les protéger des activités industrielles. Nous prôtons un renouvellement du rôle du gouvernement fédéral dans la gestion de l'eau, avec des réglementations strictes et des programmes efficaces conçus avec la participation des gouvernements des provinces, des territoires et des municipalités. La vision du Parti Vert pour l'eau douce est un message très clair : Gardons-la. Conservons-la. Protégeons-la.

- **Gardons-la.** La pression augmente pour exporter notre eau douce au sud de la frontière, avec des accords commerciaux comme l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) qui nous poussent à abandonner le contrôle de nos eaux. Le Parti Vert soutient la Politique fédérale relative aux eaux qui interdit formellement les exportations à grande échelle (exportations en vrac) de notre eau.
- **Conservons-la.** Le gouvernement fédéral doit s'employer à assurer une utilisation durable de nos ressources en eau, et en même temps entretenir et améliorer l'accès à une eau saine pour toutes les Canadiennes et tous les Canadiens. Cette orientation mettrait en place des mesures de la consommation et une facturation qui correspondent à la valeur de l'eau et favorisent un usage efficace, et des règlements qui protègent et améliorent la qualité de l'eau et font en sorte que le Canada ne devienne pas un haut lieu des technologies industrielles gaspilleuses d'eau.
- **Protégeons-la.** Pour protéger et restaurer les écosystèmes d'eau douce et leurs services écologiques (par exemple, comme habitats pour les poissons et des espèces aquatiques, comme réserves d'eau domestique, pour la production d'énergie, pour les loisirs, comme réserves d'eau d'irrigation et pour d'autres usages économiques), le gouvernement fédéral doit employer tous ses pouvoirs, y compris la *Loi sur les pêches*, et miser sur son rôle dans les processus de partage d'eau entre juridictions. Cette action est particulièrement importante au vu des changements de la qualité et de la quantité de l'eau douce au Canada qui seront causés par le changement climatique. Le niveau des Grands Lacs va baisser, ce qui se traduira par des concentrations plus élevées de produits chimiques toxiques et d'autres polluants; les fleuves de Colombie-Britannique surchaufferont, ce qui empêchera la fraie des saumons, et les agriculteurs feront face à des sécheresses de plus en plus fréquentes. L'Athabasca connaît déjà des baisses de régimes substantielles causées par le changement climatique et les retombées de l'extraction de pétrole des sables bitumineux.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Protègeront le droit fondamental de l'accès à l'eau pour toutes les Canadiennes et tous les Canadiens de notre génération et pour les générations futures en amendement la *Charte des droits et libertés* de façon à y inclure officiellement le droit des futures Canadiennes et des futurs Canadiens à un héritage écologique qui comprenne un air respirable et de l'eau potable.

VISION VERTE

- Pousseront le gouvernement à mettre en œuvre de façon stratégique la Politique fédérale relative aux eaux de 1987 afin d'atteindre les critères de gestion durable de l'eau : équité, efficacité et intégrité écologique par le biais des mesures suivantes :
 - a) adopter des législations fédérales qui interdisent les exportations d'eau en vrac;
 - b) établir des règlements et des normes de produits favorisant les technologies à efficacité hydrique au Canada;
 - c) assurer une alimentation en eau sécuritaire pour toute la population, notamment pour les collectivités des Premières nations, en établissant des règlements imposant la protection de l'eau potable à sa source, l'inspection des réserves d'eau domestique par l'état, et des analyses régulières de l'eau potable;
 - d) fournir du financement aux municipalités par le biais d'un nouveau Fonds pour les installations de traitement des eaux et des déchets (FITED) pour moderniser les infrastructures de traitement des eaux et des déchets (voir la section sur les relations entre le gouvernement fédéral et les municipalités) afin de remplacer la chloration par l'ozonation, la stérilisation aux ultraviolets, la filtration sur sable et d'autres procédés sécuritaires de purification de l'eau;
 - e) entreprendre un inventaire des eaux terrestres et des masses d'eau polluées pour définir et mettre en place des stratégies de dépollution;
 - f) renforcer les capacités des ministères et organismes gouvernementaux à protéger et à restaurer la santé des écosystèmes aquatiques.
- S'assureront que l'eau est gérée de façon à créer des collectivités saines et durables et à favoriser des styles de vie durables en exigeant que le gouvernement :
 - a) remplace les directives fédérales sur la qualité de l'eau potable par des normes nationales ayant force de loi qui assurent la fourniture d'une eau potable sécuritaire et propre, dans l'intérêt de la santé de nos concitoyens;
 - b) crée des financements fédéraux pour la réalisation d'une infrastructure hydrique urbaine basée sur des plans d'efficacité hydrique comportant des cibles et des objectifs mesurables et applicables;
 - c) fournisse un financement adéquat pour la protection contre les inondations à l'échelle locale et régionale, et une planification de la gestion des sécheresses;
 - d) fournisse un financement pour les programmes stratégiques d'adaptation au changement climatique par la conservation de l'eau, car la conservation de l'eau génère des économies d'énergie, donc une réduction des émissions de gaz à effet de serre;
 - e) réinstalle le programme InfraGuide (supprimé discrètement par le ministre de l'Environnement John Baird) qui soutenait les stages pour étudiants diplômés dans des projets d'infrastructure municipaux d'avant-garde;
 - f) opère un virage des subventions et du financement des barrages et déviations (études de faisabilité comprises) vers des stratégies globales de protection de l'eau potable « de la terre au verre », notamment la protection de l'eau de source, la restauration des réserves d'eau, et des programmes et plans d'efficacité hydrique;
 - g) revoie les subventions fédérales à l'agriculture, et développe des stratégies de transition pour amorcer un virage des cultures à grande consommation d'eau vers une agriculture locale durable.
- Traiteront les dossiers interprovinciaux, interterritoriaux et internationaux relatifs à l'eau en exigeant du gouvernement :
 - a) la restauration d'un écosystème sain sur les côtes canadiennes et dans les réserves d'eau terrestres en finançant des améliorations aux systèmes municipaux de

VISION VERTE

traitement des eaux usées, notamment pour inciter les collectivités côtières et les usines à cesser de déverser des déchets non traités dans les rivières, les fleuves, les lacs et les océans;

- b) la mise en place d'accords de partage de l'eau dans le bassin du Mackenzie d'ici un an. Les accords devront tenir compte des connaissances scientifiques actuelles et seront basés sur les principes d'équité sociale, d'efficacité et d'intégrité écologique. Ils devront comporter les volets suivants :
 - 1. une limite aux volumes d'eau soutirés dans l'Athabasca, basée sur une estimation du régime requis;
 - 2. l'obligation pour les sociétés qui extraient le pétrole des sables bitumineux de traiter de façon responsable les eaux polluées entreposées dans les bassins de rétention, qui sont les plus grandes structures artificielles au monde;
 - 3. l'imposition d'un moratoire sur les extractions futures de pétrole des sables bitumineux (en d'autres termes, les augmentations de production annuelles).
 - c) une révision de l'Accord-cadre sur la répartition des eaux des Prairies qui a permis de reconstituer la Régie des eaux des provinces des Prairies pour s'assurer qu'il tient compte des connaissances scientifiques actuelles et des principes d'équité sociale, d'efficacité et d'intégrité écologique;
 - d) la gestion du problème des espèces envahissantes dans les Grands Lacs par la mise en place de protocoles scientifiques rigoureux pour le délestage de l'eau de ballast avant d'entrer dans le cours du Saint-Laurent, et par le financement, la supervision et l'application de ces protocoles;
 - e) le renforcement de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs pour s'assurer qu'il couvre des questions émergentes comme les perturbateurs endocriniens ou les substances pharmaceutiques;
 - f) le soutien du mouvement international pour le droit d'accès à l'eau en établissant un droit fondamental d'accès à l'eau (en qualité et en quantité) ayant force de loi, à l'échelle nationale, pour toutes les Canadiennes et tous les Canadiens;
 - g) une augmentation de l'aide du gouvernement canadien à la fourniture des besoins de base en eau et en hygiène, conformément aux Objectifs du millénaire pour le développement.
- Pourvoient aux besoins de renforcement de nos ressources scientifiques spécialisées dans le domaine de l'eau en exigeant du gouvernement :
 - a) un renforcement du financement destiné au recueil de données et aux systèmes d'information intégrés sur la consommation d'eau, la qualité de l'eau, et les quantités disponibles;
 - b) une adéquation entre les dépenses de recherche en sciences naturelles et sociales et les objectifs des politiques de l'eau, afin de s'assurer que nos établissements d'enseignement supérieur créent les connaissances nécessaires à la gestion de l'eau au 21^e siècle, en l'occurrence les questions émergentes telles que les perturbateurs endocriniens, les produits pharmaceutiques, les substances toxiques, les débits résiduels, les rendements d'eau terrestre durables et l'adaptation au changement climatique.

3. Les parcs nationaux

VISION VERTE

Au cours des vingt dernières années, tous les premiers ministres du Canada se sont engagés à achever le réseau de parcs nationaux et à créer des aires de protection marine assez grandes pour protéger les écosystèmes marins; tous, sauf le premier ministre actuel. Le budget Libéral de 2005 a alloué 209 millions de dollars sur cinq ans pour l'acquisition et la préservation du capital des parcs existants, mais n'a pas augmenté le financement destiné à la création de nouveaux parcs. Des aires écologiques clés sont en danger. Si le gouvernement n'agit pas rapidement, il sera trop tard pour protéger des aires telles que le sud de l'Okanagan (le seul véritable désert du Canada), les étendues sauvages du Labrador ou le chaînon Flathead en Colombie Britannique. Elles auront été sacrifiées définitivement au profit du développement.

Le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO a averti le Canada que nous laissons faire une dangereuse érosion dans des parcs existants qui sont classés au patrimoine mondial de l'UNESCO, notamment les parcs nationaux de Banff, de Jasper, de Kootenay et de Yoho ainsi que plusieurs réserves provinciales. Le Comité de l'UNESCO a également parlé du fait que des « des inquiétudes subsistent quant aux incidences réelles et potentielles de l'exploitation de la mine Cheviot sur l'intégrité » des parcs, notamment celui de Jasper.

L'UNESCO a également prévenu le Canada qu'il devait prendre davantage de précautions pour éviter que les « diverses activités d'exploration gazière, pétrolière, minérale et minière » autour du parc national de Nahanni, situé à l'extrémité sud-ouest des Territoires du Nord-Ouest, n'érodent l'intégrité écologique du parc.

L'avancement du projet des aires de protection marine est encore pire. Le Canada a protégé moins de un pour cent de ses aires marines pendant que l'Australie en protégeait 75 pour cent.

Oui, les Canadiennes et les Canadiens ont ces projets à cœur. Des sondages ont révélé que 90 pour cent des Canadiennes et des Canadiens considèrent le temps passé dans la nature pendant leur enfance comme très important; 85 pour cent d'entre eux participent régulièrement à des activités de plein air; 98 pour cent déclarent que la nature est indispensable à la survie humaine.

Notre vision

Le Parti Vert s'est engagé à opérer un virage pour renverser la tendance décevante observée récemment dans les actions du gouvernement fédéral qui fait peu de cas de la protection des parcs, et prendre des mesures fermes et résolues au service de la protection des parcs existants et de l'expansion de nos parcs marins et terrestres. Nous devons créer rapidement des parcs marins « à pêche et chasse interdite » car c'est maintenant notre seule chance de préserver de vastes étendues de côtes en grave danger, victimes de la surpêche.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Réinstaureront l'engagement de création d'un réseau de parcs nationaux représentatif des écosystèmes terrestres et marins du Canada d'ici 2015, avec les priorités suivantes :
 - a) l'accélération de la création d'aires marines protégées « à chasse et pêche interdites »;une consultation avec les secteurs et les collectivités concernés par la pêche sera

VISION VERTE

- essentielle, comme l'expérience l'a montré en Nouvelle-Zélande et dans d'autres pays où l'instauration de zones « à chasse et pêche interdites » a été bénéfique aux pêcheries économiquement viables;
- b) l'expansion, en partenariat avec les provinces, les territoires et les peuples autochtones, du réseau d'aires terrestres, marines et d'eau douce protégées du Canada et leur association aux aires protégées provinciales et territoriales dans la mesure du possible, ainsi que la création de zones tampon à utilisation mixte autour des parcs nationaux pour la préservation de la biodiversité et de l'écosystème.
 - c) l'octroi à Parcs Canada du financement nécessaire pour la protection de l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada.
- Établiront un budget annuel de 500 millions de dollars pour la création du réseau des parcs nationaux, afin d'atteindre l'objectif de création du réseau de parcs nationaux et d'aires marines protégées d'ici 2015.
 - Mettront en œuvre les recommandations des experts en protection de la nature afin de protéger :
 - a) les habitats sévèrement menacés;
 - b) les espèces clés, les espèces menacées et les espèces à valeur commerciale ou culturelle, notamment celles qui ont de la valeur pour les Premières nations;
 - c) les habitats directement menacés par le réchauffement climatique;
 - d) les habitats continus interconnectés des grands migrants, sur une surface suffisante pour maintenir des populations viables.
 - Militeront pour l'achat de terrains privés, partout où c'est nécessaire, afin de protéger les habitats critiques, notamment ceux des espèces menacées.
 - Accroîtront les mécanismes de contrôle et de protection, avec des gardes forestiers et des guides-interprètes pour sensibiliser les Canadiennes, les Canadiens et les visiteurs à l'immense beauté et à la valeur inestimable de nos parcs nationaux.

4. Les espèces menacées

Dans le monde entier, des espèces disparaissent à une vitesse vertigineuse. Le riche patrimoine d'espèces sauvages du Canada est en voie de disparition. Si la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) votée en 2003 a quelques aspects positifs, d'une manière générale, elle est dans l'incapacité de protéger les espèces menacées du Canada. Elle prévoit une protection de base réservée aux espèces vivant en territoire fédéral, soit cinq pour cent de la superficie du Canada. Elle donne au gouvernement fédéral plutôt qu'aux experts du COSEPAC (Comité sur la situation des espèces en péril au Canada) le pouvoir de décider des espèces à inclure dans la « liste des espèces menacées. » D'autre part, les plans de protection et de restauration des habitats sont entièrement volontaires.

La liste officielle des espèces menacées devient de plus en plus politique et de moins en moins scientifique. Le saumon rouge du lac Cultus ne figure pas sur la liste, car cela aurait « un impact socio-économique important sur les pêcheurs du saumon rouge et les collectivités côtières. » Huit espèces aquatiques recommandées par le COSEPAC n'ont pas été inscrites sur la liste du gouvernement fédéral en 2006. Le ministre des Pêches, Loyola Hearn, a déclaré que ces espèces n'avaient pas été inscrites pour éviter « des retombées négatives sur l'industrie des pêches. »

Au cours de ces dernières années, en dépit des grands discours sur les « filets de sécurité », le

VISION VERTE

gouvernement fédéral a refusé d'édicter des ordres d'urgence pour protéger les habitats critiques se trouvant hors des territoires fédéraux. Ottawa n'a rien fait lorsque le gouvernement de Colombie-Britannique a autorisé des exploitations forestières dans les habitats de la chouette tachetée, condamnant ainsi à l'extinction les derniers couples subsistant au Canada.

Notre vision

La préservation de la biodiversité est la base d'un environnement sain. Pour y parvenir, nous devons renforcer la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) qui doit devenir un outil efficace de protection des espèces menacées et de leurs habitats dans tout le Canada, autrement dit toutes les terres fédérales, provinciales, territoriales, privées ou appartenant aux Premières nations. Nous envisageons une loi qui prévoit les pouvoirs nécessaires à l'application des mesures prescrites pour la protection des espèces protégées, et au respect de la loi. Nous voulons que les experts du COSEPAC aient le pouvoir de désigner les espèces menacées sans que leurs recommandations soient soumises à l'accord du gouvernement fédéral, car ce système sape considérablement le pouvoir du COSEPAC et son pouvoir de protection des espèces menacées.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Amenderont la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) de façon à :
 - a) s'assurer que la liste visée par la *Loi sur les espèces en péril* est fondée sur des procédures scientifiques, et non pas sur des manœuvres politiques. La liste officielle reprendra les espèces désignées par le COSEPAC. Les recommandations de COSEPAC ne seront plus soumises à l'accord du gouvernement fédéral;
 - b) s'assurer que les efforts de restauration planifiés identifient puis gèrent efficacement, protègent et restaurent les habitats requis pour la reconstitution des populations menacées, par une collaboration et des concertations entre les intervenants, les propriétaires terriens, les provinces et les territoires, les municipalités et les gouvernements autochtones et des Premières nations;
 - c) criminaliser l'acte de tuer, avec intention coupable, un membre d'une espèce désignée, et ce, que l'acte ait lieu sur des terres fédérales, provinciales ou territoriales.

5. Les substances toxiques

Nous devrions avoir honte que le Canada soit parmi les derniers pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour la pollution et la production de déchets nucléaires et toxiques. (Les 30 pays membres de l'OCDE représentent 60 pour cent environ de l'économie mondiale, 70 pour cent du commerce international et 20 pour cent de la population de la planète.) Le Canada est également à la traîne en ce qui a trait à l'efficacité de la réglementation relative aux déchets toxiques et chimiques.

La *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (LCPE) est actuellement dans les toutes premières étapes de sa revue législative quinquennale. Des groupes industriels font pression sur le gouvernement pour obtenir une définition moins stricte du terme « toxique » dans cette Loi. Ils s'inquiètent de l'image négative de ce terme s'il était associé aux substances qu'ils produisent. Quoi

VISION VERTE

qu'il en soit, le terme « toxique » décrit parfaitement les substances potentiellement dangereuses pour la santé humaine et l'environnement, et une définition édulcorée dirait au public et au gouvernement que des mesures pour protéger la santé des Canadiennes et des Canadiens et l'environnement ne sont pas urgentes. Il est donc essentiel que le cadre législatif des substances dites « toxiques » reste intact. Les définitions que renferme la Loi doivent demeurer inchangées. Néanmoins, le titre du chapitre pourrait être étendu à d'autres substances, par exemple « Substances toxiques et autres produits nocifs. »

La LCPE devra imposer aux industries de prouver que leurs produits sont sécuritaires, à la différence de la loi actuelle qui impose au gouvernement de prouver que les produits sont nocifs. Cette responsabilité incombant aux industries est un point central de la nouvelle réglementation européenne sur les substances chimiques (REACH). L'Europe est le premier marché de substances chimiques du monde. Le Canada a donc toutes les raisons de suivre son exemple.

Le Parti Vert est inquiet car la législation centrale du Canada relative à la protection de la santé humaine et de l'environnement face aux menaces posées par les substances synthétiques ne couvre ni les pesticides ni les radionucléides. Il est temps de combler cette lacune et d'amender la LCPE de façon à couvrir les aspects non commerciaux des pesticides, et ainsi la *Loi sur les produits antiparasitaires* pourra continuer à réglementer l'enregistrement et l'utilisation des pesticides tout en transférant à la LCPE l'interdiction des substances dangereuses et la gestion des déchets et des déversements accidentels.

Les émissions des centrales nucléaires ne figurent pas sur la liste officielle de la LCPE car les activités de l'industrie nucléaire ont toujours été secrètes. Ainsi, bien que les concentrations de tritium dans les eaux de l'Ontario atteignent des niveaux alarmants, nous avons ici un vide juridique. De même, d'autres substances nocives se trouvant dans des produits de consommation ne sont pas réglementées dans le cadre de la LCPE. Si d'autres lois telles que la *Loi sur les produits dangereux* (LPD) et la *Loi sur les aliments et drogues* (LAD) permettent quelquefois de réglementer ces produits, en revanche, elles ne couvrent pas la santé humaine et les risques environnementaux. Par exemple, la LPD interdit le plomb dans les bijoux destinés aux enfants mais autorise l'utilisation de cette substance à la toxicité reconnue dans de nombreux produits. La LPD et la LAD ne couvrent pas non plus les substances nocives pour les humains par leur persistance dans l'environnement, comme les perfluorés et d'autres substances persistantes et bioaccumulantes.

Même si son objectif consiste à maintenir une « approche fondée sur l'écosystème », la LCPE ne prévoit pas de protection spécifique pour les écosystèmes les plus importants et les plus vulnérables du Canada, notamment le bassin Grands Lacs-Saint-Laurent, le détroit de Géorgie, le détroit Juan de Fuca et l'Arctique. Le bassin Grands Lacs-Saint-Laurent est le plus grand écosystème d'eau douce du monde. Il alimente un tiers de la population canadienne et génère la moitié de l'activité économique de notre pays. Près de la moitié de la pollution de l'air du Canada est également produite dans cette région. Le détroit Juan de Fuca, sur la côte ouest, abrite des populations menacées de baleines tueuses dont les organismes sont tellement contaminés par la bioaccumulation de toxines qu'elles sont classées parmi les déchets toxiques. Certains polluants générés dans le sud du Canada finissent leur course dans le haut Arctique (portés par la pollution de l'air – voir la section sur la qualité de l'air), causent des dommages irréparables aux animaux sauvages, et empoisonnent la chaîne alimentaire qui nourrit de nombreux Inuit.

Notre vision

Le Parti Vert considère qu'il incombe aux industries de prouver que leurs produits sont sécuritaires, à la différence de la loi actuelle qui impose au gouvernement de prouver que les produits sont nocifs. Cette responsabilité incombant aux industries est un point central de la nouvelle réglementation européenne sur les substances chimiques (REACH). L'Europe est le premier marché de substances chimiques du monde. Le Canada a donc toutes les raisons de suivre son exemple. Il est essentiel que la réglementation des substances dites « toxiques » ne soit pas affaiblie par la LCPE, mais soit au contraire élargie. La LCPE doit être amendée de façon à couvrir les aspects non commerciaux des pesticides, et ainsi la *Loi sur les produits antiparasitaires* pourra continuer à réglementer l'enregistrement et l'utilisation des pesticides tout en transférant à la LCPE l'interdiction des substances dangereuses et la gestion des déchets et déversements accidentels. Nous voulons que la LCPE soit élargie de façon à couvrir le contrôle des radionucléides toxiques et des pesticides, ainsi que bien d'autres substances dont le caractère nocif pour la santé humaine a été prouvé.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Amenderont la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (LCPE) de façon à :
 - a) couvrir la manutention et l'élimination non commerciales des pesticides et des radionucléides;
 - b) couvrir la réglementation de toutes les substances dont le risque pour la santé humaine a été prouvé, dont les cancérigènes, les immunosuppresseurs, les perturbateurs endocriniens, les neurotoxiques et les mutagènes;
 - c) codifier et restreindre l'utilisation des substances toxiques mentionnées en (b) ci-dessus, avec pour premier objectif l'élimination de l'exposition des personnes vulnérables (les femmes enceintes, les fœtus, les enfants, les malades, les pauvres, les personnes âgées et les Autochtones) et comme objectif final l'interdiction pure et simple de leur utilisation;
 - d) imposer le principe de précaution dans le traitement des substances chimiques. Au lieu de déterminer la sécurité ou la nocivité d'un produit déjà commercialisé, les fabricants devront prouver qu'un produit est sécuritaire avant d'être autorisés à le commercialiser, comme dans le cas des produits pharmaceutiques;
 - e) ajouter la prévention de la pollution au champ d'application de la LCPE.
- Instaureront une taxe sur les substances toxiques (TST) très élevée pour les substances toxiques nocives afin de responsabiliser les fabricants vis-à-vis des produits chimiques qu'ils produisent, et pour inciter l'industrie à réduire puis à éliminer la production des substances toxiques enregistrées en vertu de la LCPE.
- Mettront fin à la production et à l'utilisation au Canada des substances toxiques les plus dangereuses d'ici 2012.
- Mettront fin à l'utilisation des pesticides par l'industrie cosmétique du Canada d'ici 2010.
- Créeront un groupe de travail de la LCPE chargé de trouver les moyens de réduire la pollution dans le bassin Grands Lacs-Saint-Laurent et dans la région du détroit de Juan de Fuca-détroit de Géorgie.
- Créeront un vaste Fonds de dépollution du Canada pour dépolluer les sites toxiques.
- Interdiront l'importation des déchets toxiques et leur incinération.
- Nettoieront toutes les décharges de produits toxiques d'ici 2020, en donnant la priorité aux

collectivités les plus menacées.

6. Soutien des sciences de l'environnement : renverser l'exode des cerveaux pour renforcer la capacité scientifique du gouvernement fédéral

Au cours des vingt dernières années, de nombreux facteurs ont érodé les compétences scientifiques de la fonction publique fédérale.

Des compressions budgétaires appréciables réalisées pendant la phase d'examen des programmes de l'ancien gouvernement libéral ont coïncidé avec un engouement généralisé (du moins parmi les pays de l'OCDE) pour un « gouvernement réduit » et l'injection d'une obsession de gestion dans la fonction publique. De nombreux scientifiques chevronnés ont pris alors une retraite anticipée dans des conditions extrêmement intéressantes. Des gestionnaires d'autres ministères, sans connaissances stratégiques ni expérience scientifique, se sont vus attribuer des postes clés dans des ministères tels que Environnement Canada et Pêches et Océans.

Gordon Ritchie, Harry Swain et d'autres mandarins d'Ottawa ont eux aussi déploré ce virage vers une culture de la bureaucratie, où l'expertise politique est dévaluée pour donner la première place à une expérience de gestion généraliste. Le syndicat de la fonction publique a également noté que le carriérisme en vogue dans la fonction publique fait fi de l'intérêt supérieur du grand public. Le professionnalisme et les compétences qui existaient auparavant, dans des ministères fondés sur les sciences, servaient bien mieux les intérêts de la nation.

Si le Parti Vert n'est pas pour le principe d'une grosse machine gouvernementale, il sait que priver ainsi les législateurs de ressources scientifiques solides nous coûtera très cher à long terme. Le Parti Vert remarque également une autre réalité économique des fonctions publiques « allégées » : de nombreux travaux sont sous-traités, ce qui revient beaucoup plus cher qu'une équipe scientifique permanente.

Notre vision

Le Parti Vert considère que le gouvernement fédéral doit faire comprendre à la fonction publique qu'il tient les experts environnementaux en haute estime et les soutient. Pour cela, il doit consulter régulièrement des scientifiques à tous les niveaux de prise de décisions relatives à l'environnement. Nous déplorons ce virage vers une culture bureaucratique où l'expertise politique est dévaluée pour donner la première place à une expérience de gestion généraliste.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Ordonneront au greffier du Conseil privé d'entreprendre une réforme de la fonction publique de manière à favoriser l'avancement des personnes possédant des compétences de fond, plutôt qu'une culture bureaucratique.
- Alloueront 15 millions de dollars supplémentaires au budget fédéral annuel pour adjoindre du personnel scientifique qualifié à Environnement Canada, Santé Canada et Pêches et Océans Canada (soit 5 millions de dollars chacun) afin d'améliorer leurs niveaux de

VISION VERTE

- compétence.
- Rétabliront le poste d'ambassadeur du Canada pour l'Environnement et le Développement durable.
- Veilleront à l'indépendance du commissaire à l'environnement et au développement durable par l'entremise d'une loi autonome permettant au commissaire de se rapporter directement à la Chambre des communes.

7. Gaspillage zéro

Les générations précédentes ont appris de leurs parents à ne pas gaspiller pour ne pas être démunis. La génération actuelle, par contre, semble vivre pour consommer et gaspiller.

Les décharges émettent plus de gaz à effet de serre que les mines, les chantiers de construction et les vols intérieurs réunis. La majeure partie de ces émissions de gaz à effet de serre est produite sous forme de méthane, qui absorbe 30 fois plus de chaleur que le dioxyde de carbone. Des produits chimiques toxiques percolent également des décharges dans la terre et l'eau. Nous devons absolument trouver un meilleur moyen de traiter les ordures.

Notre vision

Le Parti Vert a adopté la cible du « gaspillage zéro. » Cette cible demandera un virage des mentalités, car les ordures seraient alors considérées comme une ressource, et plus comme un problème. L'échec du traitement des ordures au Canada s'est traduit par des pertes énormes en ressources et en revenus. L'expérience a prouvé que la valorisation et le recyclage des ordures génère 15 fois plus d'emplois que l'incinération des ordures ou leur entreposage dans des décharges. Nous pensons que des incitatifs puissants doivent être mis en place pour que les industries et les ménages arrivent à un gaspillage zéro. Cette cible du gaspillage zéro motivera les Canadiennes et les Canadiens et leur donnera un objectif concret à atteindre.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Collaboreront avec les autorités provinciales et municipales pour trouver des moyens d'élargir le champ d'application des programmes de responsabilité produit afin que les industries soient responsables de leurs produits sur tout leur cycle de vie, y compris leur recyclage à la fin de leur vie utile.
- Offriront leur assistance aux municipalités (par le biais du Fonds pour les installations de traitement des eaux et des déchets ou FITED) – voir la section sur les relations entre le gouvernement fédéral et les provinces) pour la mise en place de grandes activités de réduction du gaspillage, qui comprendront le recyclage et la création d'infrastructures de compostage centralisées.
- Voteront des lois, proches des lois allemandes, qui imposeront aux industries la responsabilité de tous leurs produits sur tout leur cycle de vie, conditionnements compris. Lorsque des produits sont retournés à un fabricant, les matériaux sont mieux conçus pour permettre une nouvelle utilisation et une valorisation.
- Instaureront une collecte de tous les produits électroniques et dangereux en ajoutant au prix

VISION VERTE

d'achat des produits une taxe remboursable lors du recyclage.

8. La chasse au phoque commerciale

La chasse au phoque est considérée par de nombreuses personnes, au Canada et dans le monde, comme une pratique inhumaine qui n'est ni durable, ni écologiquement saine. C'est particulièrement vrai aujourd'hui, car le changement climatique a augmenté la mortalité infantile chez les phoques, la glace étant raréfiée et plus fine.

La saison de la chasse au phoque est la plus grande tuerie de mammifères marins de la planète. Cette atrocité entache la réputation internationale du Canada, pour une valeur locale insignifiante.

Notre vision

Le Parti Vert ne soutient pas la chasse au phoque commerciale au Canada. Nous ne sommes pas contre une chasse de subsistance par les peuples autochtones et les collectivités locales; cependant, nous considérons la chasse au phoque et la chasse à la baleine comme des menaces pour l'écosystème marin. La raréfaction de la glace causée par le changement climatique menace les populations de phoques et accroît la chasse qui selon de nombreux experts excède déjà les niveaux durables.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Mettront fin à l'aide financière fédérale à la chasse au phoque commerciale et soutiendront une interdiction de la chasse au phoque.
- Collaboreront avec d'autres niveaux du gouvernement pour identifier des alternatives économiques durables pour les chasseurs de phoques et leurs collectivités. Ils dédommageront entièrement les chasseurs de phoques pour leur manque à gagner.

9. Le bien-être des animaux

Tout le monde est contre la maltraitance des animaux, mais les élevages industriels ont porté les traitements inhumains à de nouveaux sommets. Les poulets sont entassés dans des cages exiguës toute leur vie, le bétail est confiné dans des aires d'engraissement, et les porcs sont enfermés toute leur vie dans des cages dont le plancher est fait de lattes de métal. La majorité de nos concitoyens considère que les animaux, sauvages comme domestiques, doivent être traités avec humanité. Les lois fédérales actuelles protègent les animaux des mauvais traitements par le biais du *Code Criminel*, mais les animaux sont considérés comme des biens, et par conséquent le délit de cruauté envers les animaux est l'un des rares délits qui n'encourt qu'une condamnation sommaire (simple délit, sanctions limitées). D'autre part, le *Code Criminel* mentionne « l'intention de nuire », qui est très difficile à prouver.

Notre vision

VISION VERTE

Nous voulons que les animaux soient traités avec humanité et respect en tout temps. Les techniques d'élevage doivent permettre aux animaux de vivre sans stress excessif, et dans des conditions qui permettent des comportements normaux. De nombreux animaux élevés en batterie présentent des signes de stress tels que les stéréotypies (comportements répétitifs sans but apparent) et l'agressivité. Certains animaux sont affamés, comme les poulets de broche et les truies (les mères des porcs élevés pour leur viande) afin de les maintenir à un poids sain malgré leur tendance génétique, exacerbée par la consanguinité, à la prise de poids. Les morts, les maladies et les blessures sont monnaie courante lors des longs trajets entre les fermes et les abattoirs.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Adopteront une loi sur le bien-être des animaux afin d'interdire les traitements inhumains dans les élevages, y compris les techniques d'élevage intensives. Cette loi établira des normes minimales de traitement et comportera un calendrier pour l'élimination progressive de l'élevage industriel intensif et des autres méthodes d'élevage inhumaines. Elle établira des normes qui limiteront les distances sur lesquelles les animaux vivants peuvent être transportés, des normes pour le traitement des animaux dans les abattoirs, des normes pour les ventes aux enchères, des normes pour l'industrie du spectacle, et interdira le commerce des animaux exotiques.

10. Stratégie verte pour l'Arctique

L'Arctique canadien est un environnement de toute beauté. Depuis des millénaires, les Inuit et les Dene y vivent. Et c'est aussi l'une des premières victimes du changement climatique.

Le Nord subit également une pression pour le développement à des niveaux sans précédent. Les mines de diamants, les prospections pétrolières et gazières et le projet de gazoduc du Mackenzie menacent de détruire les conditions de vie des peuples autochtones pour toujours. Certains pourraient dire que ces changements vont se produire que nous le voulions ou non, il n'en reste pas moins que de nombreuses conséquences de ces changements seront délétères pour le fragile environnement du Nord.

Les États-Unis ont accordé des concessions pétrolières et gazières dans des zones revendiquées par plusieurs pays, au large du Yukon, et ce n'est là qu'une infime partie de nos litiges territoriaux, car plusieurs pays prétendent que certaines des eaux se trouvant entre nos îles sont des eaux internationales. Notre souveraineté est contestée, bien que les Inuit occupent et utilisent les sols et les eaux de cette région depuis plus de 5 000 ans.

Notre vision

Le Canada a 202 075 kilomètres de côtes, dont la plus grande partie se trouve dans l'Arctique. Les touristes, les mineurs, les gens d'affaires et des personnes de tous les âges gravitent vers les côtes. La présence de ces personnes demandera des services de police, des sauveteurs, du personnel médical, des services d'hébergement et des centres d'information. Six routes principales existent sur l'axe est-

VISION VERTE

ouest pour les expéditions de marchandises passant par les îles arctiques canadiennes, et nous sommes le seul pays disposé à traiter la pollution par les hydrocarbures et à gérer ce territoire. Le Canada doit absolument mettre au clair ses droits et ses obligations à l'égard de la région de l'Arctique en ce qui a trait à la protection des personnes, des animaux sauvages et de l'écologie fragile.

L'élaboration d'une stratégie pan-arctique de gestion des déchets arctiques est clairement justifiée pour traiter les divers déchets de toutes les sources puisqu'elles partagent les mêmes eaux, le même air et les mêmes sols. Fait plus important encore, elles affectent toutes directement les Inuits et les animaux sauvages qui entretiennent ces sources.

Le Canada doit de toute urgence mettre au clair ses droits et ses obligations à l'égard de l'Arctique.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Demanderont aux Nations Unies de se prononcer sur la souveraineté des eaux se trouvant entre nos îles et sur la souveraineté des terres se trouvant au large du Yukon, ainsi que sur la validité des concessions pétrolières et gazières émises par les États-Unis dans des territoires proches du Yukon.
- Soutiendront le projet de déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.
- Formeront et équiperont des gardes forestiers, qui seront des Inuit canadiens répartis dans tout l'Arctique et pour qui la survie sur terre et en mer n'a aucun secret. Ils formeront le noyau des équipes de secours sur des milliers d'îles arctiques.
- Élaboreront une stratégie pan-arctique de gestion des déchets, afin de trouver des solutions aux problèmes d'immersion de déchets en mer et d'incinération des déchets dans des dépotoirs à ciel ouvert, qui intègrent des stratégies pour gérer les déchets des collectivités, des mines, de la pêche, des navires de croisière, du tourisme, de la navigation commerciale et des opérations militaires.
- Commanderont une classe de haut niveau de brise-glace adaptés aux sauvetages à toutes les profondeurs de glace.
- Exigeront de tous les navires battant pavillon étranger navigant dans les six passages du Nord-Ouest ou dans toutes les eaux territoriales canadiennes dans un rayon de 200 miles d'une île arctique de déclarer leur intention d'emprunter le passage.
- Financeront l'installation de dispositifs d'écoute dans les eaux de l'Arctique, intercepteront les navires qui n'ont pas déclaré leur passage, imposeront des amendes aux contrevenants ainsi qu'aux pollueurs et à ceux qui pêchent et chassent sans permis, et mettront en place des services de maintien de l'ordre.
- Établiront des aires terrestre et marines protégées en un réseau représentatif sur le plan écologique, dans les trois territoires du Nord.
- Amélioreront et renforceront le contrôle de la « nourriture locale » (p. ex., la viande de caribou, etc.) pour s'assurer que les Inuit et les Dene, notamment les femmes enceintes et les mères qui allaitent, ne sont pas exposés à des concentrations excessives de polluants organiques persistants et de métaux lourds qui s'accumulent dans la chaîne alimentaire dans le monde entier avant d'atteindre des concentrations élevées dans l'Arctique. Créeront des programmes d'enseignement communautaire participatif afin de promouvoir la

VISION VERTE

- consommation de nourriture la moins toxique.
- Investiront dans des sources d'énergie renouvelables locales (énergie éolienne et énergie solaire) afin d'éviter une dépendance du mazout importé, extrêmement onéreux et polluant.
- Rétabliront le financement du Northern Climate Exchange (Échange sur le climat du Nord), supprimé récemment par les Conservateurs, et augmenteront le financement des sciences de l'Arctique qui sont particulièrement critiques sous la menace de changement climatique, en cette année polaire internationale.
- Rétabliront le poste d'ambassadeur du Canada pour la région circumpolaire.

11. Mesure et protection des comptes naturels du Canada

Le Parti Vert soutiendra un élargissement du système canadien actuel de comptes nationaux pour y inclure des mesures des changements annuels, de la déperdition et de l'accroissement des ressources biologiques principales du Canada. Les poissons sauvages, les forêts naturelles et les terres agricoles productives font partie des véritables richesses d'un pays. La déperdition ou l'accroissement du nombre de poissons, d'arbres et de superficies terrestres doivent faire partie des mesures de la richesse du Canada.

Une analyse rigoureuse des coûts, des valeurs et des bénéfices économiques des fonctions écologiques clés doit être entreprise. Ces données permettront de formuler des politiques plus adaptées et des déclarations plus complètes de la véritable valeur économique de la biodiversité dans son ensemble.

Les mesures purement économiques comme le PIB ne tiennent pas compte de facteurs clés qui sous-tendent le bien-être. La mise en œuvre d'une méthode d'évaluation mesurant les caractéristiques sociales, environnementales et économiques à long terme de diverses régions de notre pays et de diverses collectivités locales apportera une perspective nouvelle et générera une nouvelle démarche pour la préservation de la biodiversité locale et régionale. Ces outils joueront un rôle majeur dans la sensibilisation de nos concitoyens aux atouts d'une forte biodiversité, et nous permettront de réaliser les objectifs de la Convention sur la diversité biologique.

Notre vision

Le Parti Vert continuera à soutenir les méthodes d'évaluation de la qualité de la vie telles que l'indicateur de progrès réel (IPR) comme outil d'amélioration de la qualité de la vie et de protection de la biodiversité. Le Parti Vert soutiendra aussi la recherche sur les caractéristiques économiques de la protection de la biodiversité, et le développement de mécanismes fiscaux destinés à limiter les effets délétères des activités humaines sur l'écosphère. L'élimination de la plus-value sur les dons de terrains d'importance écologique et des taxes sur l'utilisation des terres plus adéquates sont des mesures clés pour limiter la pression de la demande de biens et services sur la biodiversité.

QUATRIÈME PARTIE : LES GENS

Dès que nous sommes en mesure d'imaginer la société que nous voulons, nous apercevons clairement ses contours.

Des collectivités dynamiques sont des endroits où, comme l'a écrit Jane Jacobs, les gens connaissent leurs voisins, leurs rues sont sécuritaires et il est commun que les gens fassent du bénévolat pour le bien collectif, ce qui engendre des sentiments d'affiliation, d'appartenance et de prise en charge.

Sans vouloir le faire, la politique gouvernementale, en traitant ces objectifs en marge de la croissance économique, a permis à des sentiments d'aliénation, d'hostilité et d'égoïsme d'évincer les valeurs communes transmises au fil des années.

Comme le disait Martin Luther King Jr., on ne peut pas légiférer la moralité. Pourtant, lorsque le volet humain est ignoré par la politique gouvernementale, lorsque le régime fiscal, les stratégies d'emploi et les politiques en matière de travail tendent à limiter les temps libres et en famille, à augmenter les temps de déplacement et à multiplier les situations où la population se sent « pressée par le temps » – selon les analyses réalisées par Statistiques Canada – la politique gouvernementale doit revoir ses objectifs en vue de rééquilibrer et de protéger les piliers fondamentaux de notre civilisation – la famille et la collectivité.

Au cours des dernières années, la qualité de vie des Canadiennes et des Canadiens, mesurée à l'aune de notre capacité à réussir et à disposer de davantage de temps libres, a connu une baisse pour 90 pour cent. Les problèmes d'itinérance, de santé mentale et de dépendance aux drogues ont tous augmenté. Les coûts liés à l'éducation et à la formation postsecondaires sont montés en flèche. Le fossé entre riches et pauvres au Canada s'est accentué. Les femmes, en moyenne, gagnent toujours beaucoup moins que les hommes. La classe moyenne s'embourbe. Étant donné la richesse et les ressources de notre pays, c'est une tragédie.

1. Programmes axés sur les familles

Un nombre croissant d'études nationales et internationales attestent du stress considérable vécu par les enfants et les parents du Canada.² Tandis que c'est vrai qu'un nombre inacceptable de familles canadiennes vivent dans la pauvreté, encore plus souffrent de « pauvreté par manque de temps disponible. » Statistiques Canada analyse l'information recueillie auprès de Canadiennes et de Canadiens pressés par le temps et rapporte une augmentation soutenue de Canadiennes et de Canadiens qui déclarent manquer de temps dans leur vie pour réaliser toutes les tâches nécessaires. Des déplacements plus longs volent aux Canadiennes et aux Canadiens du temps à la maison. De plus longues heures de travail volent aux membres de la collectivité du temps pour faire des activités bénévoles. Des réseaux de transports en commun mal planifiés et le manque de places dans les garderies en milieu de travail volent aux parents du temps avec leurs enfants.

² UNICEF a récemment classé le Canada 12^{ème} sur 24 pays industrialisés dans son indice du bien-être des enfants dans les pays riches, soulignant que les enfants interrogés ne passent pas suffisamment de temps avec leurs parents. L'Institut Vanier de la famille (Ottawa) constate un manque de cohésion familiale et collective dans leurs recherches sur le comportement de plus en plus antisocial et agressif des jeunes.

VISION VERTE

Le fait que les citoyennes et les citoyens ont de moins en moins de temps à contribuer à la collectivité et aux activités de la collectivité et de l'école entraîne des coûts réels pour la société. Il n'est pas surprenant que Statistiques Canada rapporte également un déclin soutenu en heures de bénévolat offertes par les Canadiennes et les Canadiens. Le manque de temps pour contribuer à la collectivité engendre des sentiments d'aliénation. D'un autre côté, le temps passé à faire des efforts pour améliorer notre société engendre des sentiments d'affiliation (d'appartenance) et de prise en charge (en sachant que nos actions font une différence).

Le Parti Vert souhaite s'attaquer à ce problème à plusieurs niveaux, dans de nombreux domaines de notre société : les programmes fiscaux, du travail et sociaux.

La politique fiscale du gouvernement du Parti Vert multipliera les occasions pour les Canadiennes et les Canadiens de passer du temps en famille. Les adultes sont de plus en plus stressés et sollicités pour prendre soins de parents âgés, de leurs enfants ou de leur conjoint aux prises avec une maladie invalidante, ou de tout autre membre de la famille ayant un handicap. D'autres familles pourront décider qu'un des deux conjoints travaillera à partir de la maison, que ce soit pour cultiver un jardin dans la cour familiale, poursuivre une carrière dans les arts où il est difficile d'obtenir des contrats permanents rémunérés, ou pour toute autre raison.

Notre vision

Le Parti Vert s'engage à soutenir les familles et les collectivités grâce à des politiques intégrées axées sur le bien-être de l'enfant, à commencer par la nutrition prénatale jusqu'au logement abordable et l'accessibilité à l'éducation postsecondaire. Il faut cesser de concevoir nos collectivités autour des voitures pour commencer à les concevoir autour des familles et des enfants. Il n'y a pas de solutions faciles. Il faut s'attaquer à plusieurs niveaux du problème auquel doivent faire face les familles en élaborant des politiques fiscales, du travail et sociales nouvelles et novatrices.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Insisteront pour réformer notre régime fiscal et nos politiques du travail de manière à multiplier les occasions pour les Canadiennes et les Canadiens de passer plus temps en famille.
- Favoriseront un programme intégré d'assistance, de dégrèvements fiscaux et de sensibilisation pour faire valoir que le temps passé avec les enfants, le temps passé en collectivité, le temps passé dans de saines relations interdépendantes comme collectivité, est essentiel à la continuation de notre société.

2. Répit pour la classe moyenne

Pour bien fonctionner, une démocratie doit avoir une classe moyenne importante, dynamique et florissante. Le bien-être de la classe moyenne du Canada est menacé alors que le fossé entre riches et pauvres s'élargit et que les familles de la classe moyenne trouvent de plus en plus difficile de joindre les deux bouts pour satisfaire tous leurs besoins, aussi bien pour l'argent que pour le temps.

Notre vision

Une façon d'offrir un répit à la classe moyenne canadienne consiste à restructurer notre régime fiscal pour autoriser le partage du revenu au sein des familles, soit un calcul conjoint des revenus qui entraînera une réduction d'impôt. Environ 18,7 millions de Canadiennes et de Canadiens vivent dans une famille qui compte au moins deux soutiens économiques. Les ménages où un conjoint se retrouve dans une fourchette d'imposition plus élevée que l'autre paieront moins d'impôt lorsqu'ils seront autorisés à partager leur revenu sur leur déclaration de revenus. À ce jour, le gouvernement a autorisé le partage du revenu uniquement pour le revenu de pension, pas le revenu total, pour les couples de personnes âgées. Le mouvement du public en faveur du partage du revenu – de tous les revenus, pour tous les couples – s'amplifie peu à peu.

Le Parti Vert reconnaît que le partage du revenu n'avantage pas les familles à faible revenu ou les familles où les soutiens économiques gagnent environ le même salaire. Toutefois, ce n'est pas parce qu'on ne parvient pas à résoudre tous les problèmes avec une seule mesure qu'il est impossible de résoudre de nombreux problèmes. Des programmes ciblés seront offerts pour aider les familles et les particuliers à faible revenu pour qui le partage de revenu n'a aucune incidence.

Une sérieuse critique de cette façon de faire est que cette mesure augmentera les pressions faites sur les femmes pour qu'elles demeurent à la maison pour élever leurs enfants. En fait, cette mesure permettra à un conjoint d'accepter un travail moins bien rémunéré pour des œuvres charitables ou des ONG. Elle permettra qu'un des deux conjoints travaille à partir de la maison, que ce soit pour cultiver un jardin dans la cour familiale, développer ses talents artistiques ou écrire pour un salaire périlleusement bas. L'argument comme quoi le partage du revenu est une mesure régressive sur le plan social est une considération importante et peut être circonvenu avec des programmes pour faire en sorte que les femmes qui souhaitent poursuivre leur carrière après avoir eu des enfants, ou celles qui souhaitent réintégrer le marché du travail après avoir passé les premières années de maternité à la maison, soient soutenues dans leur décision. Tout parent doit avoir la possibilité de choisir de demeurer à la maison avec de jeunes enfants ou, également, disposer de soins de garde adéquats et de qualité afin de demeurer sur le marché du travail. Pour ces motifs, nous proposons toute une gamme de programmes. Il n'existe pas de solution à l'emporte-pièce, de solution unique, pour toutes les familles canadiennes. Ce qui compte est que les programmes appuient le choix des parents et le bien-être de ce que nous avons de plus précieux – nos enfants.

Le partage du revenu, avec un « coup dur » économique estimé entre 3 et 5 milliards de dollars, sera rendu possible grâce à la taxe sur les émissions carboniques.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Modifieront la *Loi de l'impôt sur le revenu* pour autoriser le partage du revenu, offrant ainsi des avantages fiscaux principalement aux couples de la classe moyenne qui connaissent une différence marquée entre les revenus des deux conjoints.
- Réduiront l'impôt sur le revenu par le biais d'un virage fiscal sans incidence sur les recettes grâce à la taxe sur les émissions carboniques.

3. Services de garde

Les familles canadiennes doivent avoir accès à des services de garde abordables et d'excellente qualité dans le cadre de la politique d'éducation des jeunes enfants. Il y a également des avantages non négligeables à maximiser le temps que passent les parents avec les jeunes enfants. Les Canadiennes et les Canadiens veulent un programme flexible, qui leur permet de faire des choix. Un chèque de 100 \$ par mois ne permet pas de répondre aux besoins.

Notre vision

Nous avons besoin d'un programme universel de garde d'enfants au Canada. Il a été prouvé que les garderies en milieu de travail augmentent la productivité, réduisent le taux d'absentéisme, assurent un service de garde de qualité pour les enfants (parce que les parents peuvent passer n'importe quand pour voir leurs jeunes enfants) et permet de prolonger la durée de l'allaitement. Il semble de plus en plus évident que les garderies en milieu de travail ont d'autres avantages qui découlent du fait qu'il est extrêmement bénéfique pour les enfants de passer du temps avec leur mère, surtout lorsqu'ils sont très jeunes.

Les innombrables bienfaits qui découlent des garderies en milieu de travail comprennent également le fait qu'elles facilitent l'utilisation des transports en commun pour bon nombre de Canadiennes et de Canadiens sur le marché du travail. Lorsque les parents et les enfants voyagent vers une même destination, le trajet peut souvent être accompli en moins de temps en utilisant les transports en commun, et représenter l'occasion pour les parents de passer plus de temps avec leurs enfants.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Restaureront et restructureront l'accord réalisé en 2005 entre le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires pour instaurer un programme universel pour la garde d'enfants au Canada.
- Veilleront spécifiquement à ce que le programme universel pour la garde d'enfants du Canada offre des places dans des garderies en milieu de travail, dans la mesure du possible.
- Entreprendront un virage fiscal pour que la publicité destinée aux enfants ne soit plus admissible à déduire des sommes aux fins de l'impôt des sociétés.
- Accéléreront la création de places dans les garderies en milieu de travail en offrant un crédit d'impôt direct de 1500 \$ par enfant, par année, aux employeurs (ou à des groupes d'employeurs dans de petites entreprises).
- Tiendront compte de la décision des parents qui choisissent de demeurer à la maison avec leurs enfants.
- Favoriseront et faciliteront l'accès au programme Roots of Empathy (Racines de l'empathie) pour chaque enfant canadien au cours des années passées à l'école primaire.

4. Personnes âgées

Les « baby-boomers » vieillissants gonflent les rangs des personnes âgées. La population âgée du

VISION VERTE

Canada augmente non seulement en nombre, mais en proportion par rapport à la population totale du Canada. Bon nombre d'experts anticipent une crise dans les soins de santé et les services sociaux.

Il est vrai que les personnes âgées utilisent un pourcentage disproportionnel des montants disponibles pour les soins de santé. La démence préoccupe de plus en plus de spécialistes, alors que le nombre de Canadiennes et de Canadiens souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'autres troubles de démence – estimé à 420 600 aujourd'hui – quadruplera d'ici 2047. La Société Alzheimer du Canada estime que les coûts actuels liés au traitement des gens atteints de démence s'élèvent à 5,5 milliards de dollars par année. En fait, certains analystes estiment que, d'ici 25 ans, le nombre de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et d'autres troubles cognitifs augmentera à tel point que cette catégorie de maladies représentera le plus lourd fardeau médical, social et économique de notre société.

Notre vision

Le Parti Vert reconnaît que les personnes âgées possèdent une riche expérience et ont contribué de façon incommensurable au développement de la nation que nous célébrons aujourd'hui. Ils devraient pouvoir contribuer à la création de solutions aux problèmes de la société et aux défis qu'elle doit relever, et non être considérés comme l'un des « problèmes. »

Nous croyons que toutes les personnes âgées ont le droit de vivre leurs années de retraite dans la dignité et de continuer à contribuer à la société au meilleur de leurs capacités, si tel est leur souhait. Ainsi, le gouvernement doit offrir des services de soutien adéquats et des occasions de participation. Le gouvernement doit prendre les devants pour sensibiliser le grand public sur les questions de fin de vie, y compris les limites aux systèmes de maintien des fonctions vitales, aux interventions chirurgicales et aux thérapies chimiques pour prolonger la vie et retarder l'inévitable départ.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Examineront les politiques du travail pour annuler l'âge de retraite obligatoire et fournir des prestations de retraite flexibles aux personnes âgées qui souhaitent continuer à travailler.
- Élaboreront, en collaboration avec les gouvernements des provinces et des territoires, une série d'objectifs dans le cadre d'une « politique nationale de soins de santé à domicile », veillant à intégrer et à améliorer les politiques existantes en matière de services aux aînés, y compris mais non de façon limitative : s'assurer que les couples ayant besoin de soins et de soutien peuvent continuer à vivre ensemble, des provisions économiques (comme des déductions d'impôt), les choix de vie, le transport et les soins de relève.
- Exigeront que tous les régimes de pension des sociétés soient vérifiés pour s'assurer qu'ils sont adéquatement capitalisés et bien gérés, et formuleront une directive en matière de politique pour prendre des mesures correctives lorsqu'ils ne le sont pas.
- Feront en sorte que les personnes âgées admissibles soient informées des suppléments de revenu fédéraux disponibles ainsi que du processus de demande.
- En collaboration avec les gouvernements des provinces et des territoires, examineront les politiques sociales et juridiques actuelles pour s'assurer que les citoyennes et les citoyens et les responsables de l'application de la loi reconnaissent la violence et la négligence à l'égard

VISION VERTE

des aînés, les préviennent dans la mesure du possible et, le cas échéant, procèdent avec les mises en accusation et les sentences appropriées.

- Aideront à élaborer des directives nationales pour les soins aux personnes âgées de santé fragile, qui ont des besoins particuliers et nécessitent des soins gériatriques.
- Établiront et financeront un programme spécial pour verser des bourses aux sociétés à but non lucratif afin de créer des centres de soins palliatifs.
- Garantiront le droit de rédiger un testament biologique qui donne aux gens le pouvoir de limiter ou de refuser toute intervention ou tout traitement médical afin de pouvoir mourir dans la dignité.

5. Des personnes en meilleure santé – Un système de santé plus sain

Tous les gouvernements annoncent aux Canadiennes et aux Canadiens comment ils vont « réformer » le système de santé. Mais de nombreux problèmes empirent, comme l'allongement des listes d'attente pour les diagnostics et les interventions chirurgicales, la surpopulation des urgences et la pénurie croissante de médecins de famille. Notre santé décline aussi. Au Canada, un enfant sur cinq souffre d'asthme. Près de la moitié de la population risque d'avoir le cancer à un moment ou un autre de sa vie. Nous assistons à une épidémie d'obésité chez les adultes et chez les enfants. Près d'un million de Canadiennes et de Canadiens souffrent de polysensibilité chimique. Les coûts du régime d'assurance-médicaments flambent, et devancent de loin les autres dépenses de santé.

Les deux derniers gouvernements fédéraux ont augmenté le financement accordé aux provinces, sans résultats concrets. L'*Accord des premiers ministres sur le renouvellement des soins de santé* de 2004 a débloqué 41 milliards de dollars pour des améliorations du système de santé, dont 5,5 milliards de dollars sur dix ans pour la réduction des temps d'attente. Des objectifs chiffrés ont été définis en décembre 2005 pour cinq domaines clés de la santé où les temps d'attente étaient les plus longs.

Cependant, les experts disent qu'une augmentation du financement n'est pas forcément la solution. Des économies ont été réalisées par la création de listes d'attente centralisées, l'informatisation des dossiers pour mieux partager les informations, et la recherche de solutions pour pallier au manque de personnel, et dans certains cas d'infrastructures et de matériel. Ces mesures peuvent contribuer à une réduction des temps d'attente, mais il n'en demeure pas moins que le Canada manque de médecins, de personnel infirmier, de radiologues et d'autres professionnels de santé. Le gouvernement, fort imprudemment, a réduit le financement destiné à la formation de médecins dans les années 90, et n'a rien fait pour accélérer la certification des médecins et du personnel infirmier formés à l'étranger. Aujourd'hui, le Canada est parmi les derniers de son groupe de 30 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en termes de nombre de médecins et de lits d'hôpital destinés aux soins de courte durée pour mille habitants. Dans certaines régions du Canada, 60 pour cent des habitants n'ont pas de médecin de famille. Nous devons donc former plus de médecins *et* assurer une meilleure répartition des médecins (plus de médecins de famille, moins de spécialistes), et inciter des médecins à travailler en zone rurale.

Nous avons aussi choisi de traiter les maladies aiguës *après* leur apparition, au lieu d'accorder la priorité à la prévention de la maladie.

Notre vision

VISION VERTE

Le Parti Vert souscrit à la définition de la santé par l'Organisation mondiale de la Santé : la santé est « un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. » Notre système de santé actuel ne prend en charge qu'une dimension : le traitement de la maladie ou des traumatismes par des professionnels qualifiés dans des établissements sanitaires financés par les deniers publics.

Le Parti Vert est certain que nous pouvons résoudre les problèmes du système de santé, y compris les attentes excessives pour les interventions chirurgicales, tout en conservant notre système de santé public comme le font avec succès l'Alberta (prothèse de hanche et de genou) et de nombreuses régions d'Europe.

Le Parti Vert du Canada soutient inconditionnellement la *Loi canadienne sur la santé* (LCS) et tous ses principes. Nous refusons en bloc la création d'un système de santé privatisé et à but lucratif. Les **cinq critères** de la LCS qui constituent les lignes directrices des régimes publics d'assurance-santé, et sur lesquels nous ne transigerons pas, sont :

1. **L'administration publique** : Le régime public d'assurance-santé doit être non lucratif et géré par le secteur public;
2. **La couverture globale** : Tous les résidents doivent être couverts pour les soins de santé « médicalement nécessaires »;
3. **L'universalité** : Tous les résidents doivent être couverts par le régime public d'assurance-santé et bénéficier des mêmes conditions;
4. **La portabilité** : Tous les résidents doivent être couverts par leur régime public d'assurance-santé, où qu'ils soient traités, dans tout le Canada;
5. **L'accessibilité** : Tous les résidents doivent avoir accès à des services de santé couverts par l'assurance-santé dans les mêmes conditions, sans frais directs ou indirects, et sans discrimination en raison de leur âge, de leur état de santé ou de leur situation financière.

La possibilité que l'industrie de santé à but lucratif des États-Unis conteste notre système de santé universel sans but lucratif ne doit pas être négligée. Autoriser l'existence d'une industrie de santé à but lucratif reviendrait à signer l'arrêt de mort de notre système de santé. Si le Canada autorise la création d'un nombre croissant d'établissements de santé à but lucratif en vertu des règles du « traitement national », nous risquons de perdre l'entièreté de notre système universel à payeur unique à l'issue d'une contestation aux termes de l'ALENA. Nous ne pouvons pas nous permettre de prendre ce risque. Réformer notre système de santé signifie protéger les fondations de notre système universel à payeur unique.

Pour freiner l'augmentation vertigineuse des dépenses de santé, nous devons trouver le moyen de contrôler le coût des médicaments. Les meilleures solutions consisteraient à créer un régime universel d'assurance-médicaments et un organisme d'achat des médicaments en gros, et à raccourcir le temps de protection des nouveaux médicaments brevetés. Autrefois, nous avions un marché des médicaments génériques florissant au Canada, mais les réformes des lois sur les brevets l'ont quasiment anéanti. L'expiration prochaine du brevet d'un grand nombre de médicaments fréquemment prescrits offre au gouvernement une excellente occasion d'intervenir pour créer un système de fourniture de médicaments génériques beaucoup plus abordables. Le Parti Vert entérine le principe soutenu par l'Association canadienne du diabète selon lequel aucune Canadienne ni aucun Canadien ne devrait dépenser plus de 3 pour cent de son revenu net pour des médicaments ou des

VISION VERTE

traitements nécessaires, prescrits par son médecin.

Le Parti Vert du Canada sait que la santé ne s'arrête pas aux « soins de santé. » Nous connaissons actuellement une épidémie de cancer, et personne n'en parle ouvertement. Des centaines de produits chimiques que nous utilisons dans notre vie quotidienne nous exposent au risque d'une augmentation des cas de cancer, d'infertilité, de dyslexie et d'autres troubles de l'intellect, ainsi que de lésions du système immunitaire. Des produits équivalents, moins toxiques, existent, mais l'industrie fait pression sur le gouvernement pour conserver leur enregistrement et le droit de les commercialiser, et elle a plus d'influence que les professionnels de santé préoccupés et les familles qui tiennent à protéger leur santé.

Comme nous l'avons exposé dans la section sur les produits toxiques, le Parti Vert s'emploiera à interdire l'utilisation des produits chimiques dont l'exposition est connue pour causer le cancer chez l'humain, une immunosuppression, une perturbation endocrinienne, une neurotoxicité ou des mutations. Ces substances seront contrôlées dans le cadre de la LCPE afin d'en restreindre l'utilisation et l'enregistrement, et avec l'objectif ultime de réduire ou d'éliminer l'exposition des populations vulnérables (femmes enceintes, fœtus, enfants, malades, pauvres et personnes âgées). D'autre part, les émissions produites par ces substances seront soumises à une taxe sur la toxicité qui sera compensée par des abattements dans d'autres domaines.

Nous éliminerons les décharges de déchets toxiques dans le cadre d'un plan pluriennal, avec pour priorité les collectivités les plus exposées. Le Parti Vert ne se contentera pas d'une « gestion des risques. » Un gouvernement du Parti Vert s'emploiera à réduire et à gérer les dangers, et mettra fin aux manœuvres dilatoires basées sur des modèles réputés pour protéger les produits chimiques et non la population.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

1) Amélioreront le système actuel de traitement des soins de courte durée

- Appliqueront tous les pouvoirs de la *Loi canadienne sur la santé* et de la puissance financière du gouvernement fédéral pour enrayer toutes les tentatives d'instauration d'un système de santé à deux vitesses au Canada.
- Mettront un terme à la crise des coûts qui génère de longues listes d'attente en fournissant davantage de financement pour embaucher du personnel, pour ouvrir des lits actuellement fermés, pour utiliser à pleine capacité les salles d'opération existantes, et pour acheter de nouveaux outils diagnostiques.
- Débloqueront des fonds immédiats pour la formation de médecins et de personnel infirmier.
- Établiront immédiatement, en collaboration avec l'Association médicale canadienne (AMC), des normes de qualification et des programmes de mentorat pratiques afin de certifier rapidement les professionnels de santé formés à l'étranger.
- Offriront des incitatifs pour des moratoires de prêts d'études aux médecins, au personnel infirmier, aux ambulanciers et aux autres professionnels de santé en fin d'études qui acceptent en contrepartie d'aller travailler dans des zones rurales et des dispensaires de médecine familiale qui connaissent actuellement un sous-effectif chronique.
- Financeront l'élargissement de la couverture des régimes d'assurance-santé des provinces et des territoires aux médecines alternatives, qui sont moins onéreuses et moins invasives, telles

VISION VERTE

- que la chiropractie, la massothérapie ou l'acupuncture.
- Amélioreront l'accès aux services de sage-femme dans tout le Canada.

2) Amélioreront notre système de traitement des malades chroniques

- Adopteront une politique imposant de dispenser des soins de santé aux personnes âgées dans les collectivités où elles-mêmes ou leurs familles vivent.
- Favoriseront le maintien à domicile des nombreuses personnes âgées qui le souhaitent par un élargissement des programmes d'aide à domicile, des soins à domicile et des résidences de personnes âgées pour assister les personnes atteintes de maladies chroniques.
- Transféreront des fonds aux provinces et aux territoires afin de construire et mettre à disposition un plus grand nombre de lits dans les établissements de soins de longue durée.
- Sensibiliseront les Canadiennes et les Canadiens sur les questions de fin de vie; augmenteront le financement des services de soins palliatifs dans les hôpitaux et dans les communautés; mettront en place des lois sur le « testament de vie » qui garantit aux patients le droit de limiter ou de refuser les traitements et procédures médicales, leur permettant de choisir de mourir dignement. (voir la section Personnes âgées ci-dessus)

3) Réduiront les coûts du régime d'assurance-médicaments

- Ouvriront une enquête publique sur l'augmentation des coûts et la prescription excessive de médicaments.
- Enchaîneront immédiatement avec une étude et une analyse des coûts et bénéfices et de la faisabilité de la création, en collaboration avec les provinces et les territoires, d'une société d'État chargée d'acheter des médicaments génériques en gros pour les fournir aux pharmacies, et de la faisabilité de la création d'un régime national d'assurance-médicaments qui assure la disponibilité de médicaments efficaces pour toutes les Canadiennes et tous les Canadiens qui en ont besoin.

4) Amélioration la santé par la prévention

- Interdiront l'utilisation des produits chimiques dont la nocivité grave pour la santé humaine est établie. (voir section sur l'environnement)
- Augmenteront les taxes sur les produits dont la nocivité pour la santé humaine est connue ou suspectée. (voir section sur l'agriculture)
- Entreprendront l'élargissement de la couverture du régime d'assurance-santé aux traitements dentaires de restauration et de prévention. En raison des coûts de cette mesure, il s'agit d'un objectif pluriannuel.
- Sensibiliseront les Canadiennes et les Canadiens aux modes de vie sains et à l'alimentation saine.
- Commanderont à Santé Canada une étude sur la charge corporelle à l'échelle nationale pour déterminer la présence de cancérigènes, de neurotoxines, de perturbateurs hormonaux, et le degré de toxicité des Canadiennes et des Canadiens.
- Fourniture de l'eau potable propre à toutes les collectivités du Canada d'ici 2010.
- Interdiront le clonage humain à des fins de procréation et imposeront une licence de Santé Canada à toutes les organisations ou institutions qui effectuent des manipulations génétiques à des fins commerciales ou scientifiques.

5) Feront la promotion de la forme physique, du sport et des modes de vie actifs

- Favoriseront la création d'un programme national général de modes de vie actifs pour une meilleure santé et une réduction des coûts de santé, qui sera mis en place en partenariat avec les provinces et les territoires, les municipalités et des entités non gouvernementales, afin d'atteindre l'objectif accepté à l'unanimité par tous les ministres responsables de l'activité physique dans tout le Canada : augmenter l'activité physique de dix pour cent au cours des

VISION VERTE

cinq prochaines années.

- Instaureront une norme nationale d'activités physiques quotidiennes de qualité dans les écoles et les universités afin de combattre l'épidémie d'obésité infantile.
- Investiront de façon stratégique 500 millions de dollars sur cinq ans par l'intermédiaire de Santé Canada afin de résoudre activement les problèmes de sédentarité et d'obésité.
- Rétabliront le programme scolaire national d'évaluation de la condition physique.
- Feront la promotion du « Pédibus » créé par le Toronto Atmospheric Fund, qui consiste à faire accompagner des enfants à l'école à pied par des adultes bénévoles, avec pour résultats une réduction de la pollution, une meilleure forme physique et une promotion de la sécurité des rues de la communauté.
- Adopteront et diffuseront largement le *Programme 21 du sport* du Mouvement olympique qui recommande des pratiques de gestion durables du sport et des loisirs, ainsi que des pratiques durables lors des compétitions sportives et dans les infrastructures d'entraînement.
- Présenteront un projet de loi sur la responsabilité en matière de dépenses olympiques afin d'assurer une utilisation cohérente à long terme des recettes fiscales allouées au Jeux Olympiques de 2010 à Vancouver.
- Soutiendront la formation de sportifs de haut niveau en favorisant la pratique d'un sport par le plus grand nombre et en offrant aux sportifs de haut niveau des infrastructures essentielles, des entraîneurs et des services médicaux, conformément aux dispositions de la Politique canadienne du sport de 2003.
- Restructureront les dépenses de sport de manière à assurer une progression cohérente du soutien financier à long terme du sport à tous les niveaux du spectre de l'activité sportive.
- Proposeront un projet de loi sur la responsabilité en matière de dépenses de sport afin d'assurer l'utilisation efficace et à long terme des recettes fiscales allouées aux programmes de sport les plus performants.

6) Reconnaîtront les sensibilités environnementales comme problème de santé

- Mettront en œuvre des lois qui génèrent une meilleure protection de la santé publique en réduisant les quantités et le nombre de produits chimiques toxiques dans les produits de consommation, les bâtiments, les jardins et la nourriture à mesure que les Canadiennes et les Canadiens adoptent les stratégies, les produits et les matériaux les moins toxiques, exclusivement.
- Défendront l'ajout des sensibilités environnementales à la Classification internationale des maladies publiée par l'Organisation mondiale de la Santé.
- Octroieront des fonds aux provinces et aux territoires destinés aux sensibilités environnementales et aux personnes atteintes du syndrome de polysensibilité chimique dans les codes de facturation des structures sanitaires provinciales.
- Collaboreront avec les gouvernements des provinces et des territoires pour offrir des adaptations des lieux de travail, l'accès aux soins de santé et aux traitements, des structures d'accès aux bâtiments et aux lieux publics, des structures de soutien social et une assistance financière adéquate aux personnes atteintes de sensibilités environnementales.

7) Amélioreront la santé par un soutien social et des programmes de santé mentale de qualité

- Augmenteront les transferts aux provinces et aux territoires pour les malades mentaux non internés, enfants et jeunes adultes compris, afin de créer une structure de soutien communautaire et des structures de soins hospitaliers et ambulatoires par des professionnels de la santé mentale, dans les zones rurales également car les structures et les professionnels de santé spécialisés y font cruellement défaut.
- Soutiendront une initiative de santé publique pour la réduction de la prescription de

VISION VERTE

psychotropes par la création de programmes de réadaptation et de prévention de meilleure qualité, notamment pour les enfants.

- Réclameront une plus grande participation des personnes atteintes de troubles mentaux à la planification de la recherche, à la création de politiques, à l'évaluation des programmes et à toutes les décisions qui affectent directement leur vie quotidienne et leur collectivité.

8) Réduiront la toxicomanie

- Traiteront la toxicomanie comme un problème de santé en légalisant la marijuana et en concentrant les actions sur la réduction des dangers, le traitement et la prévention.
- Affecteront des fonds plus substantiels aux provinces et aux territoires en vue d'augmenter le nombre de centres de désintoxication des toxicomanes et des alcooliques, de créer des programmes d'injection sécuritaire et des programmes d'échange d'aiguilles, et de fournir des ordonnances aux toxicomanes diagnostiqués leur permettant d'obtenir des drogues légalement à des doses faibles et sécuritaires, et de créer des programmes d'information préventifs.

9) Préviendront le VIH/sida et assureront une meilleure gestion des impacts

- Réduiront les stigmates associés à la séropositivité : homosexualité, toxicomanie et prostitution. Ces stigmates sont l'obstacle majeur à la prestation de programmes de prévention et de traitement efficaces et sans jugement.
- Affecteront d'avantage de ressources au traitement et à la prestation de thérapies antirétrovirales aux toxicomanes séropositifs qui sont totalement marginalisés au Canada et dont les programmes de soutien sont similaires à ceux des pays en développement.
- Affecteront d'avantage de ressources à la réduction des dangers, à la prévention et à l'éducation des populations à haut risque.
- Élimineront les obstacles bureaucratiques, sources de malentendus et de discrimination vis-à-vis des étrangers séropositifs désireux de se rendre au Canada.
- Adopteront un rôle de chef de file mondial dans la prestation de traitements du sida et de soins médicaux à faible coût aux séropositifs dans les pays en développement, notamment en Afrique.

6. PROMOTION DE LA SANTÉ

« Il est donc tout aussi logique que notre système de santé mette davantage l'accent sur la prévention de la maladie et sur la promotion de modes de vie sains. C'est la meilleure façon d'assurer la viabilité de notre système de santé à long terme. Il est plus logique d'essayer de maintenir les gens en bonne santé que de les traiter lorsqu'ils sont malades. »

Roy Romanow, Guidé par nos valeurs – L'avenir des soins de santé au Canada, 2002

La santé va bien au-delà des soins. La prévention et la promotion de la santé sauvent des vies et de l'argent.

Une proportion notable des maladies et des décès au Canada sont évitables. Bon nombre de Canadiennes et de Canadiens n'ont pas les renseignements, les outils ou la motivation nécessaires pour adopter un mode de

VISION VERTE

vie plus sain. Tant de souffrances inutiles, de décès prématurés et de coûts astronomiques liés aux soins de santé peuvent être évités grâce à de meilleures capacités de recherche en santé, de meilleurs programmes de dépistage, un diagnostic plus rapide, un traitement plus précoce, des modes de vie améliorés (alimentation, exercice et renoncement au tabac), et des politiques et des endroits publics plus sains. Par exemple, au moins 50 p. cent des cancers sont évitables.

Pourtant, le financement alloué à la promotion de la santé tourne autour de 1 p. cent du financement total du système de santé, et ce, malgré la rentabilité démontrée de nombreux programmes de prévention de la maladie et de promotion de la santé.

La promotion de la santé va bien au-delà des soins de santé ou de l'éducation sanitaire. Il s'agit de reconnaître que les déterminants de la santé à l'extérieur du système de santé officiel du Canada ont des incidences très profondes sur la santé, et de travailler de concert avec les nombreux intervenants (les décideurs, les ONG, les organismes de santé, les divers ordres de gouvernement, le secteur privé et, surtout, les collectivités touchées) afin de réduire, d'éliminer ou de surmonter ces facteurs qui nuisent à la santé, allant même jusqu'à faire obstacle à l'amélioration de la santé, et de promouvoir les facteurs qui améliorent la santé, le bien-être et la qualité de vie de toutes les Canadiennes et de tous les Canadiens.

Le Parti Vert du Canada reconnaît la valeur inestimable d'une bonne santé, d'abord comme droit fondamental de la personne, mais aussi comme la clé d'une société canadienne la plus dynamique, la plus inclusive et la plus durable possible.

Vision verte

Faire du Canada un des pays les plus sains au monde en faisant de l'amélioration et de la durabilité de la santé pour toutes les Canadiennes et tous les Canadiens une priorité nationale.

Afin de concrétiser cette vision, il nous faudra posséder l'imagination qui nous fera aller de l'avant et la volonté collective de travailler ensemble à de nombreux aspects de la société canadienne. À court terme, nous recommandons l'adoption des mesures énumérées plus bas pour entreprendre cette démarche. Ces recommandations peuvent avoir un impact immédiat, positif et mesurable sur la santé des Canadiennes et des Canadiens et nous permettre de renoncer à un système de santé axé sur le traitement des maladies pour nous tourner vers un système qui priorise la prévention des maladies et la promotion de la bonne santé.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

Demandront au gouvernement d'assurer un leadership renouvelé en matière de promotion de la santé au Canada et sur la scène internationale. Nous avons l'honneur de pouvoir compter sur certains des plus brillants cerveaux, des meilleurs programmes de formation, des praticiens les plus expérimentés et des coalitions de promotion de la santé les plus progressives au monde. Nous disposons de tous les éléments essentiels au renouvellement du leadership fédéral à l'égard de la promotion de la santé.

Plus précisément, nous recommandons l'adoption immédiate des mesures suivantes :

- Rétablir le financement du Réseau canadien de la santé, une ressource nationale essentielle pour les particuliers et les professionnels de la santé de l'ensemble du Canada.

VISION VERTE

- Créer un Fonds fédéral des initiatives communautaires pour la santé auquel les organisations communautaires pourront faire une demande de subvention pour des projets locaux innovateurs qui mettent à profit les principes et les pratiques du développement communautaire pour aborder la santé humaine et de l'écosystème à l'échelle locale.
- Protéger les enfants contre l'exposition inappropriée à la publicité, notamment celle qui porte sur la malbouffe et les boissons gazeuses (*cf.* voir l'élaboration de la politique alimentaire nationale plus bas).
- Créer un Guide canadien du mode de vie sain, similaire à la dernière version du *Guide alimentaire canadien*, mais de portée encore plus vaste.
- Collaborer avec les intervenants des provinces afin de mieux compenser les médecins de famille et d'autres professionnels de la santé pour leurs efforts d'éducation sanitaire et de promotion de la santé auprès des intervenants clés comme l'Alliance pour la prévention des maladies chroniques au Canada (APMCC), l'Association pulmonaire du Canada, la Fondation des maladies du cœur, pour ne nommer que ceux-là, en vue de promouvoir l'adoption de démarches intégrées, innovatrices, fondées sur des preuves et globales à l'égard de la prévention des maladies et de la promotion de la santé au Canada.
- Instaurer un remboursement de TPS pour bienfait à la santé pour les produits et services réputés avoir des effets très positifs sur la santé comme les articles de sport, l'utilisation des centres de conditionnement physique, et certains services liés à la promotion de la santé.
- Instaurer une réduction d'impôt pour les sociétés qui établissent un système de promotion de la santé en milieu de travail ou une démarche complète pour un milieu de travail sain similaire à celle proposée par l'Institut national de la qualité.
- Tout mettre en œuvre pour réduire l'utilisation des pesticides, des hormones de croissance, des antibiotiques et d'autres produits chimiques et pharmaceutiques dans le secteur agricole.
- Éliminer progressivement les aliments génétiquement modifiés et l'utilisation des semences Terminator.
- Promouvoir des pratiques agricoles durables, écologiques et biologiques qui protègent la santé de la terre, des exploitants agricoles et des consommateurs.
- Rétablir le financement pour la réalisation d'analyses sur les produits alimentaires et les processus d'approbation des nouveaux fruits et légumes.
- Instaurer une taxe nationale sur la malbouffe applicable aux boissons et aliments non essentiels et à calories vides.
- Créer un comité fédéral d'étude des impacts sur la santé pour incorporer les études d'impacts sur la santé à tous les examens des politiques du gouvernement fédéral, similaire à la Commission des évaluations environnementales actuelle.
- Appuyer la mise sur pied d'initiatives visant à réduire l'utilisation des médicaments psychotropes au moyen de meilleurs programmes de réhabilitation et de prévention, notamment pour les enfants.
- Restructurer la formation des professionnels de la santé pour y incorporer une formation adéquate en promotion de la santé.
- Fournir des guides de promotion de la santé informatisés et les rendre accessibles à toutes les Canadiennes et à tous les Canadiens.
- Élargir la couverture universelle des soins de santé pour qu'elle comprenne aussi les soins dentaires préventifs.

VISION VERTE

- Élargir la couverture universelle des soins de santé pour qu'elle comprenne aussi les fournisseurs de soins alternatifs ou complémentaires en santé comme les naturopathes, les chiropracteurs et les diététistes.
- Établir le budget minimum pour la promotion de la santé à 1,5 p. cent du budget fédéral des soins de santé.

7. Mettre fin à la lutte antidroque

En 2005, selon le Conseil du Trésor, le Canada a consacré 368 millions de dollars à la lutte contre les drogues illicites, dont 73 pour cent affectés à l'application de la loi. La majeure partie de cet argent est allé à la « guerre » contre le cannabis (marijuana). L'interdiction de la marijuana engendre d'autres coûts prohibitifs pas nécessairement chiffrables comme la criminalisation des jeunes et l'augmentation du crime organisé. L'interdiction, qui dure depuis plusieurs dizaines d'années, est un échec total et n'a pas permis de réduire l'usage de drogues au Canada.

Notre vision

Suite à l'analyse des recommandations formulées par le Comité spécial du Sénat sur les drogues illicites et des exemples de stratégies utilisées par certains pays européens, le Parti Vert du Canada est parvenu à la conclusion que le moment est venu de légaliser l'usage de la marijuana chez les adultes. En outre, le Parti Vert estime que la toxicomanie devrait être traitée davantage comme un problème de santé qu'une infraction criminelle.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Légaliseront la marijuana en supprimant la marijuana de la liste des drogues.
- Créeront un cadre de réglementation pour sécuriser la production de la marijuana par de petits producteurs indépendants.
- Établiront un taux d'imposition pour la marijuana similaire à celui sur le tabac.
- Établiront la vente de marijuana à usage thérapeutique et médical ou à usage personnel aux adultes par l'entremise de points de vente autorisés.
- Sensibiliseront le public sur les dangers pour la santé de la marijuana et du tabac.
- Entreprendront une consultation publique sur la décriminalisation des drogues illicites, examinant les coûts élevés des opérations d'application de la loi ainsi que les installations de traitement pour toxicomanie afin de faire de la prévention par l'entremise de programme éducationnels.

8. Droits, respect et dignité

a) Égalité de la femme

Les femmes comptent pour plus de la moitié de la population du Canada, la majeure partie des personnes âgées, et un pourcentage disproportionné des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté au pays. La rémunération inéquitable vaut toujours. Une femme gagne, en moyenne,

VISION VERTE

71 cents pour chaque dollar gagné par un homme. Les femmes membres de minorités visibles gagnent 64 cents, et les femmes autochtones 46 cents. L'accès restreint aux logements, à l'éducation postsecondaire et aux services de garde abordables rend la vie des femmes, qui forment la majorité des familles monoparentales, beaucoup plus difficile. Les femmes de moins de 30 ans gagnent moins que gagnaient les femmes de ce groupe d'âge il y a 20 ans, une fois les montants rajustés pour tenir compte de l'inflation. Les femmes comptent pour seulement 21 pour cent des députés au Parlement du Canada.

L'année dernière, le gouvernement conservateur a ramené en arrière le mouvement sur les droits de la femme au Canada. Les Conservateurs ont refusé d'accepter les recommandations du Groupe de travail sur l'équité salariale, qui recommandait au gouvernement de présenter immédiatement un projet de loi proactif sur l'équité salariale afin que le Canada respecte ses obligations nationales et internationales en matière de droits de la personne. Ils ont annulé l'engagement d'établir un programme national de garderies abordables. Ils ont annulé aussi le mandat visant à promouvoir l'égalité de la femme, éliminant même les mots « égalité de la femme » du mandat de Condition féminine Canada.

Notre vision

Le Parti Vert défendra vigoureusement chaque victoire durement gagnée pour les droits de la femme au Canada, jusqu'à la pleine égalité. L'égalité de la femme est l'un des fondements d'une société juste. Nous croyons que l'une des meilleures façons d'éliminer les obstacles et d'explorer les possibilités pour les femmes est par l'entremise d'un programme d'éradication de la pauvreté, d'un programme national de garderies abordable, de programmes d'élimination des obstacles financiers à l'éducation postsecondaire, de programmes pour le logement abordable, et de l'adoption d'un « indice de progrès réel » qui tient compte également des mesures de travail non rémunéré et de travail bénévole accompli par les femmes.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- S'opposeront à toute mesure gouvernementale destinée à miner le droit de la femme à un avortement sécuritaire et légal; le Parti Vert appuie sans réserve le droit des femmes à choisir. Ils amélioreront également les programmes en droits génésiques et en éducation afin d'éviter les grossesses non désirées, et étendront les services offerts aux mères à faible revenu.
- Proposeront des projets de loi, dans la foulée des recommandations du Groupe de travail sur l'équité salariale, instaureront immédiatement l'équité salariale pour les femmes à l'emploi du gouvernement fédéral et offriront des incitatifs fiscaux aux entreprises afin qu'elles respectent les normes les plus élevées en matière d'équité salariale et de genre.
- Établiront des programmes spécifiques de retour sur le marché du travail pour les femmes ayant des enfants qui veulent redémarrer leur vie professionnelle, que ce soit à plein temps ou à temps partiel.
- Rétabliront le financement de Condition féminine Canada et financeront un programme pour la femme qui subventionne les groupes de femmes à but non lucratif afin de défendre les droits de la femme.
- Veilleront à ce que les nouveaux critères pour un nouvel organisme indépendant chargé de nommer les membres des offices publics et des organismes gouvernementaux offrent des

VISION VERTE

- chances égales pour les femmes.
- Soutiendront la participation accrue des femmes dans la vie politique canadienne en recommandant que tous les partis politiques nomment, forment et appuient davantage de candidates.

b) Personnes handicapées

Un pourcentage disproportionné de Canadiennes et de Canadiens handicapés et leur famille doivent conjuguer leur quotidien avec la pauvreté et l'exclusion. Pour mieux comprendre les facteurs sous-jacents, le Conseil des Canadiens avec déficiences (CCD) et l'Association canadienne pour l'intégration communautaire (ACIC) ont chargé le Caledon Institute for Social Policy d'étudier la situation et de proposer des solutions. L'Institut a tiré les conclusions suivantes :

- a) L'incidence de la pauvreté est deux fois plus élevée chez les Canadiens handicapés que chez les autres Canadiens. La pauvreté est le résultat de l'exclusion et du manque de services, et elle contribue à exacerber davantage l'exclusion et la vulnérabilité dans un cercle vicieux;
- b) Les enfants handicapés sont deux fois plus susceptibles de vivre dans une famille qui fait appel à l'assistance sociale comme principale source de revenu;
- c) Les taux de pauvreté parmi les Canadiens handicapés sont largement attribuables au manque de services de soutien permettant d'accéder à l'éducation, à la formation et à l'emploi et de participer à la collectivité;
- d) Les Canadiens handicapés sont trop souvent relégués à des systèmes de soutien du revenu insuffisants, stigmatisants et inefficaces, qui n'ont jamais été conçus pour répondre aux véritables besoins des Canadiens handicapés;
- e) Le gouvernement fédéral est appelé à jouer un rôle clé pour contrer la pauvreté et répondre aux besoins en sécurité du revenu des Canadiens – il l'a fait par le biais de l'assurance-emploi, du RPC/RRQ, du Programme de la sécurité de la vieillesse et du Supplément du revenu garanti, de la Prestation nationale pour enfants, de la Prestation pour enfants handicapés et d'autres mesures fiscales.

Le Caledon Institute propose que le gouvernement fédéral investisse dans une nouvelle initiative, nommément un programme de « revenu de base », pour offrir le soutien dont les Canadiennes et les Canadiens handicapés ont si désespérément besoin.

Notre vision

Le Parti Vert du Canada croit que le moment est venu de traiter les Canadiennes et les Canadiens handicapés avec dignité. Nous appuyons le programme du revenu de base proposé par le Caledon Institute qui, selon lui, en tenant compte de tous les facteurs, fera économiser de l'argent au gouvernement. Nous favorisons l'adoption rapide de ce programme de sécurité du revenu pour les personnes handicapées comme mesure provisoire, jusqu'à la mise en place d'un programme fédéral-provincial-territorial complet d'éradication de la pauvreté, pour fournir une sécurité du revenu à toutes les Canadiennes et à tous les Canadiens.

Solutions vertes

VISION VERTE

Les députés du Parti Vert :

- Institueront un revenu de base pour les personnes handicapées pour s'assurer qu'elles ne vivent pas dans la pauvreté, par l'entremise des mesures suivantes :
 - i. la conversion du crédit d'impôt pour personnes handicapées en crédit de droits remboursable comme première étape de la création d'un programme de revenu de base pour les Canadiennes et les Canadiens handicapés d'âge actif;
 - ii. la mise en place de normes d'admissibilité rigoureuses, axées sur les besoins, pour le programme de revenu de base pour faire en sorte d'avoir un système de prestations abordable, qui fournit un revenu adéquat.
 - iii. la reformulation du test du Programme de prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada (PPIRPC) pour y incorporer la définition du crédit d'impôt pour personnes handicapées et faciliter l'emploi afin de remplacer la définition du PPIRPC qui exige qu'un handicap « grave » soit permanent et entraîne l'incapacité totale d'occuper « tout emploi rémunérateur. » La définition révisée permettrait aux personnes de travailler tout en demeurant admissibles au revenu de base.

c) Immigration et néo-Canadiennes et néo-Canadiens

Le Canada est une société multiculturelle qui accueille depuis longue date de nombreux immigrants et célèbre la diversité. Le Canada accueille actuellement 300 000 immigrants par année. Néanmoins, les occasions pour les nouveaux immigrants varient largement. Des études démontrent que les immigrants de certains pays réussissent beaucoup mieux que d'autres à décrocher des emplois bien rémunérés et à élargir leurs horizons de carrière. L'accès à l'immigration varie également. Le critère pour accorder aux réfugiés et à d'autres immigrants le statut de résident permanent peut parfois sembler arbitraire, et le processus est frustrant et stressant pour bon nombre de gens.

L'accumulation des demandes est un problème. La prudence outrancière des fonctionnaires a, dans certains cas, constitué un risque pour les libertés civiles des néo-Canadiennes et des néo-Canadiens. Des réformes récentes à la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* ont favorisé une culture de peur et de discrimination. Des citoyens canadiens comme Maher Arar ont vu leurs droits, comme Canadiens, écartés par des alliés trop enclins à enfreindre les lois internationales pour « lutter contre le terrorisme. » Nos politiques en matière d'immigration doivent être reformulées pour faire en sorte de demeurer fidèles à notre identité – un pays juste et accueillant – et d'être prêts à relever les nouveaux défis qui ne manqueront certainement pas de se présenter, étant donné le nombre accru de réfugiés environnementaux à la recherche d'un nouveau foyer sécuritaire dans un monde de plus en plus périlleux.

Notre vision

La diversité multiculturelle du Canada fait partie intégrante de notre identité. Les néo-Canadiennes et les néo-Canadiens sont une source de compétences et de potentiel incroyable pour notre pays. Les immigrants et les réfugiés viennent au Canada dans l'espoir d'y trouver une vie plus satisfaisante pour eux et leurs familles et de participer pleinement à la société canadienne. Il nous incombe de nous assurer qu'ils ont le soutien nécessaire pour réaliser leurs ambitions et concrétiser leurs rêves de néo-Canadiennes ou de néo-Canadiens. Notre tradition nationale qui consiste à accueillir les nouveaux arrivants et à apprécier les différences ethniques et sociales nous procure une occasion unique d'exercer une influence positive sur le reste du monde. Le Canada doit accueillir l'énergie et la créativité de toutes ses communautés culturelles et veiller à l'égalité des chances et au traitement

VISION VERTE

égal de toutes les Canadiennes et de tous les Canadiens, sans égard à leur pays d'origine.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Exhorteront les associations professionnelles à éliminer les obstacles inutiles en reconnaissant les titres de compétences professionnels des immigrants.
- Veilleront à ce que les professionnels qui souhaitent immigrer au Canada connaissent bien les attestations professionnelles requises pour pratiquer leur profession au Canada avant d'immigrer. Les résidents permanents possédant des qualifications professionnelles se verront offrir de l'aide et auront l'occasion d'obtenir des licences canadiennes tout en respectant l'impératif de la sécurité publique.
- Augmenteront considérablement les fonds affectés à la formation dans les langues officielles – ALS ou FLS – pour les nouveaux immigrants par l'entremise de transferts aux provinces pour offrir des programmes gratuits dans les écoles primaires et secondaires publiques ainsi que des écoles du soir.
- Collaboreront avec les municipalités et les provinces en vue d'améliorer l'intégration des néo-Canadiennes et des néo-Canadiens dans le tissu multiculturel de notre pays.
- Soutiendront les communautés multiculturelles en aidant les organisations culturelles à obtenir le statut d'organisme de bienfaisance.
- Prendront les mesures nécessaires pour renforcer et faire appliquer la réglementation entourant les pratiques des consultants en immigration, et élèveront les pénalités aux termes du *Code criminel* pour les personnes reconnues coupables de passage de clandestins.
- Amenderont la *Loi antiterroriste* et la *Loi sur la sécurité publique* pour exiger que toutes les personnes détenues soient formellement accusées après un laps de temps raisonnable.
- Ouvriront une enquête sur toutes les allégations soulevées par le Comité des droits de l'homme des Nations Unies concernant une collaboration possible entre des responsables canadiens et des organismes étrangers reconnus pour pratiquer la torture.
- Feront en sorte de protéger les « Canadiennes et Canadiens déchus », à qui on refuse discrètement la citoyenneté en raison de lois archaïques, pour leur redonner leur citoyenneté.

d) Droits des gais, lesbiennes, bisexuels et transgenres (GLBT)

Les Canadiennes et les Canadiens croient à l'absence de discrimination. Cela suppose que les gens ont le droit de vivre leur vie sans être victimes de discrimination en raison de leur race, de leur couleur, de leur religion, de leur origine ethnique, de leurs convictions politiques ou de leur orientation sexuelle. Une majorité de Canadiennes et de Canadiens sont d'accord avec le fait que le Canada ait été l'un des premiers pays à sanctionner le mariage entre personnes de même sexe. La *Charte canadienne des droits et libertés* et la législation actuelle réussissent à décourager la discrimination. Toutefois, nous devons demeurer vigilants pour veiller à ce que ces lois soient respectées dans la pratique et la prestation de services.

Notre vision

En 1996, le Parti Vert du Canada devenait le premier parti politique fédéral à soutenir officiellement l'inclusion des couples homosexuels dans le mariage civil, et nous sommes ravis de constater que cette question est aujourd'hui réglée. Toutefois, les préjudices et la discrimination sont encore

VISION VERTE

beaucoup trop présents dans la société, et les transgenres sont rarement considérés lors de la formulation des lois et des politiques.

Nous envisageons un monde libre de toute discrimination en raison de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre et de l'expression de genre, un monde dans lequel toutes les différences sont acceptées, voire même célébrées.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Amenderont la *Loi canadienne sur les droits de la personne* pour inclure de façon explicite l'identité de genre et l'expression de genre comme droits reconnus par la *Loi*.
- Amenderont le *Code criminel* pour inclure l'identité de genre et l'expression de genre dans les dispositions à l'égard des sentences pour crimes haineux et propagande haineuse.
- Révoqueront l'article 159 du *Code criminel*.
- Soutiendront des mesures de sensibilisation du public pour mettre fin aux préjudices et à la discrimination en raison de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre.
- Mettront fin au harcèlement des librairies et autres entreprises GLBT par les douaniers.
- Veilleront à ce que le Canada fasse campagne à l'échelle internationale pour mettre fin à la discrimination et à la violence sanctionnée par l'État contre les GLBT.

e) Politique autochtone

L'exception notoire à tout ce que le Canada peut avoir de merveilleux à offrir réside dans l'inégalité profonde de la vie sur les réserves des Premières nations comparativement à la vie des Autochtones vivant hors réserve, en milieu urbain, dans l'ensemble du Canada. Une eau potable impropre à la consommation, de sérieux problèmes de santé allant du diabète à la tuberculose, en passant par la toxicomanie et le suicide, des parcs de logement où règnent des taux de pauvreté inacceptables, des taux de chômage élevés – une série de dossiers qui tournent en dérision les progrès réalisés ailleurs pour maintenir notre « filet de sécurité sociale. »

Les Canadiennes et les Canadiens préfèrent oublier que l'Afrique du Sud des blancs a fondé l'apartheid sur la politique autochtone du Canada. Tandis que nous, les non-Autochtones, vivons en déni des violations des droits de la personne perpétrées chez nous, les Autochtones, les Premières nations, les Métis et les Inuit savent que la prise en charge fondamentale par les puissances coloniales depuis l'arrivée des premiers Européens dans ce qui allait devenir le Canada a toujours été une politique d'assimilation.

À l'insu de la plupart des Canadiennes et des Canadiens non-autochtones, et même de certains membres des Premières nations, la renonciation complète au titre autochtone constitue une condition du règlement des revendications territoriales.

En fait, il s'agit d'un droit inhérent des peuples indigènes, et son extinction contrevient au droit international en matière de droits de la personne. De nombreuses commissions sur les droits de la personne au sein des Nations Unies ont souvent critiqué le traitement et les lois du Canada à l'égard des peuples autochtones de son territoire.

VISION VERTE

Il n'est donc pas surprenant que, après des années de négociations internationales, le gouvernement canadien actuel s'oppose à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Le gouvernement du Parti Vert prendra des mesures rapides pour mettre en œuvre la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. Nous rétabliront aussi l'investissement de 1,5 milliard de dollars et les dispositions spécifiques de l'Accord de Kelowna. Une des principales particularités de l'Accord de Kelowna, conclu entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et les Premières nations du Canada, est la création de « conditions de référence. » Les conditions de référence sont essentielles à l'évaluation des niveaux de santé et de bien-être des Autochtones.

Les dossiers qui touchent les Autochtones du Canada sont complexes et ne peuvent être examinés sans une connaissance approfondie de la violence virulente qui régna pendant toutes ces générations d'occupation et d'affronts à la culture et aux valeurs traditionnelles autochtones. Personne ne devrait se contenter des politiques inefficaces de la *Loi sur les Indiens* et de la bureaucratie monstre qu'est le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC), des sommes faramineuses versées aux avocats et aux « experts », et de l'interminable processus de revendications globales.

Il faut procéder à des changements fondamentaux. Ces changements doivent commencer par la dignité pour tous les peuples autochtones. Le respect. La fin des politiques d'assimilation. Des investissements au niveau de la santé et de l'éducation dans les réserves et hors-réserve. Des spécialistes de la santé et des spécialistes du comportement doivent être formés au sein des collectivités pour déterminer la meilleure approche disciplinaire afin de traiter et de prévenir le syndrome d'alcoolisation fœtale chez les enfants. Il faut mettre les bouchées doubles pour ajouter des programmes de mentorat des jeunes par les aînés. Les possibilités d'emploi dans les industries primaires en territoire autochtone seront favorisées. Les territoires de piégeage seront protégés. Nous lutterons pour la survie de la chasse traditionnelle inuite, largement menacée par les répercussions de la crise climatique. Le Parti Vert veillera à ce que les gouvernements et les sociétés respectent la décision Sparrow et le droit des peuples autochtones d'être consultés sur les décisions concernant leurs ressources et leur avenir.

Nous devons travailler ensemble pour nous assurer qu'aucune autre collectivité ne vient rejoindre les rangs du catéchisme de la honte au Canada : Oka, Ipperwash, Gustafson Lake, Sutikalh, Sun Peaks, Cheam ou Caledonia. Jamais plus.

Notre vision

Notre changement d'attitude amènera de véritables dialogues et des négociations de nation à nation. Il aboutira à un juste accommodement des aspirations des Autochtones et un partage équitable des ressources naturelles du Canada. Il permettra la pleine reconnaissance des contributions culturelles, politiques et économiques des Autochtones, des Premières nations, des Inuits et des Métis du Canada et mettra fin à une ère de préjugés.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

VISION VERTE

- Honoreront la responsabilité fiduciaire du Canada et les droits des Autochtones, les droits issus de traités et les autres droits des peuples autochtones, y compris leur droit inhérent à l'autonomie gouvernementale.
- Examineront la politique fédérale actuelle sur l'autonomie gouvernementale, en consultation avec les représentants autochtones, pour s'assurer qu'elle permet d'atteindre les objectifs des peuples autochtones.
- Veilleront à ce que les négociations liées aux traités et à l'autonomie gouvernementale ne soient pas conditionnelles à la renonciation complète au titre autochtone, mais à la réconciliation des droits et du titre, et que les négociations reconnaissent la diversité de l'autonomie gouvernementale traditionnelle.
- Assureront la mise en œuvre complète des recommandations du rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones (1996), accédant ainsi à de véritables négociations de nation à nation sur un large éventail de questions juridiques et de revendications territoriales non résolues.
- Veilleront à ce que le Canada appuie et mette en œuvre la Déclaration des Nations Unies pour les droits des peuples autochtones.
- Soutiendront le rétablissement de l'investissement de 1,5 milliards de dollars de l'Accord de Kelowna conclu en 2005 entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et les Premières nations du Canada, qui comprend une clause conditionnelle destinée à empêcher que les programmes consécutifs n'entraînent d'autres violations des droits des Autochtones et des droits issus de traités.
- Veilleront à ce que les gouvernements et les sociétés respectent la décision Sparrow (qui reconnaît aux Autochtones le droit de pêcher) et la décision Haida (qui leur reconnaît le droit non seulement d'être consultés, mais d'être accommodés dans le cadre de décisions pouvant avoir des répercussions sur leurs ressources et leur avenir).
- Négocieront et légiféreront les droits primaires tels que les droits de chasse, de pêche, de piégeage et de coupe consentis aux peuples autochtones sur leurs territoires traditionnels, notamment sur des terres relevant de la compétence fédérale, assujettis aux normes en matière de récolte durable.
- Lanceront et maintiendront de nouveaux processus axés sur les priorités et les droits légaux des peuples autochtones afin d'arrêter des mesures provisoires, avant le règlement des traités, et d'aborder les questions de gouvernance, de partage juste et équitable des terres et des ressources, d'incohérences législatives, d'injustices politiques et de réconciliation, et si tel est le souhait des Premières nations, l'élimination progressive de la *Loi sur les Indiens*.
- Feront la promotion de la culture et de l'histoire autochtones comme l'un des fondements de l'identité canadienne.
- Soutiendront le développement de programmes d'enseignement pour les Autochtones propres à leur langue et à leur culture.
- Faciliteront la prestation de services de santé, d'éducation ou autres d'une manière qui intègre les pratiques traditionnelles et tient compte du rôle des familles élargies et des aînés.
- Formeront des groupes de travail pour aborder le traitement des Autochtones au sein du système juridique canadien, et se pencheront sur la disparition de femmes autochtones.

9. Protection de la recherche de l'excellence en éducation postsecondaire

Jane Jacobs soulignait dans son livre, *Retour à l'âge des ténèbres*, que notre processus d'amnésie

VISION VERTE

collective comprend également l'oubli de l'expérience éducative, tandis que nos troquons « l'enseignement supérieur » pour « des diplômes. »

Les frais de scolarité augmentent et, parallèlement, les dettes étudiantes également, mettant ainsi l'éducation hors de portée pour bon nombre de Canadiennes et de Canadiens. Entre temps, les universités manquent de ressources, ce qui érode la qualité de l'éducation et développent une dépendance à la recherche corporative et aux renseignements de nature exclusive. Les étudiantes et les étudiants traversent des salles de classe toujours plus grandes, paient leur droits, et attendent leur diplôme pour prouver qu'ils sont prêts à intégrer le marché du travail. Les titulaires de doctorats fraîchement imprimés font de plus en plus office de main d'œuvre à bon marché, pour des contrats à court terme, au sein même de ces universités qui elles, offrent de moins en moins de postes menant à la permanence.

Le principal obstacle à l'accès à l'éducation postsecondaire, aussi bien sur le plan académique que celui de la formation dans les métiers, est le prix. Tandis que l'éducation relève essentiellement de la compétence des provinces, le gouvernement fédéral peut, par le biais de paiements de transfert réservés à l'éducation, fournir du financement pour permettre aux établissements d'enseignement postsecondaire de créer de nouvelles places pour les étudiantes et les étudiants, et d'offrir des bourses d'études axées sur les besoins, afin que toute personne admissible puisse s'inscrire sans que des préoccupations d'ordre financier lui fassent obstacle.

Notre vision

L'accès universel à l'éducation ou à la formation postsecondaire abordable pour toute personne qualifiée est un droit fondamental. L'élimination des obstacles financiers à l'accès à l'éducation sera l'une de nos priorités. Une bonne éducation profite non seulement à l'étudiant, mais également à la collectivité et au pays en général. L'éducation est la clé de l'équité en termes de possibilités, de croissance et d'enrichissement personnel, de prise de décision et de débat démocratique informés, de mobilité sociale et de recherche et développement essentiels à la lutte contre le changement climatique et une foule d'autres enjeux. L'éducation est la clé d'une économie dynamique et d'une société prospère.

L'éducation postsecondaire ne doit pas être une condamnation à l'endettement. Des subventions ciblées pour les étudiantes et les étudiants à faible revenu pourraient renverser cette tendance. Les étudiantes et les étudiants ne doivent pas terminer leurs études avec une dette équivalant à une hypothèque sur une maison. L'accès aux études supérieures fait partie d'une politique sérieuse en matière de réduction de la pauvreté. Des pays européens comme les Pays-Bas, la Suède et l'Irlande permettent à leurs citoyennes et à leurs citoyens d'accéder à l'éducation postsecondaire gratuitement, ou en échange de droits nominaux, puisqu'ils considèrent l'éducation comme un droit social et un investissement dans leur avenir.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Lanceront un « plan global d'accès à l'éducation » qui comprendra, sans toutefois s'y limiter, la prévision au budget de transferts de paiement fédéraux adéquats pour les établissements

VISION VERTE

d'enseignement postsecondaires et une aide financière directe pour les étudiantes et les étudiants, et collaboreront avec les provinces et les territoires en vue de ramener les frais de scolarité à des niveaux raisonnables. Ce plan comprendra des mesures qui permettront de :

- a) augmenter le financement pour l'établissement d'un programme national de prêts et de bourses d'études axé sur les besoins, avec de faibles taux d'intérêt et des barèmes de remboursement raisonnables. Ce programme remplacera la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire;
- b) renoncer à la moitié de la dette d'une étudiante ou d'un étudiant lors de la complétion d'un programme menant à un grade ou à un certificat;
- c) augmenter les paiements de transfert fédéraux aux provinces destinés aux études postsecondaires pour permettre aux établissements d'enseignement et de formation postsecondaires d'augmenter le nombre de places offertes en échange de la réduction des frais de scolarité;
- d) soutenir l'élargissement des programmes de formation et de stage pour faire face à la pénurie généralisée de main d'œuvre qualifiée;
- e) rétablir et élargir le programme fédéral de création d'emplois d'été pour les étudiants;
- f) subventionner les universités pour la création de postes d'enseignant menant à la permanence, sans égard à la valeur commerciale perçue du secteur pédagogique;
- g) créer un fonds pour l'excellence en enseignement postsecondaire pour lequel les fonds augmentent au fur et à mesure que le ratio d'étudiant à professeur diminue;
- h) octroyer des subventions de recherche ciblées aux établissements d'enseignement principalement axés sur la recherche appliquée, notamment les collèges communautaires, afin de soutenir spécifiquement le développement de nouvelles technologies dans les domaines de l'énergie renouvelable, de la croissance intelligente et de la conservation de l'énergie.

10. À la poursuite de la justice

a) Réforme de la Loi sur le divorce

De nombreux couples canadiens ont vécu la rupture d'un mariage ou d'une relation. Pour ceux dont le divorce ou les disputes liées à la garde des enfants ont été réglés par les tribunaux, des années d'amertume et de tristesse peuvent s'ensuivre. Les parents qui n'obtiennent pas la garde ont de plus en plus de difficulté à passer du temps de qualité avec leurs enfants. Les grands-parents peuvent également être mis à l'écart.

Dans de telles circonstances, il n'y a jamais de gagnant. En outre, les enfants sont les principales victimes.

Notre vision

Une société où la souffrance des enfants, des grands-parents et des ex-conjoints ne sert pas à encombrer les tribunaux et à enrichir les avocats.

Solutions vertes

VISION VERTE

Pour éviter que les enfants soient traités comme un butin de guerre, il faut revoir la *Loi sur le divorce*. Nous entreprendront une consultation auprès des Canadiennes et des Canadiens, de la collectivité juridique, des thérapeutes pour familles et d'autres spécialistes afin de trouver des solutions pour réduire, voire éliminer, la nature accusatoire du droit de la famille.

b) Justice criminelle

L'important, ce sont nos collectivités. La vision du Parti Vert pour l'avenir du Canada repose sur la sécurité, la vigueur et le dynamisme de nos collectivités; nous envisageons un Canada où il incombe à toutes les citoyennes et à tous les citoyens de veiller au respect de chacun des membres de la collectivité.

Nous souscrivons pleinement au principe de gouvernance responsable comme moyen de protéger notre pays et les Canadiennes et les Canadiens. Cet engagement sous-tend notre approche de la prévention du crime, de l'application de la justice, de la réduction des taux de récidive, de la protection des frontières canadiennes et de la lutte contre le terrorisme.

Le Parti Vert est aussi un parti pratique. Dans toutes nos politiques, nous cherchons à éviter les grandes envolées oratoires et la partisanerie, afin de concentrer nos efforts sur les enjeux importants. Nous adoptons cette même approche pragmatique et raisonnable face aux questions de justice criminelle toujours délicates.

Autrement dit, notre système de justice criminelle est loin d'être parfait. Bon nombre de Canadiennes et de Canadiens ne voient pas le rapport entre la gravité du crime, la durée des sentences d'emprisonnement et l'accès à la liberté conditionnelle. Bon nombre de Canadiennes et de Canadiens sont en faveur d'objectifs à caractère réparateur qui favorisent le développement d'un sens de la responsabilité chez le contrevenant et font en sorte que la victime du crime bénéficie des pratiques de justice réparatrice. Enfin, bon nombre de Canadiennes et de Canadiens estiment que les contrevenants sont rarement responsables de leurs actes devant la collectivité après leur remise en liberté.

Le Parti Vert relèvera ces défis. Nous nous assurerons que ceux et celles qui enfreignent la loi sont tenus responsables et que les besoins des victimes sont reconnus. Nous veillerons également à ce que les contrevenants libérés dans nos collectivités sont tenus responsables de leurs actes.

Notre vision

Nous envisageons un système juridique stricte et équitable, en harmonie avec les collectivités, simple et transparent, rapide et efficace, qui permette également de préserver les engagements traditionnels des Canadiennes et des Canadiens envers la justice et la règle de droit.

En effet, il est vrai que le Parti Vert fait de la politique un peu différemment. Cela signifie notamment que nous cherchons à nous attaquer aux causes profondes des problèmes qui affectent notre société et à adopter une approche plus intégrée à l'égard des interventions gouvernementales. Par exemple, les Verts pourraient parler des soins de santé, du logement abordable et de l'éducation lorsqu'il sera question de criminalité. Nous cherchons toujours à nous attaquer à la racine d'un problème.

VISION VERTE

Le Parti Vert est conscient que la véritable justice et la vraie sécurité sont étroitement liées à notre contexte socioculturel. Nous sommes déterminés à aborder les causes profondes de la criminalité comme la pauvreté, le racisme et les inégalités tout en veillant à ce que les contrevenants reçoivent un traitement juste et se voient infliger les peines appropriées. Nous sommes d'avis qu'un gouvernement responsable doit avoir une vue d'ensemble et des politiques bien intégrées qui permettent de lutter réellement contre la criminalité et de protéger réellement nos collectivités.

Nous vous présentons ci-dessous les mesures pratiques et intégrées qui feront du Canada un endroit plus sécuritaire pour élever nos enfants, pour apporter une contribution positive à notre collectivité et pour être productif sur le marché du travail.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Augmenteront le financement destiné aux programmes de justice réparatrice, et favoriseront ces programmes, pour permettre aux auteurs de méfaits de faire réparation aux victimes de leurs méfaits, à eux-mêmes et à leur collectivité, et ce, uniquement pour les délinquants primaires non violents.
- S'opposeront à toute tentative de privatisation des prisons au Canada.
- Consacreront des ressources aux experts de la criminalité informatique qui luttent contre l'exploitation sexuelle en ligne des enfants, qu'il s'agisse de pornographie ou de leurre par Internet; la GRC doit disposer des ressources et des outils adéquats pour mener une lutte nationale contre ce fléau.
- Veilleront à ce que les décisions sur le cautionnement pour les auteurs présumés de crimes violents comprennent l'obligation de fournir le cautionnement ainsi que la poursuite éventuelle des personnes ayant fourni le cautionnement en cas de non-comparution.
- Veilleront à offrir des ressources constructives et appropriées aux collectivités qui souhaitent avoir recours à la justice réparatrice et à la guérison de la collectivité.
- Veilleront à ce que les détenus aient accès à l'éducation et à des possibilités d'emploi satisfaisantes pour leur permettre de payer au moins une partie des coûts liés à leur crime et à leur séjour en prison et pour se préparer à réintégrer la société lors de leur remise en liberté.
- Refondront les lois en vue d'alourdir les peines pour violence familiale et assureront la protection des victimes et des survivants de la violence familiale; l'accent sera mis la réduction du risque de récidive.
- Fourniront un encadrement pour aider les juges à prendre leurs décisions sur le cautionnement et ainsi éviter la remise en liberté d'auteurs présumés de crimes avec violence ou commis avec une arme lorsqu'il y a risque de récidive.
- Rétabliront le mérite comme critère de sélection des juges, et assureront leur sélection par des comités de révision équilibrés, où aucun point de vue politique ou idéologique ne domine.

c) Antiterrorisme et sécurité à la frontière

La sûreté publique figure parmi les obligations fondamentales d'un gouvernement. Le Parti Vert accorde une importance capitale à la sécurité de toutes les Canadiennes et de tous les Canadiens, et demeure vigilant dans son opposition à ceux et celles qui voudraient menacer la sécurité de nos

VISION VERTE

collectivités. Cependant, nous sommes du même avis que les Canadiennes et les Canadiens – la véritable sécurité repose sur la bonne gouvernance et l'administration de procédures justes et équitables, selon les principes de la primauté du droit.

Le Parti Vert considère le terrorisme comme une infraction particulièrement grave et un acte politique agressif et illégitime. Un gouvernement responsable devra travailler assidûment pour prévenir les actes de terrorisme en s'attaquant aussi aux causes profondes de ce genre de crimes. Pour ce faire, il faudra concentrer nos efforts sur l'aide humanitaire destinée aux organisations locales et internationales qui œuvrent pour la résolution des conflits, la protection des cultures locales et des pratiques durables, et la mise en place d'institutions démocratiques dynamiques.

Notre vision

La sécurité des Canadiennes et des Canadiens dépend de l'efficacité de nos lois antiterroristes et en matière de sécurité nationale. Le Parti Vert est déterminé à faire en sorte que nos organismes de renseignement et d'application de la loi disposent des ressources et du leadership politique adéquats pour mener une lutte efficace contre ce type de criminalité.

Le Parti Vert veut mettre en place des procédures de sécurité fondées sur des normes rigoureuses en matière d'équité procédurale qui permettent à tous les prévenus de présenter une défense bien étayée. Un gouvernement responsable ne sacrifiera pas les droits civils au nom de la sécurité; cela engendrerait seulement davantage d'injustice et d'insécurité. Nos politiques en matière de sécurité doivent respecter les valeurs de notre société, à défaut de quoi elles ne pourraient que saper les fondements de notre société.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Introduiront un plan de sécurité complet en vue de fournir des directives coordonnées à la Gendarmerie royale du Canada (GRC), au Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), à l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), à la Garde côtière canadienne (GCC) et au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI); pour être efficaces, les mesures de sécurité devront être coordonnées entre les différents ministères et organismes.
- Fourniront à la SCRS, la GRC et l'ASFC les ressources adéquates pour leur permettre de mener à bien leurs opérations liées à la collecte de renseignements, à la détention et à la poursuite de ceux et celles qui menacent notre pays.
- Veilleront à ce que les personnes détenues en vertu d'un certificat de sécurité aient accès à des services d'aide juridique et soient traduites en justice dans un délai raisonnable. En outre, la détention en vertu d'un certificat de sécurité devra être assujettie à un examen immédiat par un tribunal indépendant et impartial.

d) La lutte contre la criminalité en col blanc

Le Canada a la fâcheuse réputation d'être un refuge pour la criminalité en col blanc. Notre système juridique à deux niveaux permet aux gens les plus fortunés de l'utiliser à leur avantage. Les défis liés à la lutte contre la criminalité en col blanc sont nombreux et nécessitent un leadership clair des plus

VISION VERTE

hautes sphères du gouvernement fédéral ainsi que la prise de mesures concrètes qui permettent de produire des résultats tangibles. Mais nous pouvons faire une différence.

Les crimes économiques sont loin d'être sans victimes. En réalité, ce genre de crimes porte atteinte à la propriété publique et nuit à toutes les Canadiennes et à tous les Canadiens. La prise de mesures concrètes visant à protéger nos investissements et nos entreprises nous permettra non seulement de gagner la confiance des investisseurs, mais également de disposer des revenus nécessaires pour appuyer nos programmes sociaux. La fraude fiscale prive le secteur public de ressources précieuses et aucun gouvernement responsable ne peut tolérer ce genre de crimes.

Notre vision

Les enquêtes sur les crimes économiques sont souvent très complexes et nécessitent des équipes juridiques spécialisées et des systèmes de gestion de l'information hautement perfectionnés. Les procureurs fédéraux doivent disposer de ressources adéquates pour constituer des équipes juridiques en mesure de diriger des poursuites efficaces et en temps opportun contre ces fraudeurs.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- S'assureront que les personnes reconnues coupables de crimes qui coûtent de l'argent aux contribuables en raison de la tenue d'enquêtes policières, ou parce qu'elles ont détourné des fonds, remboursent, dans la mesure du possible, les frais engendrés par leurs crimes; bien que les accusations pour des infractions économiques soient importantes, le simple fait de mettre les gens en prison ne règlera pas le problème.
- Instaureront des mesures législatives prévoyant des peines plus sévères et la pleine restitution pour les crimes en col blanc; il est important que les peines imposées soient en rapport direct avec la gravité des crimes commis.
- Fourniront un encadrement pour aider les juges à prendre leurs décisions relativement aux crimes économiques et ainsi s'assurer que ce genre de crimes est puni sévèrement; un gouvernement fédéral responsable devra prioriser la lutte contre les crimes économiques.
- S'assureront que les lois accordent une plus grande souplesse relativement aux assignations à témoigner de façon à ce que les témoins soient tenus de faire une déclaration sous serment lors d'enquêtes sur des crimes en col blanc.

e) La responsabilisation de l'entreprise

La croissance des sociétés multinationales et des chaînes d'approvisionnement mondiales soulève de plus en plus d'inquiétudes quant aux normes du travail, à la protection de l'environnement et au respect des droits de la personne dans les pays en développement. Le grand public prend de plus en plus conscience des répercussions sociales et environnementales des pratiques commerciales, et de plus en plus de gens demandent aux sociétés canadiennes de tenir compte d'un éventail d'intérêts et d'attentes beaucoup plus large.

Notre vision

VISION VERTE

Le Parti Vert convient de la nécessité d'une plus grande imputabilité de l'entreprise et constate l'absence de dispositions légales qui autoriseraient des poursuites civiles contre les gros pollueurs au Canada. Il ne fait aucun doute que nos sociétés se doivent d'être plus compétitives et plus responsables, mais notre gouvernement doit également créer le cadre juridique susceptible de concrétiser cette vision. Nous reconnaissons que les Canadiennes et les Canadiens souhaitent éprouver de la fierté pour les sociétés qui les représentent à l'étranger, et nous prendrons des mesures pratiques et équilibrées pour faire en sorte que les sociétés canadiennes sont des chefs de files à l'échelle de la planète.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Introduiront des dispositions législatives pour s'assurer que les sociétés canadiennes qui œuvrent à l'étranger respectent les mêmes normes environnementales et en matière de droits de la personne que celles qui régissent leurs activités en territoire canadien.
- Interdiront l'intimidation juridique des gens ordinaires en permettant aux sociétés d'intenter des poursuites contre des groupes ou des particuliers uniquement lorsqu'elles ont subi des pertes.
- Élaboreront des lois similaires à la loi états-unienne sur la responsabilité délictuelle autorisant les non-Canadiennes et les non-Canadiens à poursuivre des sociétés canadiennes pour des dommages causés dans leur propre pays.
- Habilitent les Canadiennes et les Canadiens dont les droits en matière d'environnement ont été violés à poursuivre les sociétés et les personnes pour violation de ces droits.

f) Contrôle et droit de posséder des armes à feu

Le Parti Vert est d'avis qu'un gouvernement responsable doit parvenir à trouver un équilibre entre la nécessité d'assurer la sécurité du public et la liberté des citoyennes et des citoyens respectueux de la loi. À titre de parti déterminé à offrir des solutions pratiques et à produire des résultats clairs, nous sommes conscients que les armes à feu sont trop souvent impliquées dans les crimes violents qui surviennent dans nos villes, mais tout aussi conscients qu'elles sont également utilisées de façon responsable dans les régions rurales et par des chasseurs et des tireurs d'élite.

Notre vision

Le Parti Vert convient que le moment est venu de punir plus sévèrement le trafic d'armes à la frontière canado-américaine. Des milliers d'armes à feu traversent la frontière chaque jour en provenance des États-Unis pour aboutir dans nos centres urbains. Nous devons collaborer avec le gouvernement mexicain pour faire pression sur le gouvernement des États-Unis afin qu'il sévise contre les trafiquants d'armes et investisse dans des mesures plus sévères aux frontières en vue de freiner les mouvements transfrontaliers d'armes à feu illégales.

Le Parti Vert réduira le fardeau administratif associé au registre actuel des armes à feu à l'issue de consultations avec les chasseurs, les Premières nations, les collectionneurs et les sportifs. Nous élaborerons un système d'enregistrement qui facilite dans les fait le travail de nos agents de la paix sans toutefois criminaliser les citoyennes et les citoyens responsables.

VISION VERTE

Les risques posés par la présence d'armes dangereuses dans nos centres urbains sont importants. Nous devons proposer des mesures justes et équitables qui permettront éventuellement d'interdire les armes de poing et les armes automatiques.

Au même moment, l'utilisation d'armes à feu dans nos centres urbains est fondamentalement différente de l'utilisation des armes à feu dans nos collectivités rurales. Nous devons nous assurer que les citoyennes et les citoyens respectueux de la loi ne sont pas contraints de payer des frais excessifs et ne craignent pas d'être criminalisés.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Fourniront un soutien accru aux équipes intégrées de la police des frontières (EIPF) composées d'agents de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), de la U.S. Customs and Border Protection et de la Garde côtière des États-Unis pour appuyer leurs activités de recherche du renseignement et favoriser l'arrestation des trafiquants d'armes.
- Instaureront des règlements rigoureux pour ceux et celles qui traversent la frontière canado-américaine avec des armes.
- Ne ménageront aucun effort pour créer un registre équitable, gratuit et facile à utiliser; ils aboliront les frais d'enregistrement et décriminaliseront l'enregistrement des fusils de chasse.
- Élimineront progressivement l'utilisation des armes de poing et des armes semi-automatiques à des fins personnelles au moyen d'autres programmes conçus pour limiter l'utilisation et la possession d'armes à feu.

11. Abolition de la pauvreté

« Je suis maintenant convaincu que la meilleure approche demeure la plus simple – la solution à la pauvreté est son abolissement direct grâce à l'une des mesures qui fait le plus parler d'elle à l'heure actuelle : le revenu garanti. »

Martin Luther King Jr., Where Do We Go From Here: Chaos or Community? (1967)

Le Conseil national du bien-être social estime que plus de 15 pour cent des Canadiennes et des Canadiens vivent dans la pauvreté, soit environ 4,9 millions de personnes. Dans un pays riche comme le Canada, c'est inacceptable. L'abolition de la pauvreté et le maintien de collectivités en santé serait forcément payant puisque cela contribuerait à réduire les frais liés à la prestation de services de santé, la pauvreté étant le principal déterminant de la santé. L'abolition de la pauvreté serait forcément payante puisqu'elle contribuerait à réduire les taux de criminalité. Le maintien des niveaux de pauvreté actuels coûtera beaucoup plus cher à la société qu'un programme civilisé pour abolir la pauvreté au Canada.

Notre vision

Le moment est venu de revoir nos principales initiatives politiques – en instaurant l’impôt négatif, ou un revenu de subsistance garanti (RSG) pour tous. Le recours à un RSG permettrait d’éliminer la pauvreté et de laisser les services sociaux libres de se concentrer sur les problèmes de santé mentale et de toxicomanie. Essentiellement, il s’agit de fournir un montant annuel à chaque Canadienne et à chaque Canadien, sans évaluation des besoins. La somme payée sera établie en fonction des régions, à un niveau supérieur au seuil de pauvreté, mais à un niveau de stricte subsistance afin de favoriser la génération de revenus additionnels. Aucune surveillance ni aucun suivi ne sera requis.

À la différence des régimes actuels de bien-être social (provincial) et d’assurance-emploi (fédéral), les revenus additionnels ne seront pas « retenus » (ou récupérés) avant que la personne ait pu atteindre un niveau de revenu plus élevé, supérieur au niveau de subsistance. Cela contribuerait également à réduire largement les incitatifs qui rendent le travail au noir intéressant, sans toutefois l’abolir complètement. Pour les Canadiennes et les Canadiens dont les revenus sont plus élevés, le montant du RSG ferait simplement l’objet d’une récupération fiscale complète.

Grâce à des politiques cohérentes sur les plans municipal, provincial et fédéral, il sera possible de faire des économies dans la prestation de services aux pauvres et l’aspect négatif du système axé sur la honte, qui perpétue la pauvreté, s’en trouvera réduit. Cependant, pour que ce soit rentable, le gouvernement aura besoin de temps pour négocier un programme cohérent avec les provinces et les territoires et les municipalités. Divers programmes de « l’industrie de la pauvreté » tels que l’aide sociale, les prestations d’invalidité, les prestations aux aînés et l’assurance-emploi seraient tous refondus en un seul système de prestation, administré par le biais des impôts.

Le moment est venu de proposer des idées hardies et controversées comme celle-ci. Toutefois, il faut prendre le temps de bien examiner ces idées, d’y réfléchir et d’obtenir le soutien des trois ordres de gouvernement. Nous sommes déterminés à lancer un dialogue sur cette idée, tout en examinant d’autres mesures à court terme afin de réaliser des progrès dans un avenir rapproché.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Élimineront l’imposition de la plus basse fourchette de revenu afin que les personnes vivant sous le seuil de la pauvreté ne paient aucun impôt (la mesure canadienne du seuil de faible revenu).
- Autoriseront les prestataires d’aide financière à conserver la totalité de leur salaire jusqu’à concurrence du seuil de faible revenu afin d’inciter les gens à réintégrer le marché du travail.
- Offriront aux gens la mobilité dont ils ont besoin pour trouver du travail, un refuge et d’autres nécessités de la vie en offrant aux prestataires d’aide sociale des laissez-passer gratuits pour les transports en commun.
- Prolongeront le congé parental pour les nouveaux parents non-admissibles à des prestations de l’assurance-emploi (AE) à deux ans, et accorderont une année supplémentaire aux parents admissibles à l’AE.
- Augmenteront de 25 pour cent le Supplément de revenu garanti versé aux aînés.
- Accroîtront le soutien du revenu pour les familles monoparentales prestataires de l’aide

VISION VERTE

sociale pendant que le parent est aux études ou prend part à un programme de formation professionnelle.

- Fourniront, comme première étape à la mise en œuvre d'un revenu universel de subsistance garanti (RSG), un soutien de revenu supplémentaire de 5000 \$ par année aux adultes actuellement prestataires d'aide sociale provinciale. Par l'entremise de négociations avec chacune des provinces et chacun des territoires, ce modeste versement supplémentaire ne fera *pas* l'objet d'une récupération fiscale.
- Fourniront une aide financière aux conjoints et aux parents à faible revenu qui fournissent des soins en fin de vie à la maison aux patients qui devraient autrement être hospitalisés ou recevoir des soins de longue durée fournis par des établissements publics.
- Amélioreront les mesures du « progrès » (notre produit intérieur brut ou PIB) avec l'adoption d'un indice de progrès réel (IPR) – un indice canadien du bien-être (qui mesure annuellement notre bien-être par rapport aux indicateurs de qualité de vie, dont l'élimination de la pauvreté). (voir la section sur l'économie)

12. Élimination de la pauvreté chez les enfants

De tous les problèmes sociaux du Canada, la pauvreté chez les enfants est certainement le plus honteux. En 1989, les partis politiques de la vieille garde ont voté à l'unanimité pour mettre fin à la pauvreté chez les enfants du Canada d'ici l'an 2000. Depuis, le pourcentage d'enfants vivant dans la pauvreté est demeuré inchangé à environ 15 pour cent, soit un million d'enfants. Cela est attribuable en partie aux compressions à courte vue dans les programmes sociaux. Les taux de pauvreté chez les enfants sont plus élevés chez les néo-Canadiennes et les néo-Canadiens, les Autochtones et les femmes chefs de famille monoparentale. Le Canada se classe aujourd'hui 26^e sur 29 pays « développés » en ce qui a trait aux taux de pauvreté chez les enfants.

Il n'existe pas de méthode miracle pour éradiquer la pauvreté. De meilleures banques alimentaires ne régleront pas la disparité croissante entre les riches et les pauvres du Canada. La pauvreté est un problème systématique, attribuable à un salaire minimum peu élevé, un marché du travail précaire, une pénurie de logements sociaux, des compressions au niveau de l'assurance-emploi et des compressions dans les programmes sociaux.

Notre vision

Nous pouvons éradiquer la pauvreté chez les enfants du Canada, et les Canadiennes et les Canadiens sont prêts à payer pour le faire. Nous devons commencer par renouveler notre engagement à voir le Canada comme une société juste, fondée sur un réseau de sécurité sociale progressif, juste et compassionnel. Certains pays européens comme le Danemark, la Finlande et la Norvège, qui ont pris un engagement similaire, ont réussi à maintenir un taux de pauvreté chez les enfants inférieur à 3,5 pour cent. Contrairement aux partis de la vieille garde, le Parti Vert croit que réduire la pauvreté chez les enfants est plus important que de permettre à nos citoyennes et à nos citoyens les plus riches de s'enrichir. La réduction de la pauvreté chez les enfants commence par un plus grand engagement afin de garantir que chaque famille est en mesure de prendre soin de ses enfants.

Solutions vertes

VISION VERTE

Les députés du Parti Vert :

- Élaboreront un plan complet pour améliorer notre réseau de sécurité sociale afin d'éliminer la pauvreté chez les enfants, en basant ce plan sur les programmes des pays européens qui affichent la meilleure performance en termes de réduction de la pauvreté chez les enfants.
- Éradiqueront la plus grande pauvreté des familles grâce aux mesures décrites à la section 10 ci-dessous.

13. Mettre fin à l'itinérance

Nous avons été témoins de la désintégration de notre filet de sécurité sociale à un point tel où bon nombre de Canadiennes et de Canadiens, sans en être responsables, ont été forcés de vivre dans des conditions dangereuses et insalubres. Certaines personnes sont dans les rues. D'autres arrivent à peine à survivre. L'itinérance a commencé à grimper au cours des années 90 avec les compressions du gouvernement fédéral aux programmes de logement social et les compressions des gouvernements fédéral et des provinces aux programmes de soutien du revenu. Alors que le prix du logement continu de grimper, même des personnes qui travaillent au salaire minimum sont incapables de payer un logement locatif.

Si nous n'aidons pas les gens qui en ont besoin, nous grevons l'énergie et les ressources de tout le monde. Les besoins fondamentaux d'un grand nombre de Canadiennes et de Canadiens ne sont pas satisfaits, et le fossé entre riches et pauvres s'élargit. Nos ressources suffisent pour prendre soin de toutes les Canadiennes et de tous les Canadiens.

Notre vision

Chaque Canadienne et chaque Canadien a droit à un logement abordable et sécuritaire. Cela permet aux gens d'avoir une meilleure santé, de la dignité et de meilleures possibilités d'avenir. C'est un prérequis essentiel à une société équitable. Le Parti Vert soutien le transfert de fonds aux gouvernements des provinces, des territoires et des municipalités pour le logement social par l'entremise du véhicule traditionnel, soit la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Il faut accroître les investissements dans le logement social de façon significative. Les programmes de la SCHL doivent être destinés aux collectivités qui en le plus besoin, et accélérés pour fournir des logements aux personnes à risque. L'efficacité énergétique doit faire partie des critères liés à la construction de ces nouveaux logements.

L'accès au logement doit être libre de toute discrimination, y compris mais non de façon limitative, en raison du groupe ethnique, de la race, des antécédents culturels, de la langue, de la classe sociale, de l'âge, du genre, de l'orientation sexuelle, de la situation familiale, de la religion, des convictions politiques ou autres, des capacités, de la santé ou de toutes autres caractéristiques ou circonstances personnelles.

L'accès au logement pour tous atténuera la pauvreté. Le logement universel constitue une base équitable pour l'emploi et la stabilité, l'éducation, les services communautaires et les contacts. Le développement et la prestation de logements adéquats et de refuges provisoires pour tous doit être une priorité.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Créeront un Programme national de logement abordable fournissant chaque année assez de fonds aux organismes communautaires de l'ensemble du Canada, par le biais de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), pour réaliser les projets suivants :
 - a) construire de nouvelles unités de logement abordables subventionnées : 20 000 nouvelles unités et 10 000 unités réhabilitées par année, pendant les dix prochaines années, grâce à des subventions d'investissement et des changements aux règlements sur les impôts et les hypothèques;
 - b) fournir des suppléments au loyer ou une allocation-logement pour 40 000 ménages à faible revenu de plus par année, pendant dix ans;
 - c) offrir du crédit par caution aux organisations et aux coopératives de logement à but non lucratif pour la construction et la réhabilitation d'unités de logement de qualité et écoénergétiques pour les personnes âgées, les personnes ayant des besoins particuliers et les familles à faible revenu;
 - d) subventionner les promoteurs privés pour qu'ils réservent un pourcentage de logement abordable dans leurs projets immobiliers;
 - e) élargir les dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* pour offrir des incitatifs fiscaux pour la construction d'édifices de logements abordables, sains et écoénergétiques, et pour inclure des crédits d'impôt pour les dons de terrain, ou de terrain et de bâtiment, à des fiducies immobilières pour le bénéfice de la communauté afin de fournir des logements abordables;
 - f) réserver des fonds pour le secteur des coopératives de logement pour permettre la construction de nouveaux projets de logement abordables.

14. Beauté et intégrité

« Les arts et les activités culturelles sont au cœur même des collectivités – ils transforment la communauté en un lieu de vie plus attrayant, tout en permettant son épanouissement et en définissant ses caractéristiques uniques, ils offrent un attrait touristique et contribuent à la compétitivité économique de la communauté partout dans le monde. »

Le Conseil des Arts du Canada

Nous n'avons pas pu résister. Ne devrait-il pas y avoir au moins un parti politique pour faire l'éloge de la beauté? Nous vivons à une époque où tout devient peu à peu utile et laid. Les mails linéaires, les stationnements et les rues pleines d'ordures et de graffiti ne nous élèvent en rien comme personnes.

Il serait plutôt douteux de croire qu'un gouvernement, n'importe quel, puisse *créer* la beauté, mais les gouvernements peuvent créer les conditions propices à protéger et à soutenir ceux et celles qui la

créent.

À tous les niveaux de notre société, les arts et les activités culturelles aident à définir notre identité et nos collectivités. Elles laissent libre cours à notre créativité individuelle et collective, et aident les Canadiennes et les Canadiens à diffuser leurs idées sur la scène internationale. Des cirques surréalistes aux films incisifs, en passant par les artistes renommés de par le monde, les Canadiennes et les Canadiens connaissent des percées culturelles sur la scène internationale artistique et culturelle. Aujourd'hui, plus de 600 000 Canadiennes et Canadiens occupent un emploi dans le secteur culturel.

Notre vision

Le Parti Vert comprend que notre avenir, notre façon de nous définir en tant que Canadiennes et Canadiens, dépend des politiques qui assurent le dynamisme, la diversité et la responsabilité sociale de notre communauté culturelle au sein d'un Canada ouvert à toutes et à tous. Nous maintiendrons et augmenterons le soutien accordé aux institutions culturelles au cœur même du portefeuille du ministère du Patrimoine canadien : le Conseil des arts du Canada, la Société Radio-Canada (SRC), l'Office national du film (ONF) et Téléfilm Canada. Nous renverserons les compressions budgétaires réalisées par le gouvernement Harper compte tenu que les échanges d'artistes et les performances artistiques canadiennes à l'étranger sont des aspects essentiels d'une diplomatie efficace et de l'expression artistique. Nous voulons établir l'équivalent du « programme de reconnaissance nationale du patrimoine » du Japon qui appuie financièrement les artistes exceptionnels pour leur permettre de perfectionner leur art.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

1. Augmenteront les subventions versées à toutes les organisations artistiques et culturelles du Canada, y compris le Conseil des Arts du Canada, Téléfilm Canada, les orchestres, les théâtres et les maisons d'édition, de façon à ce que ces augmentations correspondent aux augmentations effectuées au fil du temps dans d'autres secteurs de l'économie tels que les transports, l'industrie automobile, les soins de santé et l'industrie pétrolière et gazière.
2. Assureront un financement stable à la Société Radio-Canada (SRC) pour lui permettre de continuer à offrir à toutes les Canadiennes et à tous les Canadiens du contenu canadien de qualité à la radio et à la télévision, et ce, dans les deux langues officielles.
3. Veilleront à ce que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) réserve une plus grande largeur de bande aux stations indépendantes et à but non lucratif.
4. Promulgueront des lois qui imposent aux salles de cinémas et aux grands clubs vidéos d'offrir au moins 20 % de contenu canadien.
5. Rétabliront et renforceront les principes de l'indépendance mutuelle des parties dans la gouvernance des institutions artistiques et culturelles de compétence fédérale. Conformément à cette position, nous croyons que les dirigeants d'organisations telles que le CRTC, le Conseil des Arts du Canada, la SRC et Téléfilm Canada ne doivent pas être nommés par les partis politiques au pouvoir, mais par un comité indépendant formé

VISION VERTE

de personnes compétentes représentatives des différents intervenants de la société canadienne.

6. Élimineront les dispositions législatives actuellement devant le Sénat qui accorderaient à des examinateurs à la censure choisis par nominations politiques le droit de priver certains films du droit à un crédit d'impôt si leur contenu est jugé « inapproprié. » Dans ce contexte, des films réalisés par certains cinéastes canadiens de renom, y compris Atom Egoyan, David Cronenberg et Denys Arcand, n'auraient sans doute jamais vu le jour.
7. Accroîtront le soutien des programmes et des installations d'art communautaires dans l'ensemble du Canada en instaurant un financement de base permanent correspondant à un pourcentage prédéfini du budget fédéral.
8. Répartiront équitablement le financement pour les arts et les activités culturelles entre les provinces, les territoires et les municipalités pour que tous les budgets soient conformes à ceux des provinces et des municipalités aux normes les plus élevés.
9. Offriront des incitatifs à toutes les provinces et à tous les territoires pour rétablir et améliorer les volets artistique et culturel des programmes scolaires et des activités parascolaires aussi bien dans les centres urbains que dans les régions rurales.
10. Offriront des allègements fiscaux et des incitatifs aux artistes (d'après un modèle qui a fait ses preuves en Irlande et dans la ville de Berlin, en Allemagne) en vue de :
 - inciter les artistes à s'établir au Canada et à se lancer en affaires chez nous;
 - favoriser la création d'industries de cols blancs « propres », qui suivent généralement les emplois dans les arts et les dollars qui en résultent;
 - contribuer à créer des emplois significatifs pour les diplômés des collèges et des universités;
 - enrichir les écoles et leurs programmes afin d'attirer davantage d'immigrants dans les milieux ruraux;
 - redynamiser et promouvoir le talent dans les collectivités frappées par l'exode des jeunes et le déclin des industries traditionnelles.
11. Mettront en œuvre les recommandations formulées par la Conférence canadienne des arts qui visent à permettre aux artistes d'accéder à différents programmes sociaux, y compris l'assurance-emploi, l'indemnisation des accidentés du travail et le Régime de pensions du Canada.
12. Apporteront des modifications à la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada* pour permettre aux travailleurs du domaine des arts et de la culture de bénéficier d'un plan d'étalement fiscal qui tient compte du fait que les années de succès sont souvent précédées d'années de vache maigre entre la production d'un spectacle ou la rédaction d'un livre et l'obtention d'une subvention ou d'une récompense.
13. Protégeront l'identité culturelle du Canada lors des négociations commerciales.
14. Rétabliront le service de transport fourni par le gouvernement (et éliminé par le gouvernement Harper) pour faciliter le transport des expositions entre les musées et les galeries d'art.

VISION VERTE

15. Protégeront le droit d'auteur des artistes pour éviter son transfert aux musées et aux galeries d'art lors d'une exposition.

Rationale économique

« Les gens veulent vivre et travailler dans des collectivités dynamiques, pleines de gens créatifs et de possibilités d'apprentissage. L'attrait d'une collectivité est le dynamisme de sa vie artistique et culturelle. Ainsi, il est important de stimuler la vie artistique et culturelle des collectivités dans le but d'attirer des personnes et des troupes talentueuses qui feront tourner l'économie de ces collectivités, et ce, autant pour jouir d'une meilleure qualité de vie que du strict point de vue économique. »

Richard Florida, *The Rise of the Creative Class*

Le Parti Vert du Canada applique la « méthode du coût complet » à la notion d'économie. Nous reconnaissons que, par rapport à d'autres secteurs qui bénéficient de l'appui du gouvernement, le secteur des arts et des activités culturelles souffre d'une insuffisance de capital flagrante.

Par le biais des activités suivantes, nous financerons l'amélioration du soutien à ce secteur grâce aux systèmes de subventions à caractère fiscal dont dispose le gouvernement pour favoriser les industries propres et dissuader les industries polluantes :

1. Attendu que la santé et l'éducation bénéficient grandement des nombreux avantages qui découlent des arts et des activités culturelles, certains investissements dans les arts et les activités culturelles au niveau des collectivités pourraient s'inscrire dans les stratégies de santé et d'éducation;
2. En tenant compte de la méthode du coût complet, le Parti Vert du Canada est en mesure d'attester que cet investissement dans les arts et les activités culturelles s'avèrera extrêmement lucratif.
3. Avec son virage fiscal sans incidences sur les recettes, le Parti Vert propose de transférer certaines taxes actuellement prélevées sur les aspects désirables de la société, comme l'emploi et la créativité, vers les aspects indésirables de la société, comme la pollution. Le Parti Vert procédera à une redistribution des fonds disponibles sans aucune incidence sur les recettes de façon à ce que le système fiscal favorise les activités économiques non polluantes, à forte concentration de main d'œuvre, hautement créatives et axées sur les connaissances, sans pour autant entraîner l'augmentation de l'impôt sur le revenu des particuliers. Par exemple, le Parti Vert du Canada supprimera la TPS sur les produits et services artistiques et culturels et imposera en contrepartie une taxe sur le carbone sur la combustion des hydrocarbures et les émissions de produits dérivés.
4. Le Parti Vert du Canada fera preuve de polyvalence, de vision et de souplesse dans ses calculs économiques. Nous sommes en mesure de réfléchir en termes de PIB et de résultats économiques mesurables – c'est-à-dire que nous pouvons démontrer que les

VISION VERTE

arts et les activités culturelles, tout en contribuant largement à l'activité économique de notre pays, soutiennent l'indice de bien-être désormais utilisé par Statistique Canada.

CINQUIÈME PARTIE : LA PLANÈTE A BESOIN DU CANADA (ET VICE-VERSA)

Le Parti Vert est le seul parti présent dans le monde entier, avec des partis verts dans 70 pays et des Verts élus aux parlements de nombreux pays d'Europe, d'Australie et de Nouvelle-Zélande.

Ensemble, nous œuvrons pour pousser les superpuissances nucléaires à respecter leurs engagements de désarmement afin de réduire puis éliminer la menace nucléaire. Nous militons pour réorienter les budgets militaires vers des opérations de rétablissement et de maintien de la paix. Nous œuvrons pour assurer l'éducation, les soins de santé et l'indépendance économique des femmes et des filles du monde entier afin d'inverser la tendance dangereuse à la surpopulation.

1. Le rôle du Canada comme leader international en matière de rétablissement de la paix et d'atténuation de la pauvreté

« Je crois que pour relever le défi de notre époque, les êtres humains devront développer un plus grand sens de la responsabilité universelle. Chacun de nous doit apprendre à ne plus travailler uniquement pour son propre bénéfice, celui de sa famille ou de sa nation, mais pour le bien de toute l'humanité. Seule la responsabilité universelle sera la clé de la survie humaine. Elle est la meilleure base pour établir la paix dans le monde, pour un partage équitable des ressources naturelles et pour amener, par égard pour les générations futures, un véritable respect de l'environnement. »

Dalaï Lama, Sommet de la Terre, Rio de Janeiro (1992)

Le Parti Vert du Canada considère que le Canada, sous le gouvernement Harper, s'est écarté dangereusement de sa vocation historique au service de la paix. Le prix Nobel de la paix décerné à Lester B. Pearson, exposé fièrement dans le hall du quartier général des Affaires étrangères, a été voilé, le 23 février 2007, pour permettre à l'ancien ministre des Affaires Étrangères Peter MacKay de participer à une séance de photo avec son homologue américaine Condoleeza Rice et leur collègue mexicain. Ils étaient réunis dans le cadre du Partenariat pour la sécurité et la prospérité.

Ce geste d'occultation d'un événement qui fait notre fierté depuis toujours, à un moment où nous sommes aux prises avec « une forteresse américaine digne d'Orwell » n'est pas seulement ridicule. Il illustre à merveille les choix que le Canada doit faire. Un gouvernement du Parti Vert enlèvera le voile destiné à ces séances de photographie médiatiques et rendra au Canada son noble rôle au service de la paix.

La politique étrangère du Canada a toujours été une approche en 3D : diplomatie, développement et défense. Mais ces trois dimensions ne sont pas traitées dans l'ordre. De fait, nous assistons de plus en plus à un déficit diplomatique de la part du ministère des Affaires étrangères, dont les excellentes compétences dans ce domaine déclinent de plus en plus. Lors de l'exercice financier 2006-2007, le Canada a alloué 6,2 millions de dollars aux opérations de maintien de la paix de l'ONU, et 1,4 milliard de dollars à l'intervention de l'OTAN en Afghanistan. En 2006, il y avait 2500 soldats canadiens dans la province de Kandahar, en Afghanistan, mais à peine 56 casques bleus canadiens en

VISION VERTE

mission dans le monde.

Notre vision

La vision du Parti Vert est un Canada qui renoue avec sa tradition de chef de file du rétablissement de la paix dans le monde. Nous avons été fiers lorsque notre gouvernement précédent a refusé de participer à l'invasion de l'Iraq aux côtés de l'armée américaine. Notre politique étrangère doit comporter un volet de désarmement, notamment le désarmement nucléaire, et un soutien aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

Les lois et institutions internationales constituent les bases de la justice et de la stabilité dans le monde. L'emprisonnement sans procès équitable et l'usage de la torture dans les interrogatoires des suspects détenus dans des centres de détention militaires sont des violations des institutions et des traités internationaux protégeant les droits de la personne. Le respect des lois et des conventions internationales est non seulement le garde-fou de nos valeurs morales mais aussi et surtout, la fondation d'un monde juste et rationnel.

Nous voulons rendre au Canada son rôle de médiateur et de diplomate. Nous voulons augmenter notre aide au développement international et réorienter l'Agence canadienne de développement international (ACDI) vers le développement d'économies vertes et le combat contre la pauvreté. Nous voulons participer davantage aux opérations de maintien de la paix de l'ONU et aux missions de secours lors des catastrophes naturelles, et équiper nos contingents en ce sens.

Un gouvernement du Parti Vert rendrait au Canada ses extraordinaires compétences en diplomatie, qui a toujours été l'un de nos atouts. Un gouvernement du Parti Vert restaurerait aussi, avec des moyens supplémentaires, notre participation au développement au sein de l'ACDI. Enfin, un gouvernement du Parti Vert réaffirmerait le rôle essentiel de notre armée, définirait ses objectifs, et l'équiperait en conséquence.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Rééquilibreront nos dépenses de défense de manière à augmenter nos capacités de secours pour les catastrophes naturelles (avec, entre autres, le DART – l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe) et notre participation aux opérations de maintien de la paix de l'ONU, et à diminuer notre participation aux opérations guerrières de l'OTAN.
- Joueront un rôle clé dans la création d'une force d'intervention rapide permanente des Nations Unies qui aurait un mandat de maintien de la paix et de restauration de l'environnement, pour les crises internationales comme pour les catastrophes naturelles comme les inondations, tremblements de terre, tempêtes, incendies.
- Soutiendront la convention internationale des droits de l'enfant de l'ONU, et s'assureront que ses principes font partie intégrante de la politique étrangère du Canada.
- Transformeront le ministère de la Défense en ministère de la Paix.
- Réviseront la participation du Canada à des alliances militaires telles que l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) pour s'assurer qu'elles sont en accord avec les priorités de

VISION VERTE

- diplomatie, de développement et de défense du Canada.
- Militeront activement pour un désarmement nucléaire à l'échelle mondiale, et pour la conversion des industries militaires du Canada et du monde entier en industries de paix et de reconstruction.
- Ouvriront des enquêtes internationales sur les centres de détention militaires existants où des violations des droits de la personne ont été rapportées, en Iraq, à Cuba, en Afghanistan et partout ailleurs.
- S'opposeront à l'utilisation des institutions publiques canadiennes au profit du développement de la technologie militaire.
- S'opposeront au développement et à l'utilisation d'armes spatiales en territoire canadien comme dans les eaux territoriales canadiennes
- S'opposeront à la militarisation de l'espace.
- Insisteront sur le respect de la Convention de Genève par le Canada et ses alliés. Cessons d'ignorer ce qui se passe à Guantanamo Bay ou le sort des prisonniers en Afghanistan, car ces pratiques sapent les lois internationales et la société civile, et représentent donc une menace grave à notre sécurité. Les députés du Parti Vert militeront aussi pour la fermeture des centres de détention militaires qui opèrent dans le mépris des lois internationales.
- Défendront l'adoption de mesures antiterrorisme respectueuses des lois internationales. Le terrorisme doit être combattu avec les outils classiques des enquêtes criminelles et des tribunaux.
- Soutiendront la Charte de la Terre et la ratifieront au sein du Parlement canadien.

« Nous devons nous baser sur les lois internationales. C'est le roc auquel vous pourrez vous accrocher dans la tourmente. »

Paul Heinbecker, ex-ambassadeur du Canada aux Nations Unies, le 17 février 2007, dans le cadre du forum de politique étrangère du Parti Vert.

2. Abolissons la pauvreté

L'état de santé actuel de notre planète et de l'équité qui s'y pratique ne sont guère encourageants. Malgré des années de paroles creuses et de promesses non tenues, malgré des progrès réels dans le domaine du développement, le nombre de personnes vivant dans un dénuement absolu (défini comme vivre avec moins de deux dollars américains par jour) atteint maintenant près de la moitié de la population mondiale. Le nombre de personnes qui subsistent avec la moitié de cette somme s'élève aujourd'hui à 1,2 milliard.

La pauvreté tue. Tous les jours, 50 000 personnes meurent de pauvreté. Les enfants de moins de cinq ans sont les plus vulnérables; toutes les trois secondes, un enfant meurt de pauvreté.

Les Canadiennes et les Canadiens ont répondu présents lorsque le monde leur a demandé de participer au mouvement Abolissons la pauvreté. En 1992, lors du Sommet de la Terre à Rio, le Canada a renouvelé son engagement d'augmenter son aide au développement à l'international (ADI) jusqu'à 0,7 % de notre produit intérieur brut (PIB). Cet engagement représente l'objectif défini par Lester B. Pearson lorsqu'il était président de la Commission de la Banque mondiale. En 1992, l'ADI du Canada s'élevait à 0,45 % du PIB. Lors du « programme de réduction des dépenses », l'ère de réduction du déficit budgétaire des libéraux de Chrétien, l'ADI avait chuté à 0,25 % du PIB lors de

VISION VERTE

l'exercice financier (EF) 2000-2001. Par la suite, en 2002, Chrétien a établi un objectif de progression annuelle de 8 % de l'ADI. Cet engagement de 8 % par an multiplie l'aide par deux entre l'EF 2001-2002 et l'EF 2010-2011, avec une augmentation exceptionnelle de 320 millions de dollars pour l'exercice financier clôturé au 31 mars 2006. Ce montant lance la première tranche du budget biennal de 500 millions de dollars convenu entre le NPD et les Libéraux (projet de loi C-48) en avril 2005. Lorsque le gouvernement Harper est arrivé au pouvoir, le Canada était toujours en deçà des montants de 1992.

Le gouvernement Harper a passé sous silence les obligations du Canada en matière de lutte contre la pauvreté dans le monde, ainsi que l'augmentation de l'aide pour atteindre l'objectif de 0,7 % du PIB. Aucun des deux budgets Harper n'a comporté d'engagement de nouvelles ressources d'aide. Par contre, ces deux budgets ont poursuivi la mise en place de politiques d'aide et d'engagements de financement entrepris par les Libéraux.

Pour la première fois depuis la fin des années 90, le budget ne comporte pas de nouveaux engagements d'aide, et la coopération internationale n'est même pas mentionnée. Sous le gouvernement Harper, les priorités de développement ont changé, beaucoup plus que d'accoutumée, toujours sous l'influence de priorités stratégiques sans lien avec le développement. Cette année, le pays qui a reçu le plus d'aide des Canadiennes et des Canadiens a été l'Afghanistan.

Notre vision

Le Canada est tenu de respecter son engagement d'allocation de 0,7 % du PIB à l'ADI. Ce niveau de financement est essentiel pour atteindre nos objectifs les plus simples : abolir la pauvreté, traiter la maladie, favoriser la démocratie et soutenir des économies durables sur le plan écologique. Nous ferons ainsi de ce monde un lieu de vie meilleur et plus sûr pour tous.

Nous nous assurerons que nos engagements visant à fournir des agents rétroviraux à l'Afrique pour traiter le VIH/sida sont respectés, et que l'Afrique demeure au centre de nos priorités de développement. Ainsi, nous soutiendrons les plans africains d'adaptation aux retombées de plus en plus délétères du changement climatique en Afrique.

« J'ai dit il y a quelques mois que nous étions 'comme des somnambules marchant vers le gouffre.'
La réalité est bien pire : nous sommes endormis aux commandes d'un avion supersonique. Si nous ne nous réveillons pas, si nous ne nous ressaisissons pas, nous savons comment cela finira. »

Kofi Annan, ancien secrétaire des Nations Unies, 28 novembre 2006

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Augmenteront l'ADI de 0,05 % du PIB (soit 650 millions de dollars en 2007) jusqu'à l'objectif de 0,7 % du PIB d'ici 2016.
- Réorienteront l'ACDI vers le développement d'économies vertes axées sur les collectivités, vers la lutte contre la pauvreté et vers des programmes de lutte contre le changement climatique et d'adaptation à ses impacts, notamment par un renforcement de la Direction générale du

VISION VERTE

- partenariat pour acheminer l'ADI à bon port.
- Respecteront nos engagements visant à fournir des agents rétroviraux à l'Afrique pour traiter le VIH/sida.

3. La stabilisation des cours mondiaux : taxe Tobin

À l'origine, le mandat du Fonds monétaire international consistait à fixer les taux monétaires. Depuis 1971, la plupart des monnaies ont un cours flottant, un système qui a ouvert la porte à la spéculation.

La spéculation sur les devises mondiales perturbe les économies et peut déstabiliser des nations, augmentant la souffrance de ceux et celles les moins aptes à absorber les contrecoups. Des événements comme la crise du peso de 1994, l'effondrement des prétendus tigres asiatiques en 1997-1998, les dévaluations massives du baht thaïlandais et d'autres monnaies de l'Asie du sud-est, la crise monétaire russe en 1999 ont notamment été liés aux impacts de la spéculation excessive sur les devises. Pour les mieux nantis capables de courir des risques, le marché des monnaies est un gigantesque casino. Évidemment, il ne suffit pas de jouer quelques dollars sur le cours du peso en matinée et sur le cours du yen en soirée. C'est parce qu'ils jouent à coup de milliards que les riches s'enrichissent encore davantage. En 2004, c'est plus de 1,9 billion de dollars qui ont été échangés *chaque jour* sur les marchés des changes mondiaux. Au total, 80 % de ces mouvements de capitaux sont attribuables à la spéculation sur les taux de change. Seuls 9 billions de dollars par année sont le fruit de transactions nécessaires au commerce de biens et services. C'est donc dire que 80 % de ces échanges représentent des activités économiques non productives.

Même les grands pays industrialisés ne sont pas à l'abri des conséquences de la spéculation. Les activités spéculatives d'un milliardaire, George Soros, auraient déjà provoqué la dévaluation de la livre sterling.

Face à la menace que représente la spéculation excessive sur les devises, le prix Nobel de la paix et grand économiste américain James Tobin a proposé d'assujettir à une taxe internationale insignifiante (entre 0,1 et 0,25 %) chaque transaction effectuée sur les marchés des changes. Cette taxe visait à décourager les transactions monétaires à court terme en grugeant la petite marge de profit des activités spéculatives, tout en laissant intactes les transactions légitimes. Comme l'a mentionné Tobin à l'époque, cette taxe permettrait d'amarrer les capitaux flottants.

La taxe Tobin rapporterait environ 300 milliards de dollars par année. Cette somme dépasse largement le budget annuel des Nations Unies. En fait, le budget des Nations Unies n'est que de 10 milliards de dollars par année. La taxe Tobin permettrait de générer les fonds nécessaires pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), et encore, il y aurait des surplus. Bien entendu, à l'image du Virage fiscal vert, à mesure que la taxe entraînerait la réduction des activités économiques non productives, les recettes générées diminueraient également. L'objectif premier de la taxe Tobin est la stabilisation de la monnaie nationale de tous les pays du monde.

Notre vision

Le Parti Vert est d'avis que la taxe Tobin contribuerait à la stabilité dans le monde tout en permettant de générer les fonds qui font si cruellement défaut à la lutte contre la pauvreté dans le monde. En 1999, le Parlement du Canada a adopté une résolution non contraignante, avec l'accord

VISION VERTE

des députés de tous les partis, en faveur de la taxe Tobin. Le moment est venu de mettre en œuvre cette déclaration d'appui.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Feront de la taxe Tobin une priorité dans les relations internationales, et négocieront pour que la taxe Tobin devienne un prérequis à l'admission à l'Organisation mondiale du commerce; l'instauration de la taxe Tobin est impossible sans la participation de toutes les nations. Il est grand temps que la taxe Tobin devienne le point de mire des négociations multilatérales.

4. Élimination de toutes les armes nucléaires

Selon le *Bulletin of Atomic Scientists*, et selon d'éminents spécialistes canadiens tels que l'honorable Douglas Roche, ancien ambassadeur du Canada pour le désarmement, le monde vient d'entrer tout doucement dans une seconde ère nucléaire. Le 17 janvier 2007, les scientifiques du monde entier ont fait avancer « l'horloge de la fin du monde » de deux minutes à la lumière des deux menaces actuelles : le changement climatique et la course aux armements nucléaires, non pas en Corée ou en Iran, mais aux États-Unis. Cette année, le gouvernement Bush a consacré 6 milliards de dollars américains à la reconstitution de l'arsenal nucléaire américain. Jamais le monde n'a été si proche de la menace de guerre nucléaire depuis les bombardements de Hiroshima et de Nagasaki. Le Canada a tout simplement failli à son devoir de prévention de la prolifération des armes nucléaires, et de protestation lorsque ses alliés contrevenaient au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP).

Le Canada continue à promouvoir la vente de technologie nucléaire dans le monde entier, mais sans prendre les précautions adéquates. Le Canada a vendu des réacteurs à des régimes totalitaires comme l'Argentine à l'époque de la junte militaire. L'Inde a été admise dans le club nucléaire grâce à son site de déchets de réacteurs CANDU. L'énergie atomique doit absolument être éliminée progressivement dans le cadre du désarmement nucléaire.

Notre vision

Le Parti Vert a pour objectif le désarmement à l'échelle planétaire, et la conversion de toutes les industries militaires, au Canada et dans le monde, en industries de paix. Le Parti Vert sait qu'un désarmement unilatéral peut être problématique pour un pays isolé, qui pourrait se sentir menacé par l'armement d'un autre pays; nous sommes conscients du fait que le désarmement, pour être réel, doit être multilatéral et se dérouler avec l'accord et la collaboration de toutes les parties intéressées, et à l'échelle internationale, sous l'égide de l'ONU de préférence.

Le Parti Vert propose de convertir le complexe militaro-industriel et ses emplois de destruction en emplois au service du bien-être et du bonheur des populations, dans le cadre d'un modèle de paix et d'économie durable.

Solutions vertes

VISION VERTE

Les députés du Parti Vert :

- Déclareront le Canada « zone dénucléarisée. »
- Supprimeront les subventions versées à Énergie atomique du Canada limitée (EACL) pour la promotion des ventes de réacteurs à l'international, et refuseront de financer ces « ventes » aux frais du contribuable.
- Renforceront le rôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) afin de s'assurer que les combustibles des réacteurs nucléaires ne serviront jamais à fabriquer des armes nucléaires.
- Militeront auprès des alliés de l'OTAN pour qu'ils cessent de produire et de vendre des armes nucléaires.
- Lanceront rapidement des négociations multilatérales pour éliminer les arsenaux nucléaires et prévenir leur reconstitution, à l'aide de mécanismes des Nations Unies tels que le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICEN) et le Traité sur l'interdiction de la production de matières fissiles (TIPMF) qui auront pour effet la fin de l'état d'alerte des armes nucléaires américaines et russes, et des garanties ayant force de loi de la part des puissances nucléaires de ne pas attaquer les pays ne disposant pas de l'arme nucléaire et de renforcer leurs techniques de contrôle.

« Dans sa protection de l'environnement et sa promotion du développement durable, le Parti Vert se doit de souligner également l'importance de l'élimination complète des armes nucléaires. »

L'honorable Douglas Roche, O.C., le 17 février 2007, lors du forum de politique étrangère du Parti Vert.

5. Réforme des Nations Unies

Les Nations Unies (ONU) se sont agrandies depuis leur création par 50 pays en 1945; elles comptent aujourd'hui 191 membres, et c'est la seule organisation internationale qui regroupe quasiment tous les pays du monde. L'ONU a envoyé 59 missions de maintien de la paix dans des zones de conflit, et elle est parvenue à une solution pacifique pour 175 litiges internationaux. Malheureusement, l'ONU a traversé une « crise de crédibilité » en 2003, lorsque le Conseil de sécurité a été divisé quant au bien-fondé de l'usage de la force en Iraq pour déposer Saddam Hussein. De toute évidence, l'intervention de l'armée des États-Unis en Iraq était illégale. D'autre part, l'ONU n'est pas parvenue à prévenir les génocides, notamment au Rwanda. Actuellement, certains pays doutent que l'ONU ait le pouvoir de prévenir les guerres.

La participation du Canada aux opérations de maintien de la paix de l'ONU a diminué avec le temps. En août 1991, 1149 soldats canadiens participaient à des missions de maintien de la paix sous l'égide de l'ONU, dans le monde entier. En août 2006, ils n'étaient plus que 56. Aujourd'hui, plus de 70 000 bérets bleus sont déployés de par le monde dans le cadre de missions de maintien de la paix, dont 327 Canadiens seulement, ce qui place le Canada à la 32^e place des pays membres de l'ONU.

Notre vision

Le Parti Vert soutient le rôle de l'ONU dans ses interventions diplomatiques et ses opérations de maintien de la paix, y compris les interventions dans le cadre de sa « responsabilité de protéger » les personnes dans les situations où les états ne protègent pas leurs ressortissants, comme au Darfour.

VISION VERTE

Le Canada peut et doit accroître son engagement dans l'ONU, et l'ONU doit entreprendre des réformes substantielles pour se donner une plus grande efficacité, particulièrement au sein du Conseil de sécurité. Les droits de veto du Conseil de sécurité de l'ONU doivent être revus à la lumière du nouvel ordre du monde de l'après-guerre froide. Le Conseil de sécurité doit établir un meilleur équilibre entre le Nord et le Sud en son sein.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Augmenteront nos engagements de ressources, avec notamment des fonds supplémentaires alloués au Nations Unies pour le maintien de la paix ainsi que l'entraînement et l'équipement des soldats nécessaires.
- Soutiendront la réforme démocratique du Conseil de sécurité de l'ONU dans le sens d'une représentation plus équilibrée du Nord et du Sud, de la prise de positions plus justes vis-à-vis d'Israël de la part de l'Assemblée générale, et de la suppression du droit de veto.
- Réorganiseront d'autres puissantes institutions multilatérales – l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale –, les placeront sous l'autorité de l'Assemblée générale de l'ONU, et amorceront un virage du commerce international, du « libre échange » vers le « commerce équitable », avec pour priorités, dans le monde entier, la protection des droits de la personne, la protection des travailleuses et des travailleurs, la diversité culturelle et la préservation des écosystèmes.
- Militeront pour transformer le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) en organisation des Nations Unies financée à ce titre, au lieu de la situation actuelle où le PNUE est financé par des dons des pays membres. Ils élargiront la mission du PNUE pour y adjoindre la supervision de tous les traités environnementaux multilatéraux, tout comme l'OMC supervise les accords commerciaux au sein du GATT.
- Lanceront un débat international sur le principe d'une ONU bicamérale avec d'une part l'Assemblée générale composée des représentants des pays membres, et d'autre part une Assemblée des peuples à l'image du Parlement européen, avec un mode de scrutin direct, pour représenter les peuples du monde.

6. Redéfinir le rôle du Canada en Afghanistan

La mission canadienne en Afghanistan doit faire l'objet de profonds changements si nous voulons maintenir notre approche en 3D (diplomatie, développement et défense). En dépit de récents changements, elle continue de mettre nettement l'emphasis sur le combat et les opérations d'instruction au combat dans la province de Kandahar et de reléguer au second plan l'aide au développement et les initiatives diplomatiques novatrices. En effet, pour la période de 2001 à 2011, le Canada s'est engagé à fournir 1 milliard de dollars à peine en aide au développement, comparativement à plus de 6 milliards de dollars d'investissements militaires pour les quatre prochaines années.

La situation globale sur les plans politique et de la sécurité en Afghanistan continue d'empirer, malgré le renforcement de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS). Même si certains prétendent le contraire en tentant de « gagner la confiance de la population afghane », l'emphasis

VISION VERTE

considérable placée par le commandement OTAN-États-Unis sur les tactiques et les opérations militaires stimule les forces insurgées au lieu de les apaiser; l'intensification du recrutement et des activités des forces insurgées déséquilibre l'approche en 3D. Ce cycle autogénérateur de violence ne peut que profiter aux Talibans pour qui le délai d'exécution stratégique est beaucoup plus long, et les coûts opérationnels d'un mois à l'autre beaucoup moins élevés.

Sur le plan national, le gouvernement Karzaï est de plus en plus perçu comme une administration fragilisée, même par d'anciens membres du cabinet du président Karzaï. La généralisation de la corruption bureaucratique sape la confiance et le soutien du public, et la culture illégale du pavot, qui constitue une précieuse source de financement pour les Talibans et les éléments corrompus au sein du gouvernement, continue de prendre de l'ampleur année après année. Fait encore plus inquiétant, les mesures d'oppression à l'encontre des femmes et les abus de pouvoir commis par certaines factions puissantes au sein du gouvernement afghan rappellent de plus en plus le régime des Talibans.

En dépit de cette situation pour le moins décourageante, nous courons le risque très élevé que le retrait immédiat de toutes les troupes étrangères provoque une guerre civile et une catastrophe humanitaire à grande échelle. Par conséquent, le Parti Vert estime qu'il faut abandonner aussi rapidement que possible la mission actuelle de l'OTAN commandée par les États-Unis pour la remplacer par une mission commandée par l'ONU qui tiendrait compte de la représentation ethnique et régionale et élargirait le rôle de l'Armée nationale afghane (ANA) en ce qui a trait à la sécurité. Cette redéfinition de la mission permettrait d'augmenter les chances de développer les conditions propices à l'émergence d'une solution politique durable en vue de régler ce conflit.

En outre, nous devons faire preuve de beaucoup plus d'imagination et adopter des programmes innovateurs en matière de lutte contre la pauvreté et d'emploi, comme le projet Pavot pour Médicaments (*Poppy for Medicine* ou « P4M »), et être beaucoup plus astucieux si nous voulons créer les conditions propices au développement de meilleurs modèles de gouvernance.

L'afflux d'insurgés au-delà de la frontière avec le Pakistan et la menace du déploiement de la force ANA-OTAN-FIAS dans le nord du Pakistan risque de provoquer une guerre régionale à plus grande échelle. Le soutien présumé du renseignement militaire pakistanais et d'autres intérêts étrangers des forces talibanes et autres forces déstabilisatrices met en doute la possibilité d'identifier des « cibles légitimes. » Il faut se rappeler et comprendre que ces forces étrangères furent aussi à l'origine de l'accession au pouvoir des Talibans et de leur victoire éventuelle en Afghanistan. Nous ne pouvons pas croire aveuglément que l'histoire ne se répètera pas.

La mission internationale en Afghanistan doit faire l'objet de profonds changements avant qu'il ne soit trop tard.

Notre vision

Le rôle du Canada en Afghanistan doit être redéfini de façon à mettre l'emphasis sur la mise en œuvre de stratégies diplomatiques inédites en matière de développement et de consolidation de la paix. Le Parti Vert est contre la participation du Canada à la mission de combat de l'OTAN en Afghanistan au-delà de février 2009. Nous sommes d'avis que l'OTAN n'est pas la bonne structure de commandement pour mener à bien une opération de sécurité contre des forces insurgées. Nous

VISION VERTE

appuierons cependant la présence d'une force militaire canadienne réduite à Kaboul au-delà de février 2009, dans le cadre de notre retrait de la mission de l'OTAN, en vue de poursuivre le développement des fonctions de soutien logistique de l'Armée nationale afghane (ANA) pour lui permettre d'acquérir plus rapidement son indépendance en termes de capacité opérationnelle.

La clé du succès réside dans la mise en œuvre de stratégies diplomatiques innovatrices adaptées à la grande pauvreté structurelle et conçues pour gagner l'estime et le soutien de la population afghane. C'est pourquoi nous soutenons sans réserve les recommandations formulées par le Senlis Council portant sur la création d'une économie axée sur la culture légale du pavot dans le sud de l'Afghanistan pour la production de médicaments essentiels à bas prix destinés au pays en développement dans le cadre d'un nouveau projet d'aide internationale. Il faut également accroître le soutien d'autres récoltes et produits issus de l'agriculture traditionnelle.

Bien qu'il s'agisse d'un processus lent et à long terme, il faut prioriser les efforts diplomatiques axés sur l'amélioration des mécanismes de gouvernance nationaux et des institutions démocratiques. Il faut également renforcer les institutions et le fonctionnement du gouvernement afghan afin d'enrayer la corruption qui perpétue le règne des barons de la drogue.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Entreprendront le retrait des troupes canadiennes de la mission de l'OTAN en Afghanistan, dès que raisonnablement possible et au plus tard en février 2009.
- Présenteront au gouvernement afghan une offre d'une durée limitée dans laquelle le Canada s'engagera à fournir un soutien logistique militaire et des experts juridiques pour contribuer à accélérer le développement de la capacité logistique de l'Armée nationale afghane (ANA). Cette aide sera indépendante du commandement de l'OTAN, limitée à deux ans et assujettie à un accord bilatéral entre le Canada et l'Afghanistan. Il sera entendu que ce contingent fournira également une formation en droit international en matière de droits de la personne et sur la Convention de Genève. Nous aurons pour mandat de documenter les violations des droits de la personne en nous engageant à prendre tous les moyens possibles pour traduire en justice toute violation ou crimes de guerre, y compris le viol, devant le tribunal militaire ou le Tribunal des crimes de guerre approprié.
- Fourniront une formation aux services de police afghans locaux par le biais de la GRC en veillant à leur inculquer le respect des droits de la personne, le respect des conventions des Nations Unies quant au traitement des prisonniers, et le respect des droits civiques en vertu de la loi afghane, et inciteront le gouvernement afghan à adopter des lois sur les droits civiques conformes aux conventions des Nations Unies.
- Réclameront la mise en œuvre d'une conférence de paix régionale, sous l'égide de l'ONU, pour contribuer à stabiliser la région au moyen de la coexistence pacifique, de la non-agression, et du respect des antécédents semi-autonomes de la région; ils mettront tout en œuvre pour que cette conférence régionale de la paix réunisse le Pakistan, l'Iran, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et des représentants des chefs tribaux des régions autonomes du nord du Pakistan et de la Chine, en plus de la Russie et de l'Inde

VISION VERTE

- Soutiendront les recommandations du Senlis Council portant sur la mise en œuvre d'une stratégie globale de destruction du cycle de la culture illégale du pavot et de la violence qui entraîne le chaos en Afghanistan depuis plusieurs dizaines d'années, par la mise en place d'un système de permis et de quotas pour la culture du pavot et la vente des récoltes à des laboratoires légaux, qui produiront de la morphine et de la codéine à usage analgésique parfaitement légal. Un tel marché légal des opiacés produira des médicaments essentiels qui aideront les millions de personnes qui meurent dans la souffrance dans des pays en développement (Afghanistan compris) car elles n'ont pas accès à ces médicaments. Les députés du Parti Vert militeront aussi pour que le Canada achète ces opiacés et les distribue dans le cadre de nos programmes d'ADI axés sur la santé et la réduction de la pauvreté.
- Orienteront et renforceront l'action de l'ACDI pour faire reculer la pauvreté ainsi que les programmes de reconstruction et de développement destinés à compléter la culture du pavot en Afghanistan.
- Offriront une aide économique et au développement substantielle pour l'agriculture dans le sud et dans l'est de l'Afghanistan par le biais du crédit, de prêts et de subventions visant à développer, dans un premier temps, les exploitations agricoles à fins multiples et, dans un deuxième temps, les infrastructures hydrauliques pour l'irrigation et l'approvisionnement en eau potable.
- Investiront dans des missions diplomatiques plus conséquentes axées sur l'amélioration des mécanismes de gouvernance et des institutions démocratiques existant au niveau national, et la protection de la société civile et démocratique d'Afghanistan qui commence à voir le jour.
- Protègeront le droit des Afghanes et des Afghans à posséder et à contrôler leurs ressources et leurs infrastructures, et s'opposeront à la privatisation des ressources naturelles afghanes dans le cadre des programmes de reconstruction.

7. Mettre fin au génocide au Darfour

La crise du Darfour, dans l'ouest du Soudan, a fait plus de 200 000 victimes depuis 2003. Près de 2,5 millions de personnes ont fui la région pour se réfugier dans des pays avoisinants comme le Tchad. Les groupes ethniques attaqués par une coalition de l'armée régulière soudanaise et de la milice rebelle Janjaweed subissent un véritable génocide.

Les Nations Unies ont déclaré le conflit du Darfour « la crise humanitaire la plus terrible au monde. » En août 2006, le Conseil de sécurité de l'ONU a approuvé l'envoi d'un contingent de maintien de la paix de 1300 hommes pour prêter main-forte aux 7000 soldats de la mission de paix de l'Union africaine (UA). Les soldats de l'UA manquent de ressources financières et logistiques, et même de carburant pour alimenter leurs véhicules blindés d'un ancien modèle prêtés par le Canada. Le Soudan a rejeté avec véhémence la résolution de l'ONU, et a déclaré que les soldats de l'ONU seraient considérés comme des « envahisseurs étrangers. »

Nous devons absolument prévenir une catastrophe au Darfour.

Notre vision

VISION VERTE

La crise du Darfour demande une intervention de la communauté internationale et une action diplomatique de la part du Canada. Le génocide du Rwanda ne doit pas se reproduire par manque de volonté politique, et par manque de cœur. Le Canada doit prendre l'initiative d'organiser rapidement une intervention internationale pour résoudre ce conflit efficacement et une fois pour toutes.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Fourniront un appui politique, logistique et financier accru à la mission de l'ONU et de l'Union africaine au Darfour, et l'inciteront à accélérer son déploiement et à renforcer sa capacité à protéger les civils en danger.
- Fourniront l'assistance diplomatique nécessaire, dans la mesure déterminée par l'Union africaine, pour que toutes les parties continuent à négocier un accord de paix global apportant démocratie, partage des pouvoirs, partage des richesses et stabilité, tout en s'assurant de l'adhésion collective aux accords existants.
- Exigeront du gouvernement soudanais qu'il arrête de s'opposer au déploiement et à l'acceptation de la force de l'ONU et qu'il reconnaisse son autorité en matière d'intervention lorsqu'elle est nécessaire et légitimée par la « responsabilité de protéger » dans le cadre d'un mandat et d'une procédure autorisés par l'ONU.
- Exigeront du gouvernement du Soudan qu'il se plie aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et qu'il remplisse ses obligations légales quant à l'arrestation et à la reddition d'Ahmad Harun afin qu'il soit traduit en justice pour crimes de guerre et violation des droits de la personne.; le Soudan a la possibilité de faire cela et, à titre d'État membre de l'ONU, le Soudan ne peut ignorer la loi.
- Insisteront pour que le Conseil de sécurité de l'ONU applique des sanctions contre les parties qui ne respectent pas un cessez-le-feu négocié préalablement, ou qui attaquent des civils, des travailleurs humanitaires ou des casques bleus, et pour qu'il interprète et applique son mandat dans toute l'étendue de ses possibilités.
- Mobiliseront une aide d'urgence additionnelle et soutiendront les organisations d'aide dans leur lutte pour fournir l'essentiel à ceux et celles qui en ont désespérément besoin, tant au Darfour que dans les régions voisines, comme au Tchad où près de 2 millions de réfugiés ont fui.
- Inciteront la mission de l'ONU et de l'Union africaine à coordonner ses efforts avec la mission de l'UE commandée par la France au Tchad et en République centrafricaine, pour créer des « couloirs de paix » entre les camps de réfugiés et faciliter la protection et l'action accrue de l'aide internationale; inciteront les gouvernements du Tchad et de la République centrafricaine à permettre cette coordination.
- Accroîtront les pressions sur le gouvernement soudanais pour qu'il mette en place un cessez-le-feu

VISION VERTE

et une zone d'exclusion aérienne au Darfour pour mettre fin aux bombardements et aux tueries et permettre une distribution sécuritaire de l'aide.

- Feront pression sur la Chine et les Émirats arabes unis pour qu'ils usent de leur influence politique afin de pousser le Soudan à accepter la mission de l'ONU et de l'Union africaine et à adhérer à tous les accords de paix négociés dont il est un signataire, tant au Soudan que dans les pays voisins.
- Reconnaîtront l'étendue régionale du conflit, offriront une assistance diplomatique et une assistance au développement pour accélérer la coopération entre le Tchad et la République centrafricaine, accéléreront les solutions de paix négociées entre ces deux pays et les factions rebelles à l'intérieur de leur frontière, et accroîtront notre rôle dans l'appui au pacte de sécurité, de stabilité et de développement dans la région des Grands Lacs dont le Soudan et la République centrafricaine sont signataires.
- Reconnaîtront que les changements climatiques et la dégradation de l'environnement sont à l'origine du conflit régional et que, au vu du récent refus de l'ONU de reconnaître l'accès à l'eau comme un droit fondamental de la personne, le gouvernement canadien devrait inciter et convaincre les états africains qui constituent l'Union africaine et les signataires du pacte de sécurité, de stabilité et de développement dans la région des Grands Lacs à déclarer que l'accès à l'eau est un droit fondamental de la personne et à inscrire ce droit dans leurs constitutions et leurs accords respectifs – le gouvernement du Canada devrait par la suite, et par solidarité, déclarer l'accès à l'eau comme droit fondamental de la personne au Canada; recentreront l'aide à long terme sur les efforts destinés à faire face à la désertification, la sécheresse et les changements climatiques.
- En dernier lieu, reconnaîtront le besoin plus large de développement dans toute la région, la futilité de la solution militaire et son coût excessif, et se prépareront dès maintenant à atteindre les objectifs de développement du millénaire de 0,7 % du PIB; accéléreront la réduction de la pauvreté et le développement de communautés durables et de gouvernements souverains forts sur le continent africain.

8. Faire face à la crise de l'accroissement de la population mondiale

La population mondiale a connu une croissance exponentielle. Il y a 2000 ans, à la naissance de Jésus de Nazareth, la terre ne comptait que 200 millions d'habitants. En 1500 ans, la population a doublé pour atteindre 400 millions de personnes. Au cours des cinquante dernières années seulement, la population a encore doublé pour passer de 3 à 6 milliards de personnes. Les Nations Unies estiment que, en partie grâce à des taux de fertilité réduits, la population de doublera plus, mais se stabilisera à 9 milliards de personnes d'ici l'an 2050.

Le Worldwatch Institute nous a mis en garde, en 1999, alors que la population mondiale approchait les 6 milliards d'habitants, que l'accroissement démographique était sur le point d'excéder nos ressources hydriques. L'abaissement des nappes phréatiques était désormais une réalité pour tous les continents, les rivières s'asséchaient avant de parvenir à la mer, et des millions de personnes n'avaient pas assez d'eau pour subvenir à leurs besoins essentiels.

VISION VERTE

La question de la capacité biotique de notre planète est primordiale. Combien parmi nous peuvent vivre sur cette planète? Ferons-nous comme les habitants de l'île de Pâques et épuiserons-nous toutes nos ressources? Sommes-nous trop nombreux sur notre île?

La question est loin d'être simple. La réponse dépend largement de ce que les êtres humains choisissent de consommer autant que l'habitant moyen du Canada, ou de suivre l'exemple de l'habitant moyen de l'Afrique subsaharienne. Dans le premier cas, les ressources ne suffiraient tout simplement pas à maintenir ce rythme de vie; il nous faudrait au moins cinq autres planètes avec les attributs et les ressources de la terre pour satisfaire à tous nos besoins. Il n'y a qu'une seule planète terre.

À moins de développer volontairement et rapidement un moyen de renverser cette tendance démographique dangereuse, la nature s'en chargera pour nous, mais avec des conséquences dévastatrices et possiblement trop tard, lorsque notre planète ne sera plus en mesure de soutenir la vie humaine. Le problème est aggravé par la surconsommation et une économie mondiale qui incite les gens à vivre au dessus des capacités de leur habitat naturel. »

Bien que la consommation soit une question primordiale, la technologie l'est tout autant. Notre capacité à fragmenter l'atome ou à extraire des combustibles fossiles des entrailles de la terre pour les brûler à un rythme excessif menace les cycles de maintien de la vie et risque de faire basculer la planète en provoquant des catastrophes susceptibles d'entraîner la mortalité massive de formes de vie humaine et non-humaines.

L'immigration, les échanges, l'équité, le militarisme et la dégradation de l'environnement sont tous des facteurs importants pour déterminer si la population de la planète est déjà trop nombreuse et si nos modes de vie excèdent la capacité biotique de la terre.

Pourtant, les stratégies pour freiner l'accroissement de la population mondiale ont toutes échoué ou se sont toutes avérées inacceptables par le passé. Certaines ont même violé les droits de la personne les plus fondamentaux. La stérilisation forcée des femmes est un exemple parmi d'autres des pires aspects d'une politique de régulation des populations malavisée.

Notre vision

Heureusement, la solution à l'accroissement de la population est à portée de la main. Il est bien connu que la réduction de la pauvreté, notamment par le biais de l'éducation des femmes et des fillettes, l'accès aux soins de santé, l'autonomie politique et le pouvoir économique, entraîne le déclin des taux de fertilité. Cette notion a été démontrée encore et encore dans de nombreuses nations de par le monde. Un exemple particulièrement instructif est celui de l'Arabie Saoudite. C'est la seule nation où l'éducation et l'accès aux soins de santé et le bien-être économique n'ont pas entraîné le déclin du taux de fertilité. En effet, les saoudiennes n'ont aucune autonomie économique ou politique. Tous les éléments sont indispensables; ainsi, il faut respecter les droits des femmes si nous voulons freiner autant que possible l'accroissement de la population mondiale.

Vision verte

Les députés du Parti Vert :

VISION VERTE

- S'assureront que l'aide canadienne au développement international satisfait les besoins des femmes et des fillettes.
- Intégreront des objectifs de réduction des taux de fertilité à toutes les mesures de réduction de la pauvreté.

9. Conflit israélo-palestinien

Le conflit entre Israéliens et Palestiniens est souvent perçu comme sans issue. Plus de trois guerres régionales et deux intifadas ont laissé de profondes cicatrices sur le corps et dans l'âme des habitantes et des habitants de cette région trouble. Des prises de position bien arrêtées et des revendications historiques sont solidement ancrées dans les deux camps, ce qui contribue encore davantage à la complexité du conflit qui est source de tensions et de malheurs pour de nombreux habitants du Moyen-Orient et du monde entier.

Il doit être clairement établi que le soutien et l'utilisation de tactiques militaires ou insurrectionnelles ne permettront pas de résoudre le conflit. Le cycle de la violence, la perte de vies et la profanation des droits de la personne ne doivent plus être tolérés.

Notre vision

Le Parti Vert du Canada estime qu'aucune intervention menée auprès d'une seule partie au conflit ne pourra mettre fin aux réactions violentes qui exacerbent la souffrance humaine. Le rôle du Canada au Moyen-Orient doit porter sur la réduction des tensions, la recherche de solutions pratiques et l'observation du droit humanitaire international; le Canada doit éviter de choisir son camp dans ce conflit. Nous devons tout mettre en œuvre pour favoriser l'obtention d'un compromis mutuellement acceptable qui mènera à l'établissement d'une paix durable entre Israéliens et Palestiniens et parmi ces deux peuples.

Le Parti Vert est en faveur d'une solution dite « des deux États » au conflit entre israélo-palestinien qui tiendra compte des préoccupations sécuritaires, économiques et religieuses des deux parties.

Un deuxième volet diplomatique est également requis afin de bâtir des relations constructives entre les deux collectivités. La poursuite d'un dialogue stimulera le soutien des collectivités en faveur d'un accord de paix négocié et favorisera sa mise en œuvre et lui permettra de résister aux pressions au sein des collectivités israéliennes et palestiniennes.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Appuieront la cohabitation de deux états – Israël et un État palestinien souverain – en fonction des frontières de 1967 et chercheront à incorporer un plan international visant à stimuler la prospérité économique dans les deux nations.

VISION VERTE

- Demanderont aux deux parties de cesser de tuer des civils et d'observer le droit international.
- Exhorteront le gouvernement du Canada à exercer des pressions pour qu'un médiateur honnête, mutuellement accepté, engage des pourparlers de paix bilatéraux et multilatéraux auxquels participeront les Israéliens et les Palestiniens.
- Exhorteront les pays arabes à user de leur influence pour arbitrer un accord entre le Hamas et l'Autorité nationale palestinienne afin de favoriser la promotion de la paix entre les intérêts palestiniens divergents.
- Réclameront la fin de l'état de siège collectif à Gaza pour permettre l'accès à l'aide humanitaire.
- Appuieront les efforts des groupes de la société civile œuvrant pour la paix, le respect des droits de la personne et la justice dans la région.

10. Restauration de l'influence diplomatique historique du Canada

Le Canada a une grande tradition de diplomatie. Ses diplomates ont toujours été un modèle d'excellence et de compétence qui fait l'admiration du monde entier. Les diplomates tués dans l'exercice de leurs fonctions, comme Gwynn Berry en Afghanistan, ne doivent pas sombrer dans l'oubli.

Le Service extérieur canadien a souffert de la négligence de plusieurs gouvernements successifs. Le gouvernement Harper, plus que tout autre, a fait peu de cas de l'importance d'un service diplomatique compétent, fort de diplomates hautement qualifiés.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Rétabliront un soutien financier adéquat pour l'embauche et la formation de diplomates et de personnels d'ambassades, de consulats et de hauts-commissariats à présence permanente dans le monde entier.

11. Maintien de relations saines avec notre voisin

Le Canada ne doit jamais sous-estimer l'importance d'entretenir des relations saines avec les États-Unis. Quel que soit le locataire de la Maison-Blanche, et quelles que soient les différences entre nos perspectives nationales et nos intérêts commerciaux, notre histoire et notre situation géographique nous imposent des relations de bon voisinage.

Bizarrement, le respect et l'influence dont jouit le Canada dans le monde dépendent de nos relations avec les États-Unis, et en même temps de notre détermination lorsque nos vues divergent de celles de la Maison-Blanche.

VISION VERTE

Ces relations doivent être nouées à de nombreux niveaux : de gouvernement fédéral à gouvernement fédéral, de gouvernement fédéral à société civile, ainsi qu'à d'autres ordre de gouvernement.

Notre vision

Le Canada et les États-Unis ont beaucoup de points communs. Ensemble, nous devrions parvenir à développer des stratégies continentales pour assurer la paix et la sécurité. Nous devrions parvenir à progresser vers nos idéaux démocratiques communs.

Un respect mutuel devra être au cœur de nos relations, même dans nos divergences. Nos relations commerciales de base sont essentielles à nos économies respectives. Néanmoins, la préservation de nos relations commerciales dépend plus des nos intérêts respectifs que d'une entente de façade.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Noueront et renforceront des liens avec le gouvernement des États-Unis à tous les niveaux (municipal, état et fédéral) et avec la société civile des États-Unis.
- Élargiront les occasions de réseautage des entreprises canadiennes, notamment les PME, afin de promouvoir les exportations canadiennes.
- Élargiront les partenariats entre les institutions culturelles, les organismes de recherche scientifique, les universités et les municipalités.
- Élargiront et soutiendront les occasions de tourisme bilatéral, notamment pour les jeunes, par le biais de partenariats VIA-Amtrak à faibles émissions de carbone.
- Offriront aux visiteurs américains une image de « voisin accueillant et sécuritaire » afin de dissiper l'atmosphère de peur et de méfiance qui isole de plus en plus nos voisins américains du reste du monde.
- Développeront des missions mixtes de lutte contre la pauvreté dans le monde et prendront la tête des actions à visée environnementale.
- Lanceront un processus de réponse rapide aux mythes véhiculés par les médias américains sur le Canada. Ils réagiront dans les minutes qui suivent pour contrer les déclarations fallacieuses quant à la sécurité insuffisante au Canada et dissiper les mythes sur les liens avec les terroristes du 11 septembre et les lois canadiennes sur l'immigration. Ils seront positifs et aimables, mais fermes.
- Sensibiliseront les populations de nos deux pays à notre situation privilégiée à l'égard de nos possibilités et de nos obligations morales d'aider les personnes moins favorisées de ce monde.

12. Commerce et souveraineté

Robert Frost a écrit que les bonnes clôtures font les bons voisins. Le Parti Vert soutient le commerce international équitable. Nous soutenons un commerce dont les priorités seraient l'équité internationale, la souveraineté du Canada, les droits de la personne et la protection de l'environnement.

VISION VERTE

Au cours des quinze dernières années, les accords de libre échange internationaux sont devenus une part importante de l'économie du Canada. Si les points positifs sont indiscutables, certaines clauses, certaines sections de ces accords ne sont pas équilibrées, car elles donnent la priorité à des intérêts étrangers et aux intérêts des entreprises.

Le commerce ne se résume pas à l'exportation et à l'importation de biens et services. Les accords commerciaux ont également un impact sur les droits de la personne, sur les normes du travail, sur la diversité culturelle, sur les lois environnementales, et même sur les droits constitutionnels. L'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), par exemple, limite les prérogatives de notre gouvernement à l'application des nouvelles lois environnementales, des nouvelles normes du travail et des nouvelles lois sur les droits de la personne, car elles pourraient être contestées sous le régime de l'ALENA. Bon nombre de Canadiennes et de Canadiens et de groupes de réflexion sur les politiques publiques reconnaissent aujourd'hui que l'ALENA n'a pas tenu ses promesses. Parmi ces promesses non tenues figurent : la promesse de distribuer au plus grand nombre les revenus de l'ALENA, la promesse que l'intégration entreprise par l'ALENA augmenterait la productivité, la promesse que l'ALENA nous permettrait d'éviter le piège de l'exportation excessive de nos ressources naturelles en bois et en eau, et bien d'autres encore.

Notre vision

Le Parti Vert soutient un commerce équitable dont les priorités seraient la souveraineté, les droits de la personne et l'environnement, et refuse les accords commerciaux qui donnent la première place aux droits des multinationales.

Nous savons que le commerce est un volet essentiel de toute économie durable, mais nous ne pouvons pas laisser le commerce entraver ou saper les actions souveraines de protection et d'amélioration de la qualité de la vie des communautés, ou la construction des économies locales

Le Parti Vert est le parti des virages : virage des mentalités, virage fiscal, virage d'un modèle de libre-échange peu efficace qui favorise le commerce vers un modèle de commerce équitable qui a fait ses preuves, et virage de la mondialisation vers un développement à l'échelle locale parce que nous savons que les réserves de combustible fossile utilisées pour le commerce international et les transports internationaux sont limitées, et nous savons aussi qu'une participation des collectivités est nécessaire à l'établissement de collectivités durables.

Solutions vertes

Dans chacun des domaines suivants, les députés du Parti Vert prendront les mesures suivantes, en lien avec les accords commerciaux :

- **ALENA** – Les députés du Parti Vert déposeront immédiatement le préavis de six mois requis pour le retrait de l'ALENA. Ils renégocieront des accords basés sur le principe du commerce équitable avec les États-Unis et le Mexique qui suppriment des éléments scandaleux tels que le traitement national et les tribunaux souverains anti-démocratiques. Notamment, ils aboliront le chapitre 11, retireront l'eau de tout nouvel accord, aboliront et renégocieront la clause relative à la fourniture d'énergie de l'ALENA pour y ajouter la

VISION VERTE

nécessité d'une réserve d'énergie pour le Canada, des contrôles environnementaux pour les exportations, et la priorité à la fourniture aux autres provinces d'abord. Ils concevront un nouvel accord de commerce équitable basé sur les principes de protection des droits de la personne, des droits des travailleuses et des travailleurs et du marché de l'emploi, qui tiendra compte des limites de la croissance et des ressources naturelles et préservera la position du Canada de par sa *Charte* sur la limitation des droits de propriété.

- **ACCORDS COMMERCIAUX BILATÉRAUX** – Les députés du Parti Vert renégocieront les accords commerciaux bilatéraux pour les mettre en conformité avec les dispositions de l'ALENA (voir ci-dessus).
- **ZLEA** – La dernière réunion de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) à Miami a échoué. De nombreux pays-clés d'Amérique du Sud ont déclaré qu'ils ne souhaitent pas faire partie de la ZLEA; or, ces mêmes pays représentent d'ores et déjà un partenaire commercial de valeur. Le Parti Vert respectera ce souhait et s'emploiera à négocier des accords commerciaux équitables avec cette région du monde lorsqu'il le jugera bon.
- **OMC** – Le Parti Vert propose de réformer l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, de les placer sous l'autorité de l'Assemblée générale de l'ONU, et d'amorcer un virage du commerce international du « libre-échange » vers le « commerce équitable » avec pour priorités, dans le monde entier, la protection des droits de la personne, la protection des travailleurs, la diversité culturelle et la préservation des écosystèmes.
- **ACIMMO** – Les députés du Parti Vert exhorteront la Colombie-Britannique et l'Alberta à renoncer à l'Accord sur le commerce, les investissements et la mobilité de la main-d'œuvre (ACIMMO) et à conclure des accords afin d'assurer la souveraineté des gouvernements infranationaux, la sécurité énergétique et la sécurité alimentaire des Canadiennes et des Canadiens, tout en protégeant nos droits en vertu de la *Charte* et en évitant de lier les droits de propriété inaliénables aux accords commerciaux.
- Le Parti Vert négociera un nouvel **Accord multilatéral sur les droits et responsabilités de l'entreprise**. Les négociations avec l'OCDE sur l'accord multilatéral sur l'investissement (AMI) ont échoué. La cause principale de cet échec était le contenu de l'accord, qui créait de nouveaux droits pour les entreprises et de nouvelles obligations pour les gouvernements. Il était complètement déséquilibré et ne créait aucune responsabilité d'entreprise équitable. Le gouvernement du Parti Vert réclamera de nouvelles négociations internationales pour permettre aux gouvernements de traiter avec les multinationales sur un pied d'égalité. Il reprendra pour cela le modèle de l'Union européenne (UE), où aucun pays n'a le droit d'adopter des lois sur l'environnement ou le travail qui soient moins strictes que les lois les plus rigoureuses en vigueur dans un autre État membre de l'UE. Si nous imposons à toutes les entreprises du monde des normes minimales de protection de l'enfance, de l'environnement et des droits des travailleuses et des travailleurs, aucune entreprise ne pourra obtenir un avantage concurrentiel en piétinant ces principes de base de l'entreprise citoyenne.

13. Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité

VISION VERTE

Le Partenariat pour la sécurité et la prospérité (PSP) reflète les inquiétudes des États-Unis au lendemain du 11 septembre, traite des besoins d'énergie des États-Unis en considérant le Canada comme « un fournisseur national » pour satisfaire l'appétit en énergie des États-Unis, et répond aux inquiétudes du Canada en l'assurant que les frontières resteront ouvertes au commerce quoi qu'il arrive.

Le PSP est une extension de l'ALENA, mais il est fondamentalement différent de l'ALENA car il rapproche davantage le Canada et les États-Unis d'un système d'union douanière et de marché commun. Certains analystes le considèrent comme une Union nord-américaine (UNA) proche du modèle de l'Union européenne.

Le PSP est sensiblement différent de l'UE. L'UE impose les normes d'environnement et de travail de l'État membre le plus strict à tous les autres. Le modèle de l'UE comporte l'élection directe d'un parlement supranational. Les habitants des États membres de l'UE circulent plus facilement d'un pays à l'autre.

Le modèle du PSP est basé sur le principe de haute sécurité et comporte des lois antiterrorisme, l'Accord sur la frontière intelligente Canada-États-Unis, des certificats de sécurité, l'harmonisation des politiques d'immigration et l'intégration militaire pour la sécurité nationale. Les travaux destinés à atteindre les objectifs du Partenariat se déroulent en coulisses. Néanmoins, ils paraissent progresser rapidement vers une intégration des politiques relatives à l'armée, à l'énergie, aux ressources naturelles, à la sécurité, à la société et à l'environnement, et ouvrir la voie vers une UNA.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Annuleront le Partenariat pour la sécurité et la prospérité.

SIXIÈME PARTIE : BON GOUVERNEMENT

Les Canadiennes et les Canadiens sont désabusés de leurs politiciens et de leur gouvernement. Le scandale des commandites au Québec s'inscrit dans la foulée d'autres scandales et promesses rompues qui ont miné la confiance de la population. Les gens sont également désabusés de l'allégeance des députés à leur parti plutôt qu'à leurs électrices et à leurs électeurs, de l'incompétence et du gaspillage du gouvernement, et de l'incapacité du gouvernement de résoudre les principaux problèmes comme la crise climatique. En outre, notre système de scrutin est désuet, avec pour résultat que les suffrages exprimés ne correspondent pas aux députés élus, laissant ainsi une grande partie de l'électorat sans aucune représentation au Parlement. Bon nombre de citoyennes et de citoyens, notamment les jeunes, sont tellement frustrés de constater que leur vote « ne compte pas » qu'ils ne prennent même plus la peine de voter.

Notre vision

Lorsque notre gouvernement fonctionne bien, il représente chacune et chacun d'entre nous et nous rassemble pour réaliser notre plein potentiel, que nous ne pourrions réaliser seul. Notre parlement doit être un exemple de prééminence politique et de coopération, œuvrant dans l'intérêt de toutes les Canadiennes et de tous les Canadiens. Il doit aborder les principales questions de façon créative et constructive et dépenser l'argent des contribuables de façon plus judicieuse. Le système électoral qui sert à élire les députés doit être juste et faire en sorte que les partis politiques reçoivent la part des sièges du Parlement qui correspond à la part de suffrages exprimés en leur faveur. Les Canadiennes et les Canadiens doivent pouvoir être fiers de leur gouvernement et être convaincus qu'il agit dans leur intérêt supérieur.

1. Renouvellement démocratique et représentation proportionnelle

Plus de 660 000 Canadiennes et Canadiens ont voté pour le Parti Vert à la dernière élection fédérale sans toutefois parvenir à faire élire un seul député vert. Il a fallu en moyenne 37 000 votes pour élire un député libéral, et seulement 31 000 votes pour élire un député bloquiste. Notre système électoral punit injustement les électrices et les électeurs du Parti conservateur vivant dans les villes, les électrices et les électeurs libéraux et du NPD de l'Ouest, et les électrices et les électeurs des Verts de l'ensemble du Canada. Notre système électoral aide également à élire beaucoup plus d'hommes que de femmes, et donne à certaines provinces une part démesurée du pouvoir, en fonction de leur population, par rapport à d'autres. En fin de compte, ce système ne permet pas d'élire un gouvernement représentatif de la diversité des gens du Canada, en plus de ne pas correspondre précisément aux souhaits de l'électorat. En fait, le Canada est l'une des dernières démocraties parlementaires au monde à utiliser ce système majoritaire uninominal désuet, et les Canadiennes et les Canadiens sont prêts pour un changement.

Notre vision

Le Parti Vert du Canada croit que la démocratie canadienne profiterait de la réduction des obstacles financiers à la présentation d'une candidature lors d'une élection, à la réduction de l'âge électoral pour accroître la participation des jeunes, et au passage à un système électoral qui traduit de façon plus juste les suffrages exprimés en représentation au Parlement. Nous croyons également que la

VISION VERTE

démocratie, par définition, doit être décidée par les citoyennes et les citoyens, par les politiciens. Nous avons des idées pour améliorer le système, mais nous préférons de loin entendre les vôtres.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Créeront une assemblée citoyenne, comme l'assemblée citoyenne formée en Ontario, pour examiner les différents systèmes électoraux utilisés de par le monde afin d'en concevoir divers modèles qui sont proportionnels et plus justes que notre système actuel. Les recommandations formulées par l'assemblée citoyenne seront présentées aux électrices et aux électeurs canadiens.
- Présenteront une question référendaire aux électrices et aux électeurs lors de la prochaine élection fédérale pour savoir s'ils sont en faveur du changement de système électoral et, dans l'affirmative, laquelle des solutions présentées par l'assemblée citoyenne leur conviendrait le mieux. Le seuil pour la question référendaire sur le changement de notre système électoral serait fixé à 50 pour cent plus un.
- Introduiront des élections à intervalles fixes, contribuant ainsi une stabilité politique accrue et à des élections plus justes.
- Réduiront le dépôt du candidat obligatoire de 1000 \$ pour inciter davantage de Canadiennes et de Canadiens à participer à la vie politique.

2. Améliorer la responsabilité et l'éthique gouvernementale

Le gouvernement conservateur est le plus centralisé et le plus secret dans l'histoire récente du Canada. Il a déposé des projets de lois soi-disant pour nettoyer la « corruption libérale. » Étonnamment, il a réussi à faire pire, rompant l'une après l'autre les nombreuses promesses faites relativement à la transparence et à la responsabilité du gouvernement alors qu'il dirigeait l'opposition. Fait ironique, sa *Loi fédérale sur la responsabilité* comprend douze nouvelles exemptions et dispenses générales empêchant la divulgation de certains types de documents gouvernementaux, et ouvre la voie à ce que des actes répréhensibles exposés par des dénonciateurs soient gardés secrets pendant au moins 15 ans. Dans sa « réforme », le gouvernement conservateur a supprimé le « devoir d'agir avec intégrité et de bonne foi » du code d'éthique régissant le Cabinet et la haute direction de la fonction publique.

Notre vision

Le Parti Vert croit à la décentralisation des pouvoirs de prise de décision et en un gouvernement honnête et transparent.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Amenderont la *Loi fédérale sur la responsabilité* pour faire en sorte que tous ceux chargés de surveiller le gouvernement soient sélectionnés sans lien de dépendance avec ceux qu'ils

VISION VERTE

surveillent, pour déroger à toutes les exemptions générales sur la divulgation de documents de travail, et pour garantir que toutes les pratiques de gestion de l'information gouvernementale s'appuient effectivement sur des principes de transparence et d'ouverture.

- Rétabliront les commissions parlementaires comme véhicules d'amélioration non partisans et constructifs des projets de loi, et demanderont que la version améliorée de ces projets de loi soit la version finale soumise au vote du Parlement.
- Prévoiront des mesures efficaces pour protéger les dénonciateurs des secteurs public et privé.
- Introduiront un code de conduite et une procédure indépendante de plainte pour faire en sorte que l'argent des contribuables ne soit pas utilisé à des fins partisans en période préélectorale.
- Introduiront une formation obligatoire en éthique pour les députés et leurs employés, et réclameront que tous les députés et leurs employés suivent une formation en cours d'emploi sur les fondements de la saine gestion et l'éthique au Parlement.
- Réformeront le système de nomination pour empêcher le favoritisme en établissant un organisme indépendant pour veiller à ce que le processus de nomination aux tribunaux, conseils et postes de la haute direction du gouvernement soit fondé sur les qualifications, et que les nominations ne soient pas le fruit de favoritisme pour des motifs politiques.
- Renforceront le mandat des hauts fonctionnaires indépendants du Parlement, notamment du vérificateur général du Canada et du commissaire à l'information du Canada.
- Présenteront des projets de loi autonomes en vue de créer un commissaire à l'environnement et au développement durable indépendant, le soustrayant à l'influence du vérificateur général.
- Remplaceront le commissaire à l'éthique actuel, qui relève directement du premier ministre, par un commissaire à l'éthique indépendant qui relève du Parlement, nommé à l'issue d'un processus fondé sur le mérite, avec un large éventail de pouvoirs lui permettant d'enquêter sur les représentants du gouvernement et les lobbyistes.
- Doteront les parlementaires d'un système de vérification réglementaire indépendant, administré par le Bureau du vérificateur général, pour vérifier l'efficacité de la réglementation gouvernementale dans l'atteinte de leurs buts publics précisés.
- Prioriseront l'amélioration des services de tous les ministères et organismes gouvernementaux, avec une rétroaction systématique du grand public et un calendrier d'examen périodique des programmes.
- Exigeront que les employés du secteur public qui surveillent l'industrie, comme ceux chargés des secteurs des sciences halieutiques et de l'homologation des médicaments, soient sans lien de dépendance avec ces industries.
- Réclameront que les plans de service ministériels à long terme fassent état des buts précisés, des coûts, des réformes et de la performance du gouvernement.
- Renforceront les règles de conduite portant sur le lobbyisme. Toutes les relations entre lobbyistes et politiciens et bureaucrates du gouvernement, officielles ou non officielles, devront être déclarées et rendues publiques.

3. Faire du gouvernement un leader en approvisionnement éthique

La stratégie d'approvisionnement en biens et services du gouvernement fédéral est essentiellement fondée sur la soumission ou le prix le plus bas. Elle ne tient pas compte d'autres critères essentiels au développement d'une société juste et durable.

VISION VERTE

Notre vision

Le Parti Vert croit que le gouvernement fédéral doit montrer l'exemple avec ses politiques d'approvisionnement, veillant à ce que ses dépenses favorisent une économie canadienne florissante, de saines pratiques de travail et la protection de l'environnement.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Réclameront du gouvernement qu'il s'approvisionne en biens et services canadiens, dans la mesure du possible, et que ses importations, le cas échéant, portent sur des biens certifiés équitables (produits selon des pratiques de travail saines et respectueuses de l'environnement), dans la mesure du possible.
- Exigeront que tous les ministères et organismes gouvernementaux incorporent une analyse du « triple résultat » (avantages et coûts sociaux, économiques et environnementaux) dans leurs processus d'approvisionnement ainsi que lors de l'analyse de leurs opérations et des programmes offerts.
- Exigeront que tous les ministères et organismes gouvernementaux respectent les normes écologiques les plus strictes, y compris le recyclage complet, l'achat et l'utilisation de petits véhicules à faible consommation d'énergie, de bâtiments à haut rendement énergétique et exempts de produits toxiques, et de l'entretien paysagiste exempt de produits toxiques.

4. Soutenir la libre circulation de l'information au Canada

L'Internet est devenu un outil essentiel de stockage des connaissances et de libre circulation de l'information entre les gens. Il joue un rôle clé dans la démocratisation des communications et de la société dans son ensemble. Certaines sociétés aimeraient parvenir à contrôler la quantité d'information disponible sur Internet et mettre un frein à la libre circulation de l'information en accordant un traitement de faveur à ceux et celles qui paient une surcharge pour un service plus rapide.

Notre vision

Le Parti Vert du Canada est déterminé à faire respecter le principe de conception initial d'Internet – la neutralité du réseau, soit l'idée qu'un réseau d'information du public extrêmement utile traite tous le contenu, tous les sites et toutes les plates-formes de la même façon, permettant ainsi au réseau de distribuer toute sorte d'information et de supporter une grande variété d'applications.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

VISION VERTE

- Proposeront des projets de loi pour accorder à Internet le statut spécial de *transporteur public* – interdisant ainsi aux fournisseurs d'accès Internet de faire de la discrimination en raison du contenu, tout en les libérant de toute responsabilité pour le contenu transmis par l'entremise de leurs systèmes.

5. La Gendarmerie royale du Canada (GRC)

La GRC est un véritable symbole national. Elle est depuis longtemps l'un des services de police les plus respectés au monde. Elle a une fière tradition d'impartialité dans l'application de la loi, mais à tous les échelons de l'organisation, il semblerait que quelque chose ne tourne pas rond en ce qui a trait à la gouvernance et à la surveillance de la GRC.

Un principe fondamental d'un état libre et démocratique est que ses forces policières doivent être exemplaires et au dessus de tout reproche. Elles doivent être indépendantes des pouvoirs politiques et faire respecter la loi de façon impartiale et professionnelle. Le Parti Vert appuie une GRC professionnelle qui sait se mériter le respect de toutes les Canadiennes et de tous les Canadiens.

Le gouvernement fédéral doit donc faire preuve d'un leadership responsable afin de s'assurer que la GRC n'est pas dirigée comme une entreprise, mais bien comme une institution nationale au service de l'intérêt public. Si nous voulons assurer la sécurité de nos familles, de nos collectivités et de nos entreprises, nous devons traduire les criminels en justice.

Notre vision

Au cours des vingt dernières années la GRC est devenue beaucoup trop politisée. La police doit demeurer indépendante du gouvernement et libre d'enquêter sur la corruption, et ce, peut importe où elle se trouve. Le rôle du gouvernement dans les enquêtes criminelles doit être très limité.

Parallèlement, le gouvernement fédéral est responsable des actes de la GRC devant le Parlement et la population canadienne. La GRC doit donc s'engager à agir de façon responsable et transparente si elle veut rétablir la confiance parmi ses membres et celle de la population canadienne.

Au fil des ans, la GRC a porté un trop grand nombre de chapeaux – de l'application des lois fédérales, aux contrats de maintien de l'ordre dans nos villes, en passant par son rôle d'agent de sécurité – et souffre de l'absence d'orientation claire. Le Parti Vert travaillera en étroite collaboration avec les provinces et les territoires en vue de confirmer le rôle de la GRC comme service de police national dévoué entièrement à l'application des lois fédérales.

Solutions vertes

Les députés du Parti Vert :

- Fourniront un encadrement à la GRC qui lui permette de mettre en place un système de promotion qui tient compte du rendement, des compétences et des capacités de ses membres; le moral et la discipline au sein du service de police repose sur des lignes directrices claires et transparentes quant à la promotion des agents.
- Demanderont à la GRC de développer des domaines de compétence qui lui permettent d'appliquer la loi avec encore plus de professionnalisme et d'efficacité.
- Réorienteront les priorités de la GRC vers l'application des lois fédérales pour confirmer son rôle d'entité nationale.
- Veilleront à ce que la GRC jouisse de toute la latitude et de l'indépendance nécessaires pour enquêter sur les représentants du gouvernement, les bureaucrates et les cadres d'entreprise sans aucune ingérence de la part des politiciens.
- Feront promulguer des lois pour établir des entités indépendantes chargées d'enquêter sur les plaintes logées contre la GRC, dotées des pleins pouvoirs d'enquête judiciaire et tenues de communiquer leurs conclusions au grand public; une Commission indépendante d'examen des plaintes et de surveillance des activités de la GRC serait le point central unique de réception et de traitement de toutes les plaintes contre les membres de la GRC, peu importe l'origine.
- Augmenteront les budgets de la GRC destinés notamment à l'amélioration de la formation des nouvelles recrues et des spécialistes.

6. Statut particulier du Québec

Après le rapatriement de la Constitution de 1982, et devant le refus des Québécoises et des Québécois de signer la Constitution, après l'échec de deux accords fédéraux, deux référendums, le fédéralisme asymétrique, le scandale des commandites et une loi faisant du Québec « une nation au sein d'une nation », bon nombre de Québécois et de Canadiens posent la question évidente : « Et maintenant? »

Notre vision

Le Parti Vert propose de faire du Canada une véritable confédération fonctionnelle dans laquelle les gouvernements des provinces et des territoires ont plus de pouvoirs et sont mieux financés pour mieux répondre aux besoins de leurs collectivités. Québec et le reste du Canada doivent collaborer, devenir partenaires, dans l'esprit de la Confédération, et s'appliquer à résoudre les déséquilibres budgétaires et culturels. Les pouvoirs de réglementation fédéraux pour définir les normes environnementales, de santé et du travail les plus rigoureuses doivent être renforcés, tandis que le financement et la mise en œuvre sont transférés à des compétences plus locales.

Solutions vertes

VISION VERTE

Les députés du Parti Vert :

- Rétabliront l'équilibre du plan de financement pour le rendre équitable pour chaque région, province et territoire.
- Élimineront le mauvais choix offert à la Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador qui consiste à les laisser accéder aux fonds destinés à la santé, à l'éducation et à d'autres services fournis par le biais de la péréquation, et supprimeront toute obligation de céder des droits en vertu de l'Accord atlantique.
- Admettront un résultat clair à une question claire advenant un référendum au Québec au sujet de sa séparation du reste du Canada et de son accession à l'indépendance. Le Parti Vert est fermement engagé à préserver l'unité du Canada, en respectant chaque région pour sa contribution unique à la beauté et à la force du pays. Le Québec est trop important pour que le reste du Canada y renonce.